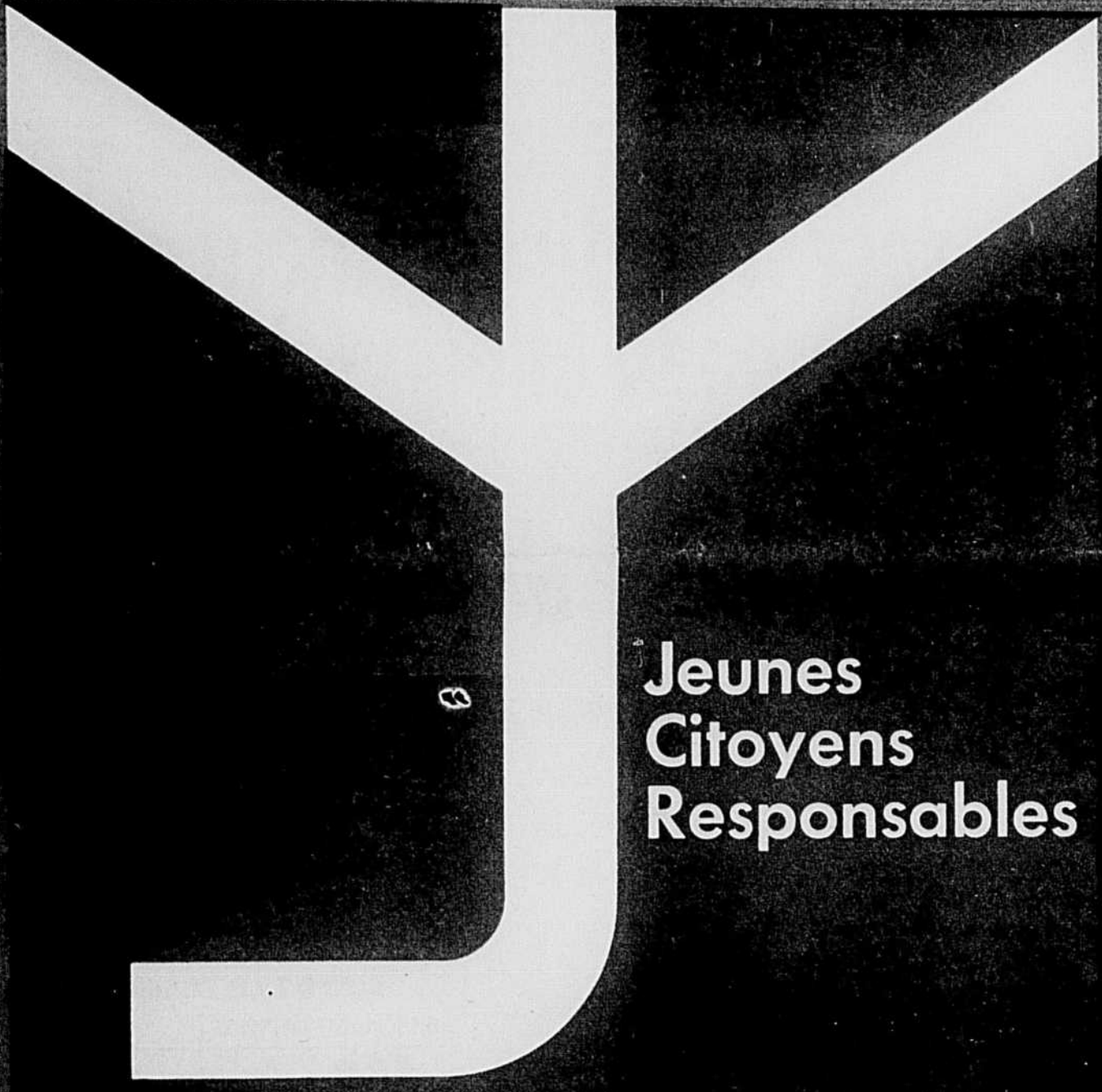


la terre

DE CHEZ NOUS

Port payé à Québec

Vol. XXXVIII — No 33 — Montréal, 2 novembre 1966



Jeunes
Citoyens
Responsables

Semaine Nationale des Jeunes Ruraux

6 au 13
novembre
1966

Faites de l'argent avec Case

Commandez maintenant une nouvelle Moissonneuse-Batteuse

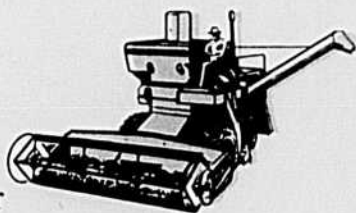
CASE[®]

et vous recevrez directement de Case un beau chèque de

\$200 à \$400

(que vous utiliserez à votre goût)

Le Boni-Argent d'Avant-Saison de Case* est une récompense réservée à celui qui commande de bonne heure une nouvelle Moissonneuse-Batteuse Case. La Compagnie J. I. Case vous enverra *directement* votre chèque le jour même du règlement de votre achat.



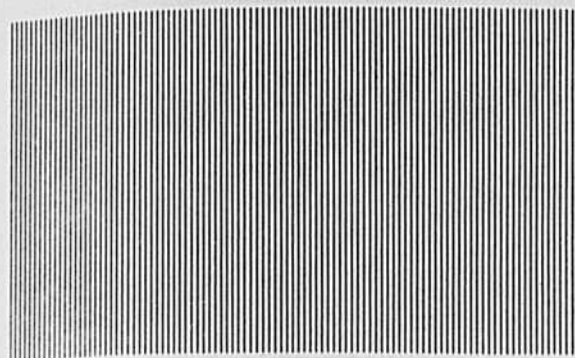
Un modeste acompte, ou votre machine à échanger, vous garantira prix et livraison sans intérêt jusqu'à la période d'emploi. Comme ce Boni-Argent est payé par Case, vous êtes libre de faire une transaction très avantageuse avec votre vendeur local Case. En fait, dès maintenant il vous offre une très généreuse allocation d'échange pendant sa "Vente d'Avant-Saison".

Voici une offre alléchante! En réalité, vous encaissez deux fois —et de gros montants d'argent... alors, si vous avez besoin d'une nouvelle Moissonneuse-Batteuse, de n'importe quel modèle, c'est maintenant le temps favorable pour donner votre commande d'une nouvelle Case de *grande capacité* qui mettra dans vos "carrés" plus de *grain propre*.

J. I. CASE COMPANY, MONTREAL, CANADA.

BONI D'AVANT-SAISON 1966-1967	
MOISSONNEUSE-BATTEUSE	BONI
460	\$200.00
660	250.00
960	300.00
1060	300.00
1660	400.00

*Cette offre est en vigueur pendant une période limitée seulement.



Editorial

Le prix des produits agricoles

Une urgence...dans un grand tout!

Les cultivateurs réclament de meilleurs prix pour leurs produits. Ils font campagne afin que les gouvernements assument leurs pleines responsabilités dans ce domaine. Ce mouvement qui s'est dessiné il y a déjà quelques années a pris une envergure et a adopté un rythme que commandaient les besoins à ce sujet. En effet, pendant trop longtemps la question des prix des produits agricoles fut à peu près complètement gardée en veilleuse sinon tout à fait ignorée. On ne parlait que d'augmentation des rendements, que d'accroissement de productivité et que de diminution du coût de revient. C'étaient là les seules solutions aux problèmes agricoles, mises de l'avant!

Le cultivateur s'est efforcé d'oeuvrer dans cette voie. Il a accru son efficacité de façon remarquable. La production par unité allait de record en record. Cependant le sort du cultivateur, loin de s'améliorer, continuait à se détériorer. On s'est alors aperçu qu'à peu près tous les bénéfices découlant d'une efficacité haussée ne profitaient à peu près nullement au cultivateur. De là l'orientation et l'action en vue de l'obtention de meilleurs prix pour les produits agricoles.

Ceux qui ne suivent que superficiellement le travail des cultivateurs organisés tout comme ceux qui sont préjugés, trouvent que cette recherche de meilleurs prix est nettement exagérée. Se basant à peu près uniquement sur le retentissement auquel donnent lieu les démarches à ce sujet (résolutions de congrès, discours des dirigeants, manifestations diverses, etc. etc.), on peut avoir tendance à con-

sidérer que les efforts d'un organisme comme l'U.C.C. par exemple ne portent que sur ce point ou au moins sont très accentués de ce côté. Un examen des politiques mises de l'avant par l'U.C.C. depuis quelques années et qui se précisent sans cesse davantage, démontre qu'il n'en est rien. Nous référons les intéressés aux documents officiels de l'Union pour avoir la preuve que le sommaire des principales politiques de l'U.C.C. que nous donnons ci-après correspond exactement à la réalité.

Depuis toujours l'U.C.C. s'intéresse à l'éducation générale et à la formation professionnelle des

cultivateurs. La liste des réalisations dans ce domaine serait frappante. Contentons-nous de rappeler les dernières batailles en partie gagnées, relativement à l'intégration de l'enseignement agricole au système général d'éducation. On pourrait en dire tout autant de la mise sur pied par les cultivateurs des organismes et des structures nécessaires pour leur permettre de jouer leur rôle. Il y a tout d'abord la marche sans cesse ascendante de l'U.C.C. surtout au cours des dernières années. Puis la série d'entreprises économiques que les cultivateurs se sont données et sont en train de compléter dont les formes les plus concrètes et les plus immédiatement utiles sont les coopératives et les plans conjoints.

Les suggestions à l'endroit des autorités gouvernementales n'ont jamais manqué de la part des cultivateurs organisés. On peut bien faire des boutades en parlant des congrès de l'U.C.C. comme de machines à résolutions! Il reste que l'ensemble des principales résolutions, par exemple, des congrès généraux de l'U.C.C., depuis un certain nombre d'années, renferme tous les éléments essentiels d'une véritable politique agricole pour le Québec. Le gouvernement provincial en particulier, n'aurait qu'à suivre les indications majeures de l'U.C.C. pour jouer vraiment son rôle de planification dans l'organisation et le développement de notre agriculture.

Ainsi il y a longtemps qu'on se demande comment utiliser mieux qu'on ne le fait depuis à peu près toujours les dizaines de millions de fonds pu-

blics consacrés annuellement à l'agriculture. La solution se trouve au moins en bonne partie dans les politiques préconisées par l'U.C.C. en vue de la mise en valeur des fermes. En somme, il s'agit pour l'Etat d'investir massivement dans le fonds de terre qui demeure un bien stable et d'aider l'organisation ou l'équipement de la ferme de façon telle qu'elle devienne le plus tôt possible une unité économique rentable. Une gestion agricole bien organisée et généralisée le plus possible aiderait grandement à atteindre cet objectif dans les plus courts délais; elle constitue d'ailleurs une condition essentielle pour ce faire.

Les cultivateurs organisés tout autant et même plus que quiconque sont intéressés à ce que l'agriculture soit pratiquée chez nous au moyen d'entreprises vraiment viables. Il n'y a pas lieu de se scandaliser s'il en résulte une diminution du nombre de cultivateurs. Pourvu évidemment que toutes les possibilités matérielles et humaines, soient exploitées au maximum. Et à la condition que ceux qui doivent quitter l'agriculture soient traités comme de tous êtres humains. Telle est l'essence même de toutes les mesures réclamées par la seule association qui représente vraiment l'ensemble des intérêts de tous les cultivateurs.

Mais ce sont toujours les réclamations au sujet des prix qui sont en évidence?... C'est sans doute parce qu'elles se prêtent davantage à la publicité, qu'elles s'imposent avec une urgence particulière et surtout qu'il y avait un retard considérable à rattraper. Et c'est bien loin d'être complété! Il reste que les prix des produits agricoles représentent une urgence... dans un grand tout formé de l'ensemble des politiques réclamées depuis longtemps.

Le Québec a un rôle très important à jouer dans la réalisation de ces politiques. Même un rôle majeur et décisif pour plusieurs d'entre elles. Il y aura lieu d'y revenir. D'autant plus que le gouvernement du Québec ne peut même pas se laver les mains au sujet des politiques de prix selon les demandes des derniers congrès généraux de l'U.C.C. Là dessus, aussi il faudra revenir!

Paul-Henri LAVOIE

la terre des champs

QUE PENSER DES GRÈVES AGRICOLES?

La chronique de la semaine dernière portait sur les grèves dans le monde ouvrier. Elle voulait surtout démontrer le fait suivant: Si justifiées et si légitimes soient-elles, ces grèves à l'échelon national surtout ont des effets néfastes -- à peu près toujours -- sur l'agriculture et les agriculteurs. A cet égard, par exemple, débardeurs, marins et cheminots ont des droits qui coûtent ou risquent de coûter très cher, même si l'on ne tient pas compte des majorations de salaires qui, évidemment, ne tombent pas du ciel.

Examinons aujourd'hui l'inverse de la question pour nous demander: Quels effets pourraient avoir les grèves qui, au lieu de surgir dans le monde ouvrier, surviendraient dans le monde agricole?

Jusqu'ici, les grèves agricoles ont été très clairsemées, il faut l'admettre. Il y a bien eu certaines tentatives aux Etats-Unis, mais assez mal réussies et de fort courte durée. Chez nous, quelques associations agricoles ne s'y opposent pas et menacent occasionnellement d'y avoir recours, comme on le sait. D'autres organisations comme la Fédération canadienne de l'agriculture n'y songent même pas. Peut-être les toléreraient-elles

dans des cas extrêmes. Et encore!

Le sujet nous rappelle un événement qui s'est produit dans l'Ouest il y a quelques semaines à peine: une réunion organisée un bon soir et de façon impromptue, dans une région plutôt restreinte. L'objectif précis de l'assemblée: étudier l'à-propos de déclencher une grève -- un arrêt des livraisons, quoi -- dans le but de relever les prix payés à la ferme pour les grains, pour le blé surtout.

CHANCES DE SUCCÈS?

La région en cause en était une de la Saskatchewan. L'un des buts des assistants était de se rendre compte jusqu'à quel point un projet de grève aurait chance de se généraliser à travers la province et même aux provinces voisines... Surtout de savoir si un tel projet aurait l'approbation du puissant Saskatchewan Wheat Pool, un sondage préalable devant avoir lieu auprès d'un bon millier de pools locaux. Selon les paroles mêmes du président de la réunion, le but principal d'une grève éventuelle serait de "garantir un coût de production susceptible de fournir aux producteurs une marge de bénéfices suffisante

pour assurer à l'exploitant un niveau de vie convenable".

D'aucuns ont ajouté: l'idée est de secouer le gouvernement de sa torpeur et de leur faire savoir que nous existons, nous aussi. Il faut préciser que le colloque coïncidait avec les moments les plus critiques de la grève du rail. D'où le mot "grève" qui revenait constamment dans les propos des assistants.

DE 3 A 6 CENTS

"Cela paraît être le seul moyen d'action que ces gens de l'Est semblent comprendre et craindre", de faire observer l'un des interlocuteurs. On peut se demander ici de quels gens de l'Est il s'agit? Du gouvernement peut-être...

Non sans raison, cette fois, l'un des assistants a demandé si le consommateur canadien en souffrirait tellement si la valeur du blé qui entre dans un pain de 27 ou 28 cents était de 6 cents -- au lieu de 2 1/2 ou 3 cents comme c'est le cas présentement. Résumons, tous les cultivateurs à prendre la parole étaient favorables à une grève, à la condition toutefois qu'elle s'étende à toutes les régions de la Saskatchewan.

Fort heureusement, à notre avis, l'une des personnes présentes s'est levée pour jeter une douche d'eau froide sur l'opinion générale: un M. Turner, fermier lui aussi de la région et vice-président du Saskatchewan Wheat Pool. Il a parlé peu, mais 'aplomb'. Voici, en bref, ses commentaires.

FACTEURS CAPITAUX

Je comprends le bien-fondé de vos doléances et souhaite comme vous une amélioration de la situation existante. Mais il y a des facteurs capitaux à ne pas oublier. Les Etats-Unis nous

envient en ce qui regarde nos ventes de blé partout dans le monde, ajouta-t-il. Nos voisins ne demanderaient pas mieux que de s'emparer des marchés que nous cesserions d'approvisionner, advenant une grève ou un arrêt de nos livraisons. A vous d'y songer sérieusement!

Rien n'empêche non plus grains et bestiaux des Etats-Unis de traverser la frontière en abondance, de sorte qu'une grève de cette sorte pourrait être longue et très coûteuse à la longue. Où trouver les revenus dont vous et vos familles aurez

(Suite à la page 18)

la terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal - Tél. 288-4285

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.

Chef de la rédaction: François Côté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: Lithographie Rive Sud

Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

LE QUÉBEC ET LA NÉCESSITÉ D'UNE PRODUCTION AGRICOLE ACCRUE

(On parle beaucoup de famines possibles dans le monde au cours des prochaines années. On se base sur le fait que la population croît plus rapidement que la production des vivres. Pour analyser cette situation, les responsables du dernier congrès des meuneries coopératives avaient invité le Dr. Roland Poirier, doyen de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, à traiter le sujet suivant: "Alimentation mondiale, défi à notre civilisation". De la causerie du Dr. Poirier, nous dégagons quelques extraits qui s'appliquent particulièrement au Québec.)

Dans une telle perspective qu'est-ce que l'on doit commencer à faire immédiatement et chez-nous? Dans la Province de Québec, ce sont presque exclusivement des produits animaux que nos fermiers mettent sur le marché. En effet, le lait et la viande constituent la très grande majorité de nos produits agricoles finis. Donc, dans le vaste programme d'augmentation des vivres que je viens de vous décrire, nous devrons oeuvrer sur deux fronts. Il faut tout d'abord tirer du sol beaucoup plus de matières nutritives végétales que nous le faisons à l'heure actuelle. Ensuite, vu que notre fermier transforme lui-même une bonne partie de ses plantes en viande ou en lait, il doit également améliorer constamment son taux de conversion.

J'ai parlé plus haut d'un taux de conversion moyen de 7 pour 1 dans la transformation des

améliorer le stock génétique de nos animaux, il faut ensuite leur servir les meilleurs aliments possibles et, enfin, il faut placer et conserver ces animaux dans des conditions de milieu de plus en plus favorables.

La viande de porc, la viande de volaille et les oeufs constituent un volume de nourriture qui croît en importance à tous les ans dans notre province. Malgré cela, ce volume total est encore bien inférieur aux produits animaux qui nous viennent des bovins. Si l'on considère le lait et la viande de bovin comme un tout, on s'aperçoit que ce tout constitue encore la plus importante partie de nos productions agricoles. Il faut donc pour améliorer le taux de conversion moyen de nos produits végétaux en produits animaux nous attaquer sérieusement à ce secteur majeur de notre production. Et c'est justement ici que le tableau devient assez sombre. Un chiffre moyen que l'on peut actuellement citer pour produire de la viande de bovin de boucherie ou de bovin laitier chez nous est certainement supérieur à 9 pour 1. Le taux de conversion moyen pour produire les éléments solides du lait dans notre province est certainement supérieur à 8 pour 1.

Le programme à suivre pour arriver à de meilleurs résultats dans le secteur des bovins n'est pas différent de celui que je viens de mentionner plus haut pour d'autres espèces. Il faut d'abord améliorer le potentiel héréditaire de nos bovins laitiers. Il faut ensuite maintenir ces bêtes dans un milieu le plus favorable possible, tout en tenant compte des dépenses encourues pour maintenir un tel milieu. Enfin, il faut avoir un programme d'alimentation qui fasse donner par l'animal, une production optimale. Par production optimale, j'entends qu'il faut viser à augmenter la production jusqu'au moment où une livre additionnelle de lait nous coûte aussi cher que le revenu tiré par cette livre additionnelle de lait.

On s'aperçoit immédiatement que dans le domaine de l'alimentation, ce n'est pas nécessairement la production maxi-

mum qui soit la plus rentable. Cependant, je puis affirmer sans crainte de me tromper que dans la très grande majorité des cas chez nous, il y aurait avantage à augmenter le niveau d'alimen-

tation de nos bovins laitiers. Il faudrait tout d'abord, pour un très grand nombre de producteurs, viser à une méthode de production qui puisse fournir du lait, non pas six mois par an-

nés, mais dix mois par année. Ce serait là la méthode la plus rapide pour hausser nos rendements moyens. Ensuite il faudrait que le producteur connaisse assez bien son troupeau pour fournir à chaque animal le niveau d'alimentation qui lui permettrait de donner la production optimale dont j'ai parlé plus haut. Ajoutons qu'il est toujours important de prendre sur la ferme même la plus grande partie des aliments qu'il soit économique d'y produire.

Au congrès des meuneries

L'idéal pratique de la coopération agricole

* Un texte de M. G.-E. Turcotte, directeur général

(En conclusion du récent congrès des meuneries coopératives, le directeur général de la Coopérative Fédérée, M. G.-E. Turcotte, a insisté sur ce que la coopération agricole offre et peut offrir à l'agriculture et au cultivateur lui-même, si elle est bien comprise et si elle prend les moyens de bien utiliser toutes ses ressources. Après avoir rappelé brièvement les divers ordres de problèmes que la coopération agricole doit résoudre et qui retiennent actuellement l'attention des coopérateurs, M. Turcotte a abordé le vif de son sujet.)

Je n'ai pas l'intention d'y revenir aujourd'hui, si ce n'est pour indiquer que nous n'avons pas résolu tous ces problèmes. Je veux néanmoins profiter de cette réunion qui associe présidents et gérants de la majorité de nos coopératives agricoles pour souligner les progrès considérables accomplis depuis un an, grâce à ce que j'appellerai une prise de conscience nouvelle des ressources que nous possédons et à la mise en oeuvre des moyens aptes à les mieux utiliser.

Je veux donc vous parler brièvement d'un idéal, d'une équipe, d'un dynamisme, d'une organisation (infrastructure), au service du coopérateur agricole.

Un idéal. On a dit et redit que l'objectif général de la coopération agricole c'est d'établir une organisation économique, possédée et contrôlée par les agriculteurs qui travaillent à améliorer la situation générale de ses membres et éventuellement de tous les agriculteurs, en répondant à leurs besoins individuels et collectifs. Ce qui veut dire encore assurer à l'agriculteur de meilleurs débouchés pour ses produits et lui procurer au meilleur compte, en quantité et en qualité, les fournitures, accessoires, produits ou services nécessaires à sa production. C'est ainsi que l'agriculteur devient son propre marchand, qu'il possède sa ou ses propres usines, dans une institution dirigée et contrôlée par lui. C'est ainsi aussi, qu'il acquiert droit de parole ou de décision concernant ses intérêts fondamentaux de producteur.

Il n'est rien d'aussi efficace pour faire réfléchir un vendeur, un transformateur ou un acheteur de produits agricoles, que l'existence d'un concurrent efficace. Et si ce concurrent, ou ce canal alternatif de commercialisation, est une coopérative, alors nous avons en main un instrument puissant susceptible

d'infléchir les décisions économiques dans le sens des intérêts des agriculteurs, des agriculteurs considérés comme producteurs et non comme investisseurs, puisque leurs intérêts résident dans leur titre d'usager ou de client - le rendement du capital qu'ils ont engagé n'étant pas une préoccupation majeure, comme c'est le cas des entreprises non coopératives.

Si donc la coopérative est en quelque sorte une partie de chacun des sociétaires qui la composent, comment se fait-il qu'il faille développer autant d'efforts pour les amener à acheter dans leur propre magasin ou meunerie ou à livrer leurs produits dans leur propre usine. Voit-on souvent un garagiste aller faire son plein d'essence à la pompe de son compétiteur parce que les prix qu'il annonce, aujourd'hui, sont plus bas qu'les siens? Il est vrai que la propriété dans une coopérative est considérablement diluée et que le geste que pose le cultivateur membre de sa coopérative en allant chez son concurrent peut n'avoir de conséquence économique immédiate. Mais ne voit-on pas qu'à long terme, la répartition de ces gestes par un nombre élevé de sociétaires, constitue la négation même de la coopération.

Et en saine logique, ce qui est vrai du sociétaire vis-à-vis sa coopérative l'est également de la coopérative-sociétaire à l'endroit de sa fédération.

Evidemment, il y a des conditions prérequis pour que cette loyauté s'exerce bien sans pénalisation. Je veux dire que la coopérative doit être bien équipée, bien administrée, raisonnablement efficace.

On ne peut pas exiger qu'un sociétaire assume les frais d'entretien d'un mouvement purement pour des raisons idéologiques. C'est donc et sûrement pour des avantages monétaires que le cul-

tivateur adhère à sa coopérative, mais il faut alors distinguer entre les avantages à court terme et les avantages à long terme. Les cultivateurs de l'Ouest qui ont bâti l'an dernier une usine de \$24,000,000.00 pour la fabrication des engrais chimiques (Western Cooperative Fertilizer Ltd) mettraient la clef à la porte aujourd'hui s'ils ne regardaient pas au bout de leur nez. Leur présence sur le marché a fait baisser considérablement les prix des engrais chez tous les cultivateurs de l'Ouest, et ils doivent conséquemment affronter une concurrence qui ne cherche pas nécessairement à rendre rentable l'usine coopérative, mais une concurrence qui cherche à retenir dans ses rangs un groupe de cultivateurs et d'institutions coopératives qui ont décidé de "se mettre chez-eux". Les coopératives, les nôtres comme celles de l'Ouest, se présentent alors "comme un moyen pour une classe sociale de reprendre en main son destin", au lieu d'être considérée comme un instrument ou un argument de marchandage.

C'est cet idéal que nous devons prêcher, tous, auprès des membres de nos coopératives. Dépourvus de ce sens, de cet idéal, nos coopératives ne sont que des entreprises ordinaires possédées conjointement par un groupe de cultivateurs qui font ensemble des affaires. Elles ne deviennent pas pour autant des entreprises condamnables, mais il faudrait peut-être alors songer à les "débaptiser". Une vraie coopérative est celle qui est non seulement possédée contrôlée et dirigée par ses membres, mais qui est utilisée par eux. Je m'interroge sur l'avenir des coopératives, s'il en est, dont les affaires agricoles sont traitées moitié par les sociétaires, moitié par les non-sociétaires, c'est-à-dire par ceux que j'appellerai les nomades de la coopération. Dans la coopérative, nous avons besoin plus des propriétaires que des locataires. Si je suis locataire de la maison que j'habite, ou de la ferme que j'exploite, j'ai un choix à faire, un seul, qui est vraiment de mon ressort: celui de rester ou de m'en aller. Et vous savez que les gens sérieux et ambitieux s'en vont, quand ils n'achètent pas la ferme ou la maison, cela dû-il, leur coûtant momentanément quelques sacrifices d'argent. (à suivre)



Dr R. POIRIER
Doyen,
Faculté
d'Agriculture,
Université Laval,
Québec, P.Q.

plantes en produits animaux. Ici, le cultivateur de chez-nous doit faire un examen de conscience qui lui indiquera s'il est au-dessous ou au-dessus de la moyenne. Notre groupe agricole ne participera pas à l'augmentation réelle des vivres dans le monde avant d'avoir haussé son taux général de conversion à un niveau meilleur que celui de 7 pour 1.

Je sais qu'ici les producteurs du poulet de grill, de dindes ou de porcs se croiront dans une classe à part, puisqu'ils ont, comme groupe, fait des progrès beaucoup plus spectaculaires que les autres groupes dans ce domaine. Je dois cependant leur rappeler qu'il y a encore place pour des succès additionnels et que pour arriver à ces succès, il faut travailler de trois façons différentes. Il faut d'abord

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES

Semaine du 13 novembre

DATE:	SALLE:	ENDROIT:
Le 15 novembre	Manoir Bilodeau	Saint-Isidore
Le 16 novembre	Hôtel du Pignon	Saint-Apollinaire
Le 17 novembre	Coopérative de Parisville	Parisville

L'ADOPTION DU BILL SUR LES PROVENDES

Le projet de loi instituant un Office canadien des provenances a enfin été adopté en troisième et dernière lecture par la Chambre des communes. On sait que le projet avait été soumis au Parlement le printemps dernier, mais que l'étude en avait été retardée pour diverses raisons, dont les dernières vacances parlementaires.

Le bill est revenu à l'ordre du jour peu après la reprise des travaux parlementaires. On l'a scruté soigneusement tant à la Chambre qu'en Comité et il a fait des progrès considérables ces dernières semaines... A un point tel qu'à toutes fins pratiques il est maintenant devenu loi.

Le ministre responsable du projet de loi a consenti à faire un certain nombre de modifications mineures -- et souvent justifiées -- au bill original. A cet égard, M. Maurice Sauvé s'en est tenu aux opinions de députés venant de toutes les parties du Canada, leur a donné rondement la réplique lorsque les changements proposés n'avaient pas leur raison d'être, tout en étant disposé à étudier et à accepter leurs amendements lorsqu'il les croyait justifiés.

DERNIÈRES QUESTIONS

Les deux dernières questions soulevées durant les moments qui ont précédé l'approbation en 3e

lecture de l'Office canadien des provenances concernaient la possibilité d'aider à l'acheminement vers l'Est du maïs-grain produit en Ontario ainsi qu'à la façon d'assurer les frais d'administration du prochain Office.

Craignant que le nouvel organisme ne favorise indûment les importations à bon marché ou à forfait du maïs-grain provenant des Etats-Unis, de nombreux députés de l'Ontario ont maintes fois demandé à M. Sauvé d'allouer également une forme d'aide au transport du maïs de l'Ontario vers les provinces de l'Atlantique et vers le Québec, occasionnellement. "Si les approvisionnements disponibles de maïs de l'Ontario pouvaient servir au pays avant qu'on en importe des Etats-Unis, cela aiderait grandement les producteurs ontariens," a fait observer l'un des députés oppositionnistes de cette province.

RÉPONSE SAUVÉ

A quoi M. Sauvé a répondu: Il existe déjà un droit de douane de 8% qui frappe les importations de maïs en provenance des E.U.... Si les producteurs des E.-U. décidaient d'exporter à vil prix chez nous le trop-plein de leur production de blé d'Inde, il ne fait pas de doute qu'en pareil cas, les lois contre le dumping s'appliqueraient immédiatement pour favoriser les producteurs ontariens qui, depuis des années, déploient de grands efforts pour accroître leur production de maïs.

Et le Ministre d'enchaîner: "Il y a en ce moment des pourparlers avec les chemins de fer touchant les taux de transport des grains convenus entre l'Ontario et les provinces atlantiques. Il en résultera une amélioration de la position du maïs ontarien dans les Maritimes et, par la suite dans le Québec."

A un député qui lui demandait si les allocations au transport par fer vers les Maritimes s'appliqueraient tant au maïs ontarien qu'aux provenances de l'Ouest, le Ministre a répliqué à peu près comme ceci: Il appar-

tiendra à l'Office de décider de la question. L'estimation du prix de revient et le paiement des frais de transport impliquent des difficultés techniques... Je songe en ce moment à la possibilité de voir les chemins de fer négocier avec les producteurs de provenances de l'Est à des prix convenus vers les endroits où s'applique déjà le régime actuel... Même sans subventions, le maïs ontarien s'en trouverait placé dans une situation plus favorable dans les Maritimes et le Québec par rapport au maïs importé des E.U.

FRAIS D'ADMINISTRATION

En réponse à des questions, M. Sauvé a précisé que c'était nettement son intention de modeler les frais d'administration du futur Office sur ceux qui existent pour la Commission canadienne du blé. On sait que le fonctionnement de la Commission canadienne du blé, à Winnipeg, est assuré par l'appui financier des producteurs de céréales des Prairies; que ces derniers en endossent tous les frais. Quelques députés semblaient avoir une peur bleue que toutes les dépenses par le nouvel Office soient soldées entièrement par le Trésor fédéral -- ce qui aurait mis les producteurs de l'Ouest sur un pied d'infériorité par rapport aux producteurs - éleveurs de l'Est.

Le Ministre les a rassurés en déclarant: Dans la mesure où l'Office participera aux achats et aux ventes de céréales, ces transactions assureront le paiement des dépenses de l'Office. Le Trésor fédéral ne sera appelé à défrayer que les paiements de l'Office qui concernent l'aide au transport des grains de provenance vers l'Est et la Colombie... Les opérations financières de l'Office, qui sont de même nature que celles de la Commission canadienne du blé, devront être défrayées par l'Office lui-même.

ENQUÊTES AUTORISÉES

Un député lui a alors demandé: Cela comprendra-t-il le traitement des membres de l'Office? A quoi M. Sauvé a répliqué: Oui, tout comme pour la Commission.

Le Conseil général de l'UCC appuie les demandes pour dommages aux récoltes

A la suite de l'intervention de la délégation de Rimouski lors du Congrès annuel de l'UCC à Beauport, le Conseil général de l'UCC manifeste par résolution son appui à toute demande d'aide en faveur des agriculteurs sinistrés de la région de Rimouski

et de la région de Témiscamingue.

Dans un mémoire qu'elle présentait à l'Hon. Clément Vincent au cours de septembre dernier, la Fédération de l'UCC de Rimouski décrivait ainsi les pertes de récoltes dans les comtés de Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Matane et Matapédia: "Contrairement aux autres régions de la province, la sécheresse a sévi dans nos régions au cours de l'été 1966 au point de compromettre la récolte de foin et d'affecter la récolte des céréales et le rendement des pâturages."

"L'enquête que nous avons menée révèle un rendement moyen de foin à l'arpent légèrement inférieur à une demi tonne (1/2 tonne). Un bon nombre de cultivateurs ont coupé du grain vert pour nourrir les animaux à cause de l'insuffisance des pâturages. Pour d'autres, la récolte de grain a été inférieure à une récolte normale. Il est certain que s'il n'y a pas d'aide, nous allons assister à une vente massive du bétail laitier. Compte tenu de l'absence de l'assurance-récolte tant promise, il faut donc recourir à l'Etat".

Dans la lettre qu'il adresse le 28 octobre dernier à M. Paul (Suite à la page 18)



Le nouvel exécutif de l'U.C.C. pour l'année 1966-1967. De gauche à droite, 1ère rangée: M. Joseph Bouchard, M. Lionel Sorel, président général M. Paul Couture, deuxième vice-président. 2ème rangée: M. Ovide Lebel et M. Adrien Babin. Manquant sur la photo M. Albert Allain, premier vice-président et M. Gilbert Filion, président de la Fédération des Laurentides.

A des députés qui s'inquiétaient quant au choix et à la nomination des membres du Comité consultatif de l'Office, le Ministre a répondu: Nous demanderons aux organisations agricoles de nous conseiller et de nous proposer chacune une, deux ou trois personnes, puis nous choisirons parmi celles qui nous auront été proposées... Ces membres seront nommés sur une base régionale et représenteront des associations agricoles.

Précisons en terminant un point qui nous semble important: Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser l'Office à faire des enquêtes sur tout ce grains de provenance dans l'Est et en Colombie; 2) aux approvisionnements et aux prix des provenances dans ces régions; 3) aux versements qui se rapportent aux frais d'emmagasinage et de transport des provenances en vertu de la présente loi.

La souffeuse à neige

LILLISTON

Réversible fonctionne de deux façons pour enlever facilement la neige.



Par traction rapide POUR ENLEVER RAPIDEMENT la nouvelle neige légère... ou changez 3 boulons et poussez avec force dans les poudreries. Pas d'équipement supplémentaire à acheter. Largeur de fonctionnement 6 pieds. Chute de déversement réglable.

Distributeurs dans le Québec. Equipements Mariville Inc. Importateur - Distributeur, Mariville, Québec, Tél.: OL-8-8181

Les nouvelles scies légères et ultra-puissantes...

LA PIONEER 11-20 11-50

Légères! Puissantes! Rapides! Les scies à chaîne Pioneer 11-20 et 11-50, légères et ultra-puissantes. Ces deux jumelles, avec toutes les qualités des grosses Pioneer, sont les plus puissantes de toutes les scies légères. La 11-20 et la 11-50 à huilage automatique.

Elles sont ULTRA-PUISSANTES



PIONEER SAWS LTD., PETERBOROUGH, CANADA



VEUVE SEVERY

le gin joyeux

10 oz (No 168-A): \$2.10
25 oz (No 168-B): \$4.80
40 oz (No 168-C): \$7.30

Distillé au Québec pour la distillerie Veuve H. Severy, Hasselt.

PARTNER R14S

LÉGÈRE	PUISSANTE	SÛRE
La Partner R 14S pèse seulement 18 lb, chaîne et guide-chaîne compris. Mais, bien que légère, elle ne perd rien de sa robustesse et de sa sécurité.	Partner R 14S -- la plus puissante parmi les poids légers du marché -- est d'une rapidité et d'une résistance de tout premier ordre. Son parfait équilibrage facilite le travail dans toutes les positions.	La Partner R 14S, basée sur une construction éprouvée, vous assure à la fois une grande économie d'exploitation et un fonctionnement parfaitement sûr.

THÉO TURGEON inc.

105, boul. des Capucins, Québec 3, P.Q. Tél.: code 418 529-2554
SEUL DISTRIBUTEUR DANS LE QUÉBEC, LES MARITIMES ET LE NORD DE L'ONTARIO
Représentants demandés dans certains territoires

OEUFs: marché ferme ou raffermi

De nouveau, le marché des oeufs s'est raffermi la semaine dernière presque partout au pays. Les prix au producteur des premières catégories -- de certaines d'entre elles du moins -- ont monté de 1 à 5 cents la douzaine en plusieurs endroits. Peu de changement aux prix des catégories inférieures.

Prix des A gros en cartons, du grossiste au détaillant, un peu plus fermes en fermeture. A Montréal, ils se vendaient 67.5 c.; à Toronto, 67.3c. Prix des oeufs non classés à St-Félix-de-Valois: inchangés pour les trois premières catégories, c'est-à-dire 59c. pour A extra gros; 57c. pour A gros et 54c. pour A moyens; les A petits à 38c., ont gagné un point; les B et les C ont continué de s'écouler à 28 et 20c. respectivement.

Si l'on fait exception des A moyens, les cours de toutes les catégories supérieures se sont raffermis en Ontario à la faveur d'approvisionnements souvent inférieurs à la demande, celle-ci passable pour le moins. A Montréal, arrivages locaux tout à fait insuffisants pour répondre à une demande active; compléments venus d'en dehors de la province. Prix stationnaires dans l'ensemble à l'exception des A petits qui firent des gains.

Provinces atlantiques: prix stables dans l'ensemble; arrivages assez volumineux: modérés chez les A moyens, mais en excès des besoins pour les A gros.

VOLAILLE: quelques révisions

Prix au producteur généralement soutenus sur les principaux marchés de la volaille la semaine dernière. Voici les quelques rares révisions au rapport officiel.

Volaille vivante: A London et à Toronto, les poules de 5 livres et plus ont baissé d'un demi-cent la livre; à Winnipeg, recul de 1/2 à 1 c. des poulets bien en chair et des poules légères; à un certain nombre d'endroits, les jeunes dindons ont réalisé des avances variant de 1/2 à 2 c.

PORCS: baisse dans l'Ouest

Ton irrégulier du marché des porcs la semaine dernière, les prix tendant à se maintenir dans l'Est et à décliner dans l'Ouest.

Prix des porcs de la catégorie A: Toronto, faible raffermissement en fermeture à \$33.05 - \$34.75; Montréal, inchangés à \$32. - \$33.; Winnipeg, perte de \$2.50 les 100 livres à \$29.15 - \$31.15; Calgary et Edmonton, baisse de \$1.60 à \$30. - \$31.; Lethbridge, en baisse à \$29.75 - \$31.25; Saskatoon, perte de \$1.50 en fermeture à \$28.45 - \$30.05.

VEAUX: perte de \$2-\$3 à Winnipeg

La semaine dernière, rareté des veaux Bons et De choix qui se vendaient \$30. - \$39. à Toronto, tandis qu'un grand nombre de sujets médiocres étaient difficiles à écouler; à Montréal, transactions actives chez toutes les classes, les meilleures restant à peu près aux mêmes prix que ceux de la semaine précédente: \$34.50 - \$43.50; à Winnipeg, de \$2. à \$3. de moins en fermeture à \$30. - \$35. Les bons sujets, de type à boucherie, ont perdu \$1. à Winnipeg à \$24. - \$25.; à Edmonton de même, \$20.50 - \$22.

AGNEAUX: \$1 de moins à Toronto

Quelques variantes aux marchés des agneaux et moutons la semaine dernière. A Toronto, les Bons se vendaient \$1. de moins à \$21. - \$22. -- quelques rares transactions à \$23.; à Winnipeg, prix ou stables ou supérieurs de 50c. les 100 livres à \$20. - \$20.50; à Edmonton, marché plutôt stationnaire à \$19.50 - \$20.

BOVINS: baisse généralisée

Livraisons considérables la semaine dernière. Ton très instable du marché d'un jour à l'autre. Au début de la semaine, ton passable; par la suite, pressions des arrivages et pertes sensibles des prix -- même chez les meilleures classes de boucherie.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de stables à inférieurs de \$1.50 les 100 livres; génisses, de stables à inférieurs de \$1.; vaches, fluctuations de 50c. vers le haut à \$3. vers le bas -- gain de 50c. à Montréal à \$18.50 - \$20.; taureaux, en général, de stables à inférieurs de \$1.

Bovins d'engrais ou de remplacement: échanges passablement actifs dans la plupart des classes; baisses de prix dispersées chez les femelles; prix plutôt stables chez les mâles.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 14,744 têtes.

PRODUCTION: produits laitiers

Nouveau fléchissement de la production du beurre en septembre. Production des neuf mois janvier-septembre de cette année: environ 270.4 millions de livres au total, soit 5 1/2 millions de moins que durant la période correspondante de l'année dernière. Durant les mêmes mois, augmentation d'environ 7 millions de livres dans le rendement total de fromage. Aussi de janvier à septembre inclusivement, baisse de 3.5 millions de livres du lait évaporé entier par rapport à l'an dernier; poudre de lait écrémé, accroissement d'environ 27.4 millions de livres en regard des mêmes mois l'an dernier.

NOUVELLES: agricoles en vrac

Les stocks de viande au 1er octobre dernier dans les frigos canadiens étaient inférieurs de 10 millions de livres environ à ceux de la même date de 1965; c'est surtout chez la viande fraîche qu'il y a diminution; réduction mineure des viandes congelées... On prévoit sous peu un fléchissement léger du prix des oeufs par suite d'une augmentation graduelle de la production... Stocks actuels de beurre de fabrique en entrepôt: environ 85.7 millions de livres contre 49.4 millions en 1965... De septembre à août, 603,000 travailleurs agricoles -- 22,000 de moins que l'an dernier... L'assurance-récolte du blé d'hiver en Ontario (semé en septembre) ne pourra être vendue aux fermiers de la province voisine avant ou durant les semailles; on affirme cependant que les dispositions en seront prêtes d'ici le 1er décembre et que les producteurs de blé pourront s'en prévaloir pour la moisson 1966-67.

La hausse de subside refusée pour le fromage d'exportation

Au cours de sa dernière journée, soit le 20 octobre 1965, le Congrès générale de l'U.C.C. à Beauport a envoyé un télégramme à M. S.B. Williams, président de l'Office de stabilisation des prix des produits agricoles à Ottawa, pour demander la hausse du subside à l'exportation du fromage cheddar. Voici copie de ce message et la réponse de M. S. B. Williams en date du 21 octobre, lequel ne croit pas que cette hausse soit dans "les meilleurs intérêts de l'industrie laitière".

TÉLÉGRAMME

Délégués U. C. C. réunis
Assemblée générale annuelle
Beauport demandent subside exportation fromage soit haussé immédiatement 1 cent la livre avec effet rétroactif 16 septembre 1966 - stop - Mesure nécessaire en vue coordonner

politique laitière pour les différents produits -

P. H. Lavoie
Secrétaire Général UCC.
Léopold Harvey
Président
Fédération producteurs lait
Industriel Québec.

Monsieur P.H. Lavoie,
Secrétaire général,
Union Catholique
des cultivateurs
du Québec,
515, avenue Viger,
Montréal (24e) (Québec)

Monsieur,
J'accuse réception de votre télégramme du 20 octobre au sujet de l'aide accordée à l'exportation du fromage cheddar. La question de l'importance de l'aide à l'exportation de ce produit a été examinée en profondeur

avec le groupe consultatif formé de producteurs et de fabricants de l'Office de stabilisation des prix agricoles.

Par la suite, les membres de l'Office se sont réunis et ont étudié le problème. De l'avis de l'Office, une aide accrue à l'exportation du fromage cheddar en ce moment ne servirait pas à la longue les meilleurs intérêts de l'industrie laitière.

Je peux toutefois vous assurer que l'Office continue d'examiner de très près la situation; advenant que les circonstances le justifient, il convoquera immédiatement le Comité consultatif d'aide à l'exportation et examinera de nouveau la situation.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président
S. B. WILLIAMS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Direction générale de l'éducation permanente

cours par
correspondance

Des milliers de personnes ont déjà profité des nombreux cours par correspondance offerts par le Ministère de l'Éducation du Québec.

pourquoi pas vous?

Augmentez vos chances de succès en améliorant
vos connaissances dans l'un
ou l'autre des domaines suivants:

SECTION TECHNIQUE

Mathématiques I (éléments)
Arithmétique appliquée
à l'industrie
Calcul différentiel et intégral
Dessin technique (éléments)
Lettrage en dessin industriel
Éléments de lecture de plans
Lecture de plans de maisons
Mesurage et traçage pour le
métal en feuilles
Menuiserie (éléments)
Équerre de charpente
Soudage oxyacétylénique
Radio (théorie)
Métiers de l'imprimerie
Lettrage d'enseignes
Électricité appliquée
à l'automobile
Électricité
Montages électriques
Machines fixes 4A et 4B

Machines fixes 3A et 3B
Machines fixes 1A et 1B

SECTION COMMERCIALE

Arithmétique commerciale
Correspondance commerciale
en anglais
Anglais (éléments)
Français commercial
Pratique des affaires
Tenue de livres
Pratique bancaire
Loi des lettres de change
Géographie économique
du Canada
Comptabilité générale

SECTION SPÉCIALE

Couture et confection
pour dames
Hygiène pour coiffeurs
et coiffeuses

Frais d'inscription minimes

SI L'UN DE CES COURS VOUS INTÉRESSE, N'ATTENDEZ PLUS!
DEMANDEZ SANS RETARD UN PROSPECTUS



SERVICE DES COURS PAR CORRESPONDANCE
407, boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél.: 873-2210

VEUILLEZ, SANS OBLIGATION DE MA PART, M'EXPÉDIER GRATUITEMENT
LE PROSPECTUS DE VOS COURS PAR CORRESPONDANCE

Nom _____

Adresse _____

Conseil général de l'U.C.C. pour l'année 1966-67

Cette photo prise lors du congrès général annuel de l'U.C.C. présente le conseil général de l'Union Catholique des Cultivateurs pour l'année 1966-67.

De gauche à droite 11ème rangée: M. Germain Lefebvre, président de la Fédération de Nicolet M. Paul Couture, président de la Fédération de Trois-Rivières et deuxième vice-président de l'U.C.C. M. Lionel Sorel, président général M. Joseph Bouchard, président de la Fédération du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Roger Landry, président de la Fédération des Producteurs d'oeufs de consommation. M. Philippe Denon, président de la Fédération de Sherbrooke M. Léonard Otis, président de la Fédération de Rimouski 21ème rangée: M. Adrien Babin, président de la Fédération de Gaspé M. Jean-Marie Chamard, président de la Fédération la Côte du Sud M. Flavien Couture, président de la Fédération de Québec-Sud M. Clément Lévesque, président de la Fédération de Saint-Hyacinthe 31ème rangée: M. René Lemieux, président de la Fédération de Québec-Est M. Napoléon Pérusse, président de la Fédération de Québec-Ouest M. Paul A. Dansereau, président de la Fédération de Saint-Jean-Valleyfield M. Aristide Pelland, président de la Fédération de Joliette M. Paul Lebris, président de la Fédération de Témiscamingue Manquent sur la photo M. Albert Allain, premier vice-président et M. Gilbert Filion, président de la Fédération des Laurentides et M. Louis-Philippe Rioux, président des syndicats de producteurs de Lait de la Province de Québec.



L'agriculture

Abolir les barrières douanières

«Il faut améliorer le niveau de vie des agriculteurs, mais s'il est certes souhaitable d'éliminer les barrières douanières, il est d'autres mesures qu'il conviendrait d'adopter», a déclaré en substance M. J. J. Green, chef de la délégation canadienne, à la réunion des ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E. à Paris. Le ministre a notamment cité: l'aménagement des régions rurales, l'éducation (alors que le relèvement du niveau d'instruction des fermiers devient un impératif), les mesures sociales (telle l'assurance-chômage) et l'amélioration de la technologie, de la gestion et de la commercialisation.

Faisant auparavant le point de la situation mondiale de l'agriculture, le ministre de l'agriculture du Canada, avait constaté que le problème principal n'est plus aujourd'hui celui des excédents, mais au contraire l'insuffisance de la production dans les pays en voie de développement.

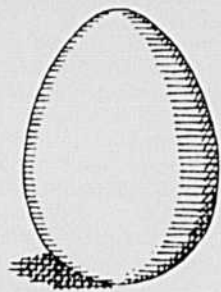
Au passage il avait marqué quelque inquiétude à l'égard de la politique agricole du marché commun: il a regretté l'espèce d'«isolement à six» que représente la Communauté économique européenne ainsi que «ses règlements de commercialisation qui ont pour effet de détourner le commerce au détriment des tiers pays, en faveur des pays de la Communauté».

D'autre part M. Green a constaté que la libéralisation du commerce mondial n'a guère fait de progrès depuis 1960 et que la négociation du Kennedy Round progresse bien lentement.

Analysant la situation agricole au Canada, le ministre a indiqué que la main-d'oeuvre agricole ne représente plus que 7 p.c. de la main-d'oeuvre locale, contre 11 p.c. il y a cinq ans; le nombre des fermes n'a cessé de décroître tandis que la superficie moyenne des exploitations va augmentant. Enfin le ministre a souhaité que dans les programmes d'aide aux pays sous-développés, on tienne davantage compte de l'agriculture.

Les ministres de l'agriculture des vingt-et-un pays membres de l'O.C.D.E., réunis à Paris, ont terminé leurs travaux. Ils ont notamment pris en considération les propositions faites par le représentant de la France, M. Edgar Faure, qui tendent à établir les prévisions de l'augmentation de la production agricole dans le monde, en vue d'adapter, de manière concertée, les ressources aux besoins alimentaires mondiaux.

(Le Devoir)



doublez votre argent avec l'émission du centenaire des Obligations d'Épargne du Canada

Les Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire, vous offrent un rendement sans précédent: elles rapportent 5,48% en moyenne par année si vous les conservez jusqu'à l'échéance.

Les nouvelles obligations portent intérêt, comme suit: 5% pour chacune des quatre premières années, 5 1/2% pour chacune des trois années suivantes, 5 3/4% pour l'année qui suit et 6% pour chacune des cinq dernières années — soit, au total, 82,25 d'intérêts par \$100 d'obligations.

En outre et pour la première fois, ces nouvelles obligations vous permettent de composer l'intérêt. Pour profiter pleinement de cet avantage, laissez attachés à l'obligation tous les coupons d'intérêt annuel jusqu'au 1er novembre 1979. Vous recevrez ainsi un intérêt sur l'intérêt, soit 827,75 de plus par \$100 d'obligations.

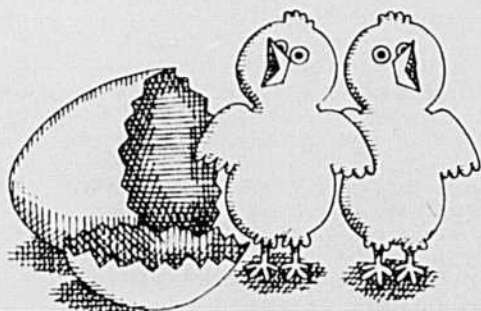
Si on additionne tous ces intérêts, leur somme totale s'élève à \$100 par \$100 d'obligations. C'est un moyen sûr de faire fructifier vos économies. DOUBLEZ VOTRE ARGENT avec des Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire.

L'émission du centenaire comporte en plus tous les autres avantages qui ont fait des Obligations d'Épargne du Canada le placement préféré des Canadiens.

Elles sont toujours aussi faciles à acheter, au comptant ou par versements, de votre employeur, banque, caisse populaire ou courtier. Le minimum est de \$50 et le maximum de \$10,000. Toute personne résidant au Canada ainsi que toute succession peuvent en acquérir jusqu'à concurrence de cette limite.

Elles sont toujours aussi simples à encaisser, en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt. Il suffit de présenter l'obligation à votre banque après avoir rempli la demande de remboursement qui y est imprimée et l'on vous remettra immédiatement votre argent.

Et n'oubliez pas qu'elles sont plus que jamais bonnes à garder, car elles offrent un rendement sans précédent et rapportent un intérêt sur l'intérêt. DOUBLEZ VOTRE ARGENT avec des Obligations d'Épargne du Canada, émission du centenaire.



C-67F

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

A Rivière-du-Loup

L'honorable Clément Vincent expose l'attitude du gouvernement vis-à-vis le plan du B.A.E.Q.*

Ma présence ici en tant que porte-parole officiel du gouvernement du Québec revêt un caractère un peu particulier. C'est en effet la première fois qu'un représentant du gouvernement s'adresse à deux conseils économiques régionaux réunis en congrès conjoint, et aborde la problématique du développement d'une région en fonction d'un plan conçu à la suite de recherches prolongées et systématiques.

C'est également la première fois qu'un représentant du Conseil des ministres a l'occasion de communiquer aux responsables du plan du B.A.E.Q. les réactions officielles qui découlent d'une étude sérieuse des recommandations de ce plan.

Deux préoccupations de base nous unissent donc aujourd'hui. D'abord le développement de la région en fonction des exigences économiques et en fonction des facteurs humains. Et, ensuite, les possibilités concrètes de se servir du plan du B.A.E.Q. comme d'une feuille de route valable.

Nous sommes conscients que la population et particulièrement vous qui représentez cette population, avez étudié à fond dans le passé et surtout depuis le 20 juillet, les détails de ce plan.

Votre étude s'est située, et c'est normal, au niveau d'une confrontation entre vos besoins, vos aspirations et le contenu du plan. La région que vous connaissez et dans laquelle vous vivez doit être votre point de référence principal.

Mais vous comprendrez que le gouvernement, de par son mandat et ses responsabilités, doit adopter une ligne de conduite qui, tout en étant en quelque sorte complémentaire à la vôtre, doit tenir compte des problèmes de l'ensemble de la province.

Pour bien comprendre l'attitude du gouvernement vis-à-vis le plan du B.A.E.Q., il faut faire la distinction entre deux aspects bien définis : le Plan est à la fois un ensemble d'objectifs et un ensemble des moyens concrets proposés pour atteindre ces objectifs. Ces deux aspects sont intimement reliés mais ils suggèrent des voies d'approche différentes.

Il y a moins de trois mois que le gouvernement a reçu le plan du B.A.E.Q. Il a adopté une attitude positive dans l'étude de ce plan. En effet, le gouvernement a confié le Plan au Conseil d'Orientation économique du Québec en lui demandant de présenter au Conseil des ministres les recommandations qui s'imposaient. Le Conseil d'Orientation économique a proposé de diviser le travail en trois grandes étapes.

Il s'agissait dans la première étape de fournir au Conseil des ministres une liste de projets prioritaires à entreprendre dans le territoire-pilote. Ces projets devaient être intégrés au budget 1967-68. Le Conseil d'Orientation économique vient de remettre au Conseil des ministres une première liste de priorités que nous nous sommes empressés d'étudier. Nous en reparlerons plus tard.

Dans la deuxième étape, il s'agira d'évaluer les grands objectifs du Plan et

les grandes politiques qui y sont proposées et de les confronter avec les politiques actuelles du gouvernement et les politiques à venir. Il faudra alors répondre à des questions comme celles-ci : la région pilote doit-elle vraiment être considérée comme la région touristique numéro 1 du Québec tel que le suggère le Plan ? dans quelle mesure l'établissement, dans des centres prioritaires, de petites et moyennes industries est-il réalisable ? quels types d'organismes faut-il mettre en place pour accomplir les tâches nouvelles prévues par le Plan ?

Les résultats de cette seconde étape devraient commencer à se concrétiser d'ici quelques mois.

C'est une étape cruciale car l'aspect pilote de l'expérience y prendra son sens véritable. En effet, à partir de cas concrets, certaines politiques devront être remises en question, d'autres devront être modifiées, améliorées, etc.

Les décisions prises au cours de cette deuxième étape devront être traduites en gestes concrets. Cette mise en application constituera une troisième étape au cours de laquelle il y aura lieu d'introduire des législations nouvelles, de procéder à des investissements supplémentaires, de créer des organismes nouveaux et de prévoir de nouvelles orientations administratives.

Ces étapes qui pourront à certains moments se chevaucher exigeront une cécité de travail bien agencée. C'est pourquoi le gouvernement entend fournir le personnel voulu au Conseil d'Orientation économique pour remplir son mandat.

Le gouvernement n'entend pas que ces étapes s'éternisent dans de multiples comités. Nous insistons pour que le travail de la première étape soit terminé au plus tôt. C'est pourquoi nous avons donné instruction au Conseil d'Orientations économiques de nous fournir une liste complète de priorités pour le 10 décembre 1966, afin de laisser au Conseil des ministres le temps de prendre ses décisions en vue du budget 1967-1968.

Au cours de ces trois étapes, les objectifs du Plan doivent être étudiés en fonction des exigences économiques de la région, des relations inter régionales et provinciales. Il y a interdépendance constante entre ces trois niveaux.

En effet, toute décision trop hâtive quant à l'exécution du Plan peut avoir des conséquences insoupçonnées sur des structures en pleine évolution, sur les conseils économiques régionaux, les gouvernements locaux, les conseils de comtés et sur les structures administratives régionales.

De plus, si l'on se situe dans une perspective provinciale, ceci pose le problème des relations fédérales-provinciales. Le Premier ministre a déjà annoncé sans équivoque que le développement régional constituait une responsabilité provinciale, mais les modalités et le contenu de cette responsabilité doivent faire l'objet de discussions avec le fédéral, discussions que nous entendons avoir d'ici quelques semaines. Le présent gouvernement a exprimé clairement la ligne générale qu'il entend suivre dans les relations avec le fédéral et ce n'est pas le lieu aujourd'hui d'en discuter les modalités concrètes en rapport avec le développement régional, même si je partage avec monsieur Sauvé l'opinion que ces discussions doivent avoir lieu le plus tôt possible.

Pour conclure ces considérations qui vous indiquent quand et comment le gouvernement entend prendre ses responsa-

bilités quant au plan de la région-pilote, je crois nécessaire de rappeler que le Plan sera exécuté harmonieusement dans la mesure où il y aura un certain équilibre entre une étude approfondie et la nécessité de gestes concrets; on ne peut sacrifier l'un à l'autre.

A l'aide de la première liste de priorités dégagées lors de l'étape initiale de la réalisation du Plan, le gouvernement a décidé de poser quelques gestes concrets qui seront suivis par d'autres dans un avenir rapproché.

Ces projets concrets que le gouvernement entend réaliser lors de l'exercice financier 1967-1968 sont basés sur trois principaux critères : Premièrement, il faut que ces projets soient compatibles avec les grands objectifs du Plan. En second lieu, nous avons exigé que ces projets soient réalisables à court terme sans changement majeur de législation et avec le personnel régulier du gouvernement autant que possible. Les désirs de la population, exprimés soit par le Comité de Liaison, soit par les Conseils économiques régionaux, soit par les corps intermédiaires constituent le dernier, mais non le moindre des trois critères.

A l'aide de ces trois critères, le gouvernement du Québec a décidé ce qui suit :

Le premier objectif du Plan visait à une modernisation des secteurs de base traditionnels, ce qui est en effet essentiel pour assurer un départ efficace dans le développement économique de la région. A cette fin, nous entendons établir dans le territoire-pilote un premier réseau de fermes-modèles qui serviront à réajuster périodiquement les normes de production de la ferme; les fermes laitières auront évidemment la priorité puisqu'elles s'inscrivent dans la vocation naturelle de la région. Mais nous entendons aussi mettre sur pied des fermes-modèles d'animaux de boucherie. Ces fermes seront d'ailleurs intégrées aux groupes de production dont la mise sur pied est prévue par la politique du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. De plus, nous entendons, par des investissements supplémentaires, encourager la modernisation de tous les secteurs de l'industrie laitière et ceux des utilités professionnelles, tels les coopératives, etc.

Ces actions nous semblent respecter l'objectif du Plan. Toujours en relation avec le même objectif, nous avons accepté, dans le domaine forestier, la division de la région en huit zones de forêts publiques et sept zones de forêts privées. Le gouvernement mettra aussi à la disposition du ministère des Terres et Forêts les argentés nécessaires à la création d'une forêt domaniale en Gaspésie, ainsi qu'à l'accélération du processus de fusion des petites scieries. Quant au domaine de la pêche, le gouvernement augmentera le budget du financement de la flotte, mettra sur pied en Gaspésie et aux Îles de la Madeleine, des équipages de terre qui verront à l'entretien des bateaux et il agira de façon concrète sur la pêche côtière des Îles de la Madeleine en fonction des recommandations du Plan.

Nous croyons que ces projets constituent un départ valable vers le premier objectif du Plan.

La création d'activités dynamiques nouvelles constitue le second objectif du Plan. Des investissements seront faits pour développer trois stations touristiques importantes en Gaspésie. Ce problème du tourisme constitue, vous vous en doutez bien, un problème de taille et plusieurs

décisions importantes nécessitent une étude approfondie. Qu'on songe, par exemple, au parc de la Gaspésie où la mise en valeur touristique, l'exploitation minière, l'exploitation forestière sont trois options possibles et l'on aura une idée de la difficulté des choix à faire.

La valorisation de la main-d'œuvre constitue évidemment une pierre d'assise du développement économique en même temps qu'un objectif fondamental du Plan. Nous avons décidé, dans les cadres de la juridiction provinciale et dès que toutes les implications auront été explorées, d'aller de l'avant avec un projet de mobilité géographique et occupationnelle de travailleurs forestiers.

En participant avec les conseils économiques régionaux à la mise sur pied du Comité de Liaison qui travaille dans votre région depuis quelques mois, le gouvernement a déjà accepté au moins une des recommandations du Plan en ce qui concerne l'établissement d'un cadre institutionnel de planification et de participation.

Vous n'êtes pas sans vous douter que votre plan amplifie le problème que pose la coordination des efforts gouvernementaux. Tous les ministères doivent concentrer leurs efforts et, devant le grand nombre de projets qu'il sera possible d'exécuter dans le territoire-pilote, il faudra suppléer aux structures actuelles. Pour résoudre ce problème capital, le Conseil des ministres a décidé, lors de sa dernière réunion, de confier à un seul homme la tâche de coordonner l'exécution des décisions prises concernant le développement du territoire-pilote. Ce coordonnateur, directement responsable au Conseil des ministres, sera nommé de façon temporaire en attendant que nous puissions prendre une décision définitive quant aux structures d'exécution du Plan.

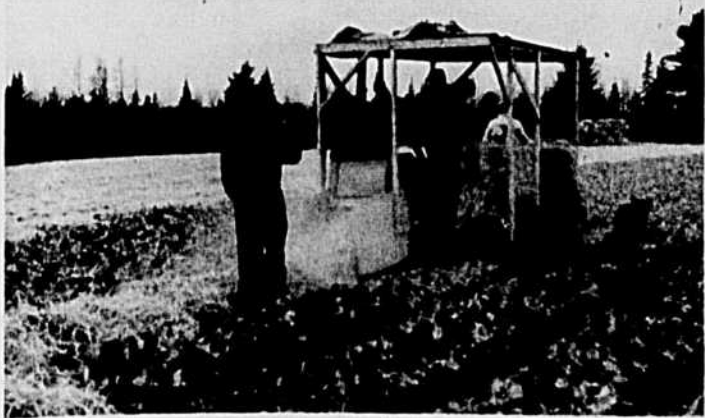
Cette décision vous démontre, je crois, l'importance que le gouvernement attache à une exécution cohérente et rationnelle du Plan. Ces premiers projets dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier 1967-68 représentent une somme de plus de \$6 millions. Ils sont évidemment loin d'épuiser la liste des mesures qui sont ou seront présentées au Conseil des ministres dans le cadre du Plan. Ils constituent une infime partie des investissements privés et publics qui seront faits dans la région en 1967-1968. Mais, parce qu'ils auront des conséquences sur la structure de certains secteurs d'activités, nous croyons qu'ils doivent avoir priorité dans le développement de la région.

J'ai tenté de situer d'une part comment le gouvernement entend travailler et les mesures à court terme qu'il entend adopter. Mais il est un principe de base dont je n'ai pas encore parlé et que je considère comme fondamental. Le gouvernement du Québec a l'intention de prendre toutes ses responsabilités dans le redressement économique de votre région non seulement en se servant du Plan, mais aussi à l'aide de ses politiques générales. Toutefois, le gouvernement ne remplacera pas les centres de décisions qui doivent agir dans la région pour assurer un mieux-être général. Ces centres de décision, que ce soient les individus, les corps intermédiaires, les compagnies privées, ont une responsabilité immense et primordiale dans la définition des objectifs et des moyens pour assurer un développement cohérent de la région.

(Suite à la page 9)

*

Discours de l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et représentant du gouvernement du Québec lors du congrès conjoint du Conseil économique du Bas St-Laurent (COEB) et du Conseil régional d'expansion de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine (CREGIM), à Rivière-du-Loup, les 22 et 23 octobre 1966.



Lorsque la fraisière occupe une grande superficie, mieux vaut faire le paillage à la machine.

Les raisons de l'abandon de l'agriculture

On a vu dans un article précédent que, d'après une enquête conduite en France auprès d'un grand nombre de travailleurs masculins d'origine rurale, l'abandon de l'agriculture tenait principalement à un fait économique, soit: l'insuffisance de revenu.

Ce n'est qu'en dernier ressort qu'apparaissent les raisons psychologiques: disparité entre le gain et le travail pour l'obtenir, désir d'indépendance, dureté des travaux, éloignement de la ville, etc.

LES RAISONS ÉCONOMIQUES

Les résultats des enquêtes démontrent la corrélation qui existe entre le développement économique d'un pays et la diminution relative de la population agricole. Dans presque tous les pays en effet, le revenu des agriculteurs augmente relativement moins que le revenu national.

Ce décalage provient, de façon générale, d'un taux d'accroissement de la productivité supérieur au taux d'augmentation de la demande des produits agricoles, ou encore le progrès technique, grâce à la mécanisation, permet d'obtenir la même production avec moins de travail et, de ce fait, des travailleurs sont libérés de l'agriculture.

LES RAISONS PSYCHOLOGIQUES

La différence de revenu entre l'agriculture et les autres secteurs d'activité est encore accentuée par des différences entre les conditions de travail et de vie des agriculteurs et celles des autres catégories sociales.

Les enquêtes faites dans divers pays relèvent en effet comme motifs déclarés du départ de l'agriculture: l'irrégularité des heures de travail, le manque de confort, les conditions de vie, les difficultés d'éducation pour les enfants, la dureté des travaux, l'absence de véritables loisirs, la malpropreté de certains travaux, etc.

L'IMPORTANCE DES RAISONS PSYCHOLOGIQUES

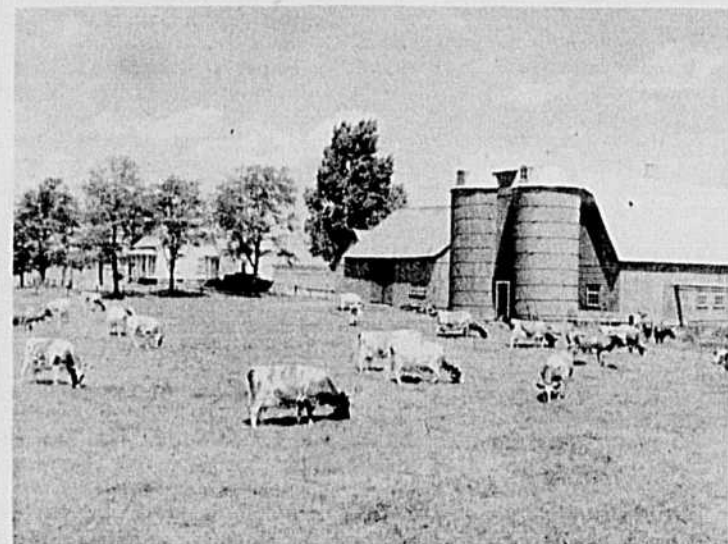
L'importance de ces différentes raisons psychologiques varie selon les régions d'origine des personnes interrogées, selon le type de production pratiquée (élevage, culture) et selon le statut d'origine. "C'est ainsi que les catégories non directement intéressées à la gestion et aux bénéfices de l'exploitation (salariés agricoles) sont surtout sensibles aux aspects immédiats du travail et des conditions de travail, alors que le souci de rentabilité leur demeure étranger".

LE STATUT D'ORIGINE

Les enquêtes mettent en lumière les attitudes différentes des travailleurs émigrés selon leur statut dans l'agriculture:

1- "Les exploitants sont liés à leur terre et semblent peu enclins à porter sur leur travail et leurs conditions de vie des jugements défavorables.

2- Les fils d'exploitants semblent moins attachés à l'entreprise familiale et n'envisagent pas de devenir des salariés dans



L'attrait de la ville exerce peu d'influence auprès du propriétaire d'une exploitation agricole viable et rentable.

l'agriculture. Ils espèrent trouver dans l'apprentissage d'un métier industriel une solution à leur problème.

3- C'est surtout au niveau des salaires que sont sensibles les salariés; seule l'acquisition d'un métier qualifié peut leur ouvrir les perspectives d'avenir que leur refuse l'agriculture.

On voit donc la diversité des attitudes possibles des agriculteurs en face du travail industriel.

Roger MICHAUD, agronome

Ref: Main-d'œuvre rurale et développement industriel, O.E.C.E. Paris 1961.

L'honorable...

(Suite de la page 8)

Les changements économiques, sociaux et culturels indispensables à un développement équilibré ont des exigences très grandes et nécessitent un engagement de la collectivité. Chacun doit jouer son rôle en fonction de sa situation et de ses moyens. Les municipalités, les associations ont des rôles et des responsabilités qui leur sont propres et elles devront les assumer. Autrement, toute action de l'Etat serait stérile.

Dans cette perspective, le Plan, votre plan, ne doit pas être considéré comme un carcan dans l'action mais comme un élément dynamique qui peut changer, qui peut évoluer. Il vous appartient en premier lieu d'en assumer la responsabilité. C'est seulement dans cette perspective que le rôle de l'Etat sera efficace.

Le paillage de la fraisière

Appliqué sur la fraisière à l'automne, le paillis constitue une protection indispensable contre les grands froids de l'hiver. Le producteur qui a déjà

Paul VANIER, agronome

dépensé beaucoup de son temps et de son argent pour établir une fraisière (de \$400 à \$500) ne doit pas compter uniquement sur la neige pour la protéger. Souvent les premières neiges sont tardives, ou bien l'épaisseur est insuffisante pour assurer une protection adéquate. En novembre, l'application d'un bon paillis est indispensable; et il faut le faire en tenant compte des facteurs suivants:

LA QUALITÉ DE LA PAILLE

Elle doit être longue, bien battue et exempte de mauvaises herbes. Les pailles d'avoine ou d'orge sont les plus appropriées. Celles de sarrazin ou de lin ne sont pas à conseiller car elles se tassent trop et pourraient causer la pourriture.

L'ÉPAISSEUR DU PAILLIS

Si la paille est de bonne qualité, un épaisseur de 2 ou 3 pouces, ce qui équivaut à 4 ou 5 tonnes à l'acre, donne une protection suffisante.

UNIFORMITÉ DE L'ÉPANDAGE

La paille doit être bien défilée et étendue uniformément sur toute la surface de la plate-bande. Il faut éviter de laisser des amas de paille non défilés qui pourraient occasionner la pourriture des plants au printemps. Le travail peut être exécuté à la machine ou à la fourche, selon l'importance de la plantation.

QUAND APPLIQUER LE PAILLIS

Le travail doit être effectué après les premières bonnes gelées d'automne, ce qui correspond généralement au début de novembre dans la région de Québec et au 15 du même mois dans la région de Montréal. Attendre que le sol soit croûté par la gelée; choisir une journée calme et humide pour éviter que la paille ne soit transportée par le vent.

L'ÉGOUTTEMENT

Sur terrain plat ou en dépression, il faut ménager de bonnes rigoles pour prévenir les accumulations d'eau causées par les fortes pluies et la fonte de la neige au printemps. Le travail d'égouttement doit précéder l'application du paillis.

Le paillis a pour but principal de protéger les jeunes plants de fraises contre la gelée, mais son rôle ne se limite pas à cela. Placé entre les rangs, au printemps, il empêche la pousse des mauvaises herbes, conserve l'humidité du sol, diminue la pourriture des fruits et assure une récolte plus propre. En somme, un paillis bien fait contribue largement à l'obtention de forts rendements.



Micheline Vézina déléguée des jeunes à Chicago

Mademoiselle Micheline Vézina, fille de M. Maurice Vézina, cultivateur de Saint-Michel de Bellechasse, a été choisie comme déléguée des Jeunes Agriculteurs au 45e Congrès National des Clubs 4-H qui aura lieu à Chicago, du 26 novembre au 2 décembre prochains. Mademoiselle Vézina, qui a été désignée en raison de ses mérites et de son éducation, a obtenu son brevet de 12e scientifique en juin dernier; elle étudie présentement à l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière où elle désire se spécialiser en zootechnie.

Pour la deuxième année consécutive, dix délégués canadiens, un de chaque province, assisteront au congrès accompagnés de Miss Glenna Robins, du ministère de la Jeunesse de l'Alberta; et de M. Walter V. Grant, directeur de la Vulgarisation au ministère de l'Agriculture de Nouvelle-Ecosse.

Les frais de voyage et de séjour des délégués sont une grâceuseté de la compagnie International Minerals Chemical Corporation. Un programme très élaboré fournira aux délégués de multiples distractions durant les heures non occupées par les affaires du Congrès.

Félicitations à Mlle Vézina et bon voyage!

"Quand un éleveur rencontre un autre éleveur..."

Les membres du Club Holstein du comté de Champlain ont visité récemment quelques-uns des meilleurs éleveurs de Noir et Blanc du Québec. Le voyage était organisé par messieurs, les agronomes, L.-Ulysse Potvin et Léo-Paul Thiffault, avec la collaboration du Club et de la Société d'Agriculture du comté.

Comme le but n'était pas de visiter des fermes de "gentlemen farmers" ou d'institutions, mais bien de voir des exploitations familiales où l'on élève des bovins Holstein pour la production laitière et la vente de sujets souches, ils ont choisi huit cultivateurs bien connus pour leurs succès et qui sont messieurs Georges Lemyre, de Maskinongé; Rodrigue Laferrière, de Saint-Barthélemy; Gilles Martineau, de l'Assomption; Clément Létourneau, de Saint-Césaire; Ronald et Marcel Guertin, de Granby; Hermel Giar, de Saint-Simon-de-Bagot; et Alexandre Proulx, de Saint-Germain-de-Grantham. Les voyageurs profitèrent de leur passage à Montréal pour visiter aussi le site de l'Expo 67.

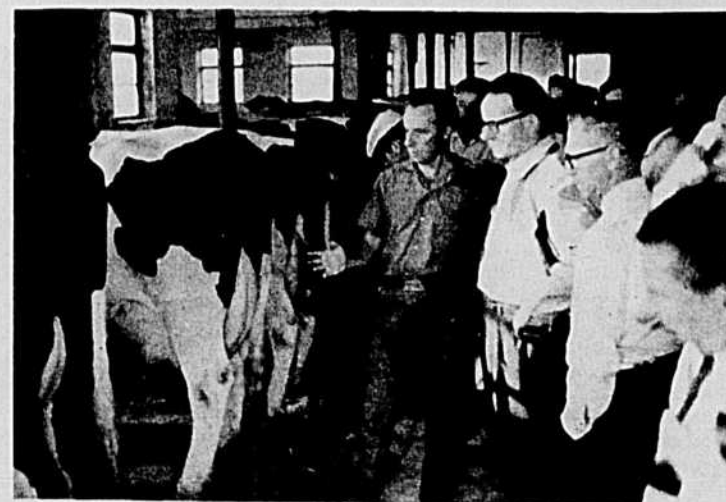
A la suite de discussions très enrichissantes, en particulier

sur la régie du troupeau, les producteurs végétales et le logement, les visiteurs conclurent, devant les excellents résultats obtenus avec des méthodes différentes, que l'homme est vraiment le facteur le plus important pour assurer la rentabilité d'une ferme.

Au cours de ce voyage messieurs, les agronomes, Hermas Lajoie, Raymond Corriveau,

Hugh Peckham et Fernand Beaudet vinrent rencontrer les excursionnistes et prirent une part active aux discussions.

A chacun des endroits visités M. Victor Fortin, président du Club s'est fait l'interprète du groupe pour remercier ceux qui les recevaient et les inviter à rendre visite à leurs confrères éleveurs du comté de Champlain.



Monsieur Clément Létourneau, de Saint-Césaire, est fier à juste titre de la qualité de son troupeau; il donne aux visiteurs le pedigree de ses meilleures bêtes.



La table d'honneur du banquet servi à l'occasion du 42^{ème} congrès général de l'U.C.C. sous la présidence de M. Napoléon Pérusse, président de la Fédération de Québec-Ouest. De gauche à droite: Mlle Sylvia Farrell à l'emploi de l'U.C.C. depuis 1929. M. Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'U.C.C. M. Louis Laberge, président de la F.T.Q.; Mme Dominique Goudreau, présidente de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale; M. Joseph Jacob, président de la Corporation des Agronomes; M. Robert Lachapelle, vice-président du Conseil

Economique du Canada; M. David Kirk, secrétaire de la Fédération Canadienne l'Agriculture; M. Cyril Dahms, président de la "Quebec Farmer's Association"; M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier général de l'U.C.C.; M. Noël April, président de la Commission Royale d'Enquête sur l'Agriculture; M. L. Sorel, président général de l'U.C.C.; l'Honorable J.J. Greene, ministre de l'Agriculture du Canada et conférencier invité; son Eminence le Cardinal Maurice archévêque de Québec et primat de l'Eglise Canadienne; M. Napoléon Pérusse, président de la Fédération de Québec-Ouest et président du banquet; l'Honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec; M. Joseph Bouchard, deuxième vice-président de l'U.C.C.; l'Honorable Claude G. Gosselin, ministre des Terres et forêts; M. Gilles Ledoux, vice-président de la Régie des Marchés Agricoles; M. l'abbé Daniel Pettigrew, curé de Saint-Nicolas, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord qui célèbre cette année son 50^{ème} anniversaire d'ordination sacerdotale; M. Albert Gingras, président de la Coopérative

Deux télégrammes du Congrès et deux rencontres spéciales

Le 42^{ème} congrès général annuel de l'U.C.C. à Beauport, des 18, 19, et 20 octobre est considéré comme l'un des plus fructueux. Il a groupé jusqu'à 700 cultivateurs et délégués et quelque 80 résolutions, ont été présentées. Les activités ont dépassé les cadres du Congrès avec l'envoi de cinq télégrammes dont deux ont provoqué des rencontres spéciales, immédiates au niveau des ministères concernés du gouvernement de Québec.

L'un de ces deux télégrammes, en date du 19 octobre 1966, à l'adresse de l'Hon. Daniel Johnson, au sujet de l'établissement et de l'aménagement des fermes, recevait une réponse dès le lendemain. C'est l'Hon. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, qui se rendait en personne avec ses

deux sous-ministres pour rencontrer le Comité Exécutif de l'U.C.C. et les représentants des Caisses d'Etablissement, sur les lieux mêmes du Congrès à 11h. 30 du matin le 20 octobre. L'entrevue a été considérée comme très satisfaisante permettant de croire que le travail se poursuivra efficacement.

La présentation du mémoire sur l'établissement et l'aménagement des fermes préparé et soumis par l'U.C.C., ayant alors été officiellement faite, l'U.C.C. peut le rendre public. Ainsi des copies en ont été envoyées à toutes les fédérations de l'U.C.C.

Un deuxième télégramme de grande importance adressé à Québec pendant le 42^{ème} Congrès de l'U.C.C. portait sur la question forestière et était motivé par l'insuffisance des limites concédées aux associations coo-

pératives forestières et par autres difficultés majeures.

L'entrevue sollicitée par ce télégramme avait lieu dès le lendemain soit vendredi matin, le 21 octobre à 10h. de l'avant-midi, avec l'Hon. Daniel Johnson, premier ministre et l'Hon. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts.

TELEGRAMME

A l'Honorable Daniel Johnson, Premier Ministre de la province de Québec.

Plus de 500 délégués U.C.C. réunis au congrès au Motel/Hôtel Laurentides, par résolution unanime, demandent l'Honorable Premier Ministre une rencontre avant le terme pour congrès des délégués officiels U.C.C., dans but régler immédiatement les problèmes urgents soumis au congrès par les associations coo-

peratives forestières et par autres difficultés majeures.

pératives forestières. Résolution détaillée suit. Réponse immédiate, s'il-vous-plait. Copie à l'honorable Claude G. Gosselin. Mercredi 19 octobre P.M.

Lionel Sorel
Président Général de l'U.C.C.
Léo-Paul Lévesque
Directeur du Service forestier

LA RENCONTRE A TOUCHÉ DES QUESTIONS BRULANTES

Le directeur de la section forestière de l'Union Catholique des Cultivateurs, M. Léopold Lévesque a affirmé que dans le domaine forestier, c'était toujours les compagnies qui continuaient de mener et non le gouvernement.

"Nous voulons savoir si nous serons encore obligés de payer des droits de coupe doubles et même triples parfois", a dit M. Lévesque à l'issue de la réunion à laquelle participait plusieurs dirigeants de l'U.C.C. y compris le président, M. Lionel Sorel.

Selon le groupe, le premier ministre a apporté une suggestion qui pourrait régler en partie les

problèmes de sécurité des chantiers coopératifs.

Cette solution serait d'accorder des limites permanentes pour une période de 5 ans aux chantiers coopératifs à condition qu'ils respectent les clauses de leurs contrats.

M. Lévesque estime que M. Johnson a été attentif à tous les problèmes forestiers discutés qu'il a remis aux soins de M. Gosselin, le ministre des Terres et Forêts devant d'abord voir à régler les difficultés d'urgence pour établir ensuite une politique suffisamment adaptée pour faire cesser "les pérégrinations à Québec".

Par ailleurs, l'Hon. Gosselin a déclaré à des journalistes que les revendications de l'U.C.C. en matière de problèmes forestiers étaient réglées dans une proportion de 80 p.c.

Pour sa part M. Lionel Sorel, président général de l'U.C.C. a dit que son groupe était satisfait que le gouvernement s'occupe des bucherons et passe une nouvelle législation pour régler leurs problèmes.

F.C.



LA CARTE DE COMPÉTENCE

Les cultivateurs comme les journaliers du milieu rural devront se conformer à la loi provinciale régissant les comités paritaires de la construction et obtenir leurs cartes de compétence pour travailler sur des chantiers de construction même si ce travail ne les retient que durant la saison estivale et sur des développements touristiques, soit pour la construction de chalets ou l'aménagement de terrains de camping. On reconnaît que tout cultivateur peut construire lui-même son chalet sur son terrain mais que s'il désire bénéficier d'une entreprise, aucun passe-droit ne sera toléré. La décision a été rendue par les officiers conseillers de l'Union des conseils de comités sur une proposition avancée par certaines municipalités rurales.

PRIME SUR LES LOUPS?

Le ministre du Tourisme, de la chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubler, devra réviser une politique jugée dépassée par l'ancienne administration provinciale, et concernant la distribution de primes pour les loups et les ours. L'Union des conseils de comités estime que les loups en particulier, en plus de s'attaquer aux chevreuils et au sport de la chasse, poussent trop d'incursions dans les troupeaux de moutons en plusieurs endroits assez retirés de la province. Se

basant sur le fait que la chasse aux chevreuils est extraordinaire à l'île d'Anticosti, parce que précisément on n'y rencontre aucun loup, l'Union des conseils de comités, se référant sur des études déjà effectuées, prie le gouvernement de rétablir la prime sur les loups et les ours abattus.

ROUTES FERMÉES, L'HIVER?

Le ministre de la voirie, M. Fernand Lafontaine, et son adjoint, M. Paul Allard, ministre d'état et député de Beauce, seront invités à étudier une proposition déposée par le conseil de comités de Mégantic et approuvée par l'Union des conseils de comités du Québec, à l'effet de ne plus obliger, à compter de l'hiver prochain, les conseils de comités à entretenir les chemins ruraux où il ne se trouve aucune propriété habitable. On souhaite même que ces routes soient fermées à la circulation du premier décembre au premier mai, étant donné que très peu de gens y circulent. Le ministère de la voirie avisera sur le sujet.

DÉVELOPPEMENT EN GASPÉSIE

Pour la première fois dans l'histoire du Québec, les chefs de file d'une région groupant dix comités, dans les régions du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, se sont réunis les 22 et 23 octobre derniers à Rivière-du-Loup, en vue d'adopter une ligne de conduite

commune, d'établir un front commun et de se constituer un organisme de représentation unique pour tout le district, en prévision du développement régional proposé par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Les deux Conseils Economiques régionaux, les conseils de comités, les municipalités, les chambres de commerce locales, les sociétés St-Jean-Baptiste, les syndicats ouvriers, les organismes coopératifs, les syndicats agricoles étaient représentés à cette réunion, de même que les députés fédéraux et provinciaux ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires.

QUESTION DE PUBLICITÉ

Un autre fait singulier qui prouve bien l'intention du ministre, M. Clément Vincent (Nicolet) de promouvoir la cause de l'agriculture réside dans cette visite prolongée qu'il rendit personnellement à la Tribune de la presse, vendredi, le 21 octobre dernier, alors qu'il rencontrait tous les journalistes et débattait avec eux des problèmes touchant aussi bien les méthodes de travail des représentants de la presse, de

la radio et de la télévision, que les services d'information des ministères. Il faut dire que, par le passé, les grands journaux quotidiens n'ont pas attaché une importance considérable aux communiqués sur l'agriculture. Mais depuis que M. Vincent dirige le ministère, les courriéristes doivent au moins lire les communiqués qui renforcent des théories et des informations de plus en plus intéressantes.

PROMOTION ET ÉDUCATION

Le véritable problème pour le ministre Vincent se situe au niveau de l'information, de la promotion et de l'éducation. C'est pourquoi le ministre veut inviter les courriéristes parlementaires à se pencher sur les problèmes agricoles et à leur donner une certaine publicité dans les journaux afin de sensibiliser les populations urbaines qui ignorent tout des difficultés qui assaillent les cultivateurs de nos jours. Cette diffusion de la nouvelle rejoindra aussi les agriculteurs, les premiers intéressés. A leur intention, de concert avec le ministère de l'Éducation, des pro-

grammes spéciaux seront télévisés afin de les instruire sur toutes les législations dont ils peuvent profiter mais qu'ils ignorent, ainsi que sur les politiques nouvelles concernant l'administration de leur ferme.

ASSURANCE-RÉCOLTE

Le ministre Vincent est aussi bien déterminé à défendre dès la prochaine session, une loi instituant l'assurance-récolte facultative et contributive. Il constate que les méfaits de la nature, annuellement, réduisent les productions régionales et les revenus des producteurs. Tout récemment, il accordait des subventions pour soulager les pomiculteurs et maintenant, il envisage des solutions pour aider les cultivateurs du Bas du fleuve éprouvés, eux aussi, par les intempéries. L'Assurance-récolte bien administrée réglerait tous ces problèmes qui se répètent du printemps à l'automne, chaque année, dans une région ou l'autre de la province, et permettrait au ministère de répondre sur d'autres problèmes généraux urgents.

(suite à la page 18)

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

NOUVELLE ADRESSE: **1259, rue Berri,**
(ÉDIFICE GIRARDIN)
Montréal 24, P.Q.

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: **849-2104**



président de la Fédération de Québec-Ouest et président du banquet; l'Honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec; M. Joseph Bouchard, deuxième vice-président de l'U.C.C.; l'Honorable Claude G. Gosselin, ministre des Terres et forêts; M. Gilles Ledoux, vice-président de la Régie des Marchés Agricoles; M. l'abbé Daniel Pettigrew, curé de Saint-Nicolas, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord qui célèbre cette année son 50^{ème} anniversaire d'ordination sacerdotale; M. Albert Gingras, président de la Coopérative

Fédération de Québec; Docteur Roland Poirier, doyen de la Faculté d'Agriculture Université Laval; M. Marcel Pépin, président de la C.S.N.; M. le Chanoine E. Couture, président de la Fédération des Sociétés Diocésaines de la Colonisation; M. Jean David, vice-foyen du Macdonald College; Mlle Denise Benjamin de la J.R.C.; M. Simon Maltais, président de la Fédération des Caisses d'Etablissement rural.

Où en est-on rendu avec les expropriations?

Enfin, ça bouge dans le domaine des expropriations! En effet, vendredi, le 28 octobre dernier, l'U.C.C. comparait en audience publique, devant le Comité d'Étude sur l'Expropriation du gouvernement. Le lecteur trouvera, dans nos pages d'aujourd'hui, la reproduction intégrale du court mémoire présenté à cette occasion.

RÉSUMÉ D'UNE LONGUE HISTOIRE

Dans le but de faire le point sur cette question des expropriations, disons que l'U.C.C. s'en occupe activement depuis au-delà de cinq ans. Devant l'accumulation des dommages et des problèmes causés par les expropriations, elle prépara en

septembre 1964 un mémoire qui dénonçait la situation, mais suggérait des réformes en vue de changer le système en usage. Ce mémoire ne fut présenté au Conseil des Ministres du Québec qu'en mars 1965.

Au début de décembre 1965, constatant que cinq ans de revendications n'avaient pas donné de résultats tellement valables, l'U.C.C. revenait résolument à la charge en écrivant au Premier Ministre du Québec. Cette lettre dénonçait l'immobilisme et les tergiversations du gouvernement et réclamait énergiquement l'adoption de véritables réformes visant à corriger adéquatement et définitivement les problèmes causés par les expropriations.



L'OPINION RURALE...

Hommage à M. Odilon Allen

Monsieur Odilon Allen de Clérick, Chevalier de l'Ordre du Mérite du Défricheur, héros d'une belle fête... Dimanche soir, le 16 octobre, avait lieu dans la paroisse de Clérick (Rouyn-Noranda), une fête paroissiale, dans le but de souligner d'une manière spéciale le beau succès obtenu par M. Odilon Allen, cultivateur progressif, dans le Concours de l'Ordre du Mérite du Défricheur. Nous savons que ce concours se tient tous les trois ans dans notre région, et qu'il groupe les meilleurs agriculteurs de nos quatre comités, à savoir Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Est, et Abitibi-Ouest. Cette année ce concours se tenait dans notre Région.

Monsieur Allen est arrivé premier en conservant 861 points sur un total de 1,000, ce qui méritait bien d'être souligné. Les organisations paroissiales avaient cru bon d'organiser une soirée paroissiale pour bien souligner cet événement. Le succès est venu couronner leurs efforts, car la salle était remplie.

Madame Réal Veilleux, Présidente du Cercle des Fermières, et quelques autres organisations de la paroisse, avaient fait tout le nécessaire pour cette belle fête. Un orchestre était présent pour agrémenter cette soirée. Il y eut aussi quelques discours. Ont adressé la parole, M. le Chanoine Gignac, curé, qui a tenu à féliciter M. et Mme Allen; Madame Réal Veilleux, présidente des Fermières, le faisant également au nom de tous ses membres. M. l'Agronome O. Lamontagne, fit l'historique du Concours du Mérite du Défricheur,

Malgré les suppliques de Sa Sainteté le Pape, nos profiteurs des guerres jettent plus de milliards pour les armées que pour des vivres aux affamés! Et en plus de toutes nos assurances, Ottawa et Québec vont prendre les leurs, plus rentes, taxes, impôts, etc. Depuis plus de 35 ans que le mot national a été mêlé aux sales partis! L'Agriculture, NOTRE FORCE, a été sacrifiée, descendue du premier rang au dernier métier. Ce avec ses petits budgets; plus de séduction que d'aide aux petits!! L'OUEST a été mille fois plus favorisé que nos courageux colons de l'Abitibi; beaucoup moins avantageux pour nos grandes familles, le rendement des récoltes, etc, etc.

Pour éviter toute responsabilité, COMMISSIONS laitières à

retardement, DEUX crédits agricoles et séries de règles par fonctionnaires furent inventées! Malgré les protestations de l'autorité paroissiale, réformes scolaires étrangères, 25% de débits alcooliques de plus! Fermeture d'Instituts agricoles, du ministère de la colonisation, de plusieurs comités agricoles, etc. Trop de petites fermes pour occuper un homme, affirme le plus innocent! Pourtant la famille de chômeurs coûte cinq fois plus en ville!

Droits de grève accordés aux professeurs, infirmiers, docteurs, policiers, pompiers, fonctionnaires. Vote à nombre de jeunes qui ne savent pas même garder .50c. dans leur poche.

Trompés, ATTENTION! Chaque famille doit CONTINUER à élever, éduquer ses enfants! Le changement, sans consultation des parents (premiers intéressés) fut diaboliquement proposé par un ignorant ou maçon masqué.

Notre Pape et le Concile disent: "Les parents ayant donné la vie à LEURS ENFANTS, ont la très GRAVE OBLIGATION de les élever, sont reconnus comme leurs éducateurs!"

L'enfant qui a l'avantage d'être bien élevé, même sur une petite ferme, apprend généralement à se conduire honorablement, pour vivre plus facilement "HONNÊTEMENT!"

L'U.C.C. aide FRANCHEMENT petits ou gros cultivateurs qui veulent COOPÉRER! S'unir plutôt que se faire diviser!!!

Merci aux papas et mamans qui lisent LEUR journal qui les défend contre les réformateurs de l'Évangile, et... VOTRE JOURNAL fait plus que vous aider à mieux vendre vos produits agricoles ou forestiers!!! Il nous sauvera avec tous les cultivateurs et autres parents capables de s'unir, de lire, de se défendre!!!

Jos.-Edouard Bélanger, Elevé sur une petite ferme.

Indigné

Gros Jean comme devant: Indigné au plus haut point devant

discussion lors de la comparution de l'Union devant le Comité d'Étude sur l'Expropriation du gouvernement prévue pour le 10 juin. A cause du changement de gouvernement, le 5 juin, cette rencontre n'eut lieu que le 28 octobre dernier.

VOYAGES EN PROVINCE

Enfin, les cultivateurs expropriés ou sur le point de l'être seront heureux d'apprendre que le Comité d'Étude sur l'Expropriation du gouvernement projeté de se rendre en province pour rencontrer les expropriés. Ces rencontres sur la base régionale seront organisées par les directeurs régionaux de l'U.C.C.

Pour bien démontrer l'importance de ces rencontres régionales aux yeux du comité gouvernemental sur l'expropriation, voici un extrait d'une lettre du secrétaire dudit comité (ce faisant nous voulons traduire fidèlement sa pensée): "Quant aux rencontres envisagées au sein des régionales, j'ai l'honneur de vous réitérer notre ardent désir qu'elles aient lieu afin que nous puissions connaître exactement l'état d'esprit des cultivateurs qui se sont sentis lésés par des procédures d'expropriation, en entendant leurs doléances de leur bouche même; nous pourrions ainsi recommander au gouvernement l'adoption de mesures qui colleront réellement à la réalité."

L.L.

encore plusieurs années en décourageant nos fils de se diriger dans ce domaine exploité à fond de train qu'est l'agriculture ici.

Cette jeunesse rurale sera-t-elle assez intelligente pour poursuivre ses études et se diriger vers des professions mieux organisées et plus lucratives.

Le consommateur paie 0.2 sous de plus le 1^{er} juillet... Qui en a le bénéfice...? A quoi sert de payer, tous les mois, des gens qui sont sensés prendre les intérêts du cultivateur.

L'affaire est si triste qu'il ne me reste plus qu'à quitter ma plume pour ajouter une heure de travail de plus à ma journée déjà assez longue.

Gros Jean.

**Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTRÉAL, 25 - 288-2152**

Pour vos besoins

ÉPARGNE

- Certificats d'épargne par versements périodiques
- Certificats de placement

PRÊTS

- Prêts hypothécaires
- Nantissements agricoles
- Prêts personnels

Transactions immobilières

- Achat et vente de fermes
- Regroupement de fermes
- Transfert de père à fils

CONSULTEZ LES CAISSES D'ÉTABLISSEMENT DE L'U.C.C.

- de Vaudreuil-Soulanges, 52, rue du Boisvert, Vaudreuil
- de Saguenay, 533 Est, rue Racine, Chicoutimi
- de Joliette, 110 Nord, rue Beaudry, Joliette
- de la Rivière, 130, 18^{ème} rue, St-Georges Ouest, (Beauce)
- de Sherbrooke, Case postale 337, Saint-Rémi, (Napierville)
- de Saint-Hyacinthe, 2106 Ouest, rue King, Sherbrooke
- de Rimouski, 1271, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
- de Trois-Rivières, 329, rue St-Jean-Baptiste, Rimouski
- de Nicolet, Case postale 99, Nicolet

L'UNION DES CAISSES D'ÉTABLISSEMENT RURAL DU QUÉBEC

515, avenue Viger, Montréal 24

L'EXPROPRIATION

Considérations additionnelles sur le mémoire de l'UCC de septembre 1964 au Comité d'étude sur l'Expropriation

Vendredi dernier, le 28 octobre, l'UCC était entendue en audience publique par le Comité gouvernemental d'Etude sur l'Expropriation. Cette fois les représentants de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province ont présenté des considérations additionnelles sur le mémoire de l'UCC de septembre 1964. Nous reproduisons ici intégralement ces considérations.

Monsieur le Président, Messieurs,

1- Etant donné que le Comité d'Etude sur l'Expropriation a déjà pris connaissance du mémoire spécial de l'U.C.C., nous nous limiterons à réitérer, avec une très forte insistance et sous le signe d'une urgence grave, nos principales recommandations et à y apporter quelques précisions complémentaires sur certains points particuliers.

2- Nous tenons d'abord à rappeler que l'Union Catholique des Cultivateurs s'intéresse aux problèmes causés par les expropriations, depuis au-delà de cinq ans.

3- Après avoir tenté vainement d'amener les autorités gouvernementales à prendre des mesures concrètes pour corriger le système en usage et devant l'importance croissante des expropriations en milieu rural, l'U.C.C. prépara un mémoire spécial à l'automne 1964. Ce document déplorait la situation mais aussi suggérait des réformes. Il ne put être présenté officiellement au Conseil des Ministres que le 22 mars 1965.

4- A cause des piètres résultats qu'il en résulte nous saisissons, monsieur le Président et messieurs les membres du Comité, l'occasion qui nous est offerte de revenir à la charge et de pouvoir préciser davantage notre point de vue sur quelques aspects de cette épineuse et complexe question des expropriations.

5- Dans le but de replacer le problème dans son véritable contexte, d'éviter la répétition de démarches, d'études et de travaux déjà faits et d'expliquer l'attitude de l'U.C.C. aux membres de ce Comité, nous croyons utile de donner un compte rendu succinct des résultats des principales actions découlant de la présentation de notre mémoire.

6- Au cours de la dernière année, différents comités conjoints (U.C.C. et Gouvernement) furent constitués pour étudier les problèmes inhérents aux expropriations. Malheureusement, le bilan de leurs activités est plutôt pauvre sinon négatif. En effet, avec le recul du temps, il ressort que ce fut quasi un dialogue de sourds. Pour quelle raison ? Il semble bien parce qu'au sommet on n'avait pas la ferme intention de changer le système actuel. Bien plus, jusqu'à la formation du Comité d'Etude sur l'Expropriation, le 22 décembre 1965, on cherchait à emprunter des voies d'évitement qui s'accompagnaient, dans certains mi-

lieux, d'un durcissement de positions en faveur de l'ordre établi.

7- Le seul résultat positif que l'U.C.C. a retiré de ses rencontres, tractations, etc. ... avec les autorités gouvernementales est l'affermissement de son désir de continuer ses démarches jusqu'à l'adoption de mesures visant à changer le système actuel. Ceci étant dit, soyez assurés, monsieur le Président et messieurs les membres du Comité, que l'Union Catholique des Cultivateurs vous offre sa plus entière collaboration dans la recherche de solutions réalistes et complètes tout en insistant sur la gravité et l'urgence de la situation en la matière.

8- Voici les principales recommandations que nous proposons dans le but de réformer en profondeur le système actuellement en vigueur. Elles sont d'ailleurs définies et expliquées longuement dans notre mémoire spécial de septembre 1964 :

I- RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL (évaluation et indemnité)

- a) Véritable relevé économique de la ferme;
- b) Politique de regroupement ou de réaménagement des fermes;
- c) Indemnité préalable (dépôt de 75% de l'offre).

II- AU SUJET DE LA LÉGISLATION

- a) Refonte complète de la législation;
- b) Modifications immédiates :
 - 1- Délai maximum d'un an pour conclure une entente;
 - 2- Fixation de toutes les indemnités par le Bureau Provincial des expropriations;
 - 3- Construction de tunnels et paiement d'une indemnité dans les cas de servitude de non-accès;
 - 4- Abrogation de la dernière partie de l'article 97 de la loi de la Voirie.

III- AU PLAN DES STRUCTURES ADMINISTRATIVES

- a) Au niveau des Institutions:
 - 1- Adoption de normes de base et uniformisation des méthodes utilisées;
 - 2- Décentralisation du Service des Expropriations (2 secteurs);
 - 3- Création d'un contentieux au sein du Service;
 - 4- Revalorisation de l'étape des négociations (réalisme dans les offres, dialogue, etc. ...);

b- Au niveau des fonctionnaires :

- 1- Personnel augmenté et mieux rémunéré;
- 2- Préparation adéquate tant sur le plan technique de l'évaluation que sur le plan des relations humaines (cours spéciaux);
- 3- Partage de l'autorité chez certains fonctionnaires.

IV- AU PLAN DES STRUCTURES JUDICIAIRES

a) Création d'une Régie de l'Expropriation :

- 1- Etablir la jurisprudence;
- 2- Fixer les règles de pratique;
- 3- Tribunal d'appel pour tous les cas d'expropriation;
- b) Création d'un Bureau Provincial des Expropriations:
 - 1- Tribunal permanent d'arbitrage (1ère instance);
 - 2- Fixer l'indemnité dans tous les cas d'expropriation sauf ceux de la compétence du Bureau des Expropriations de Montréal.

9- Nous aimerions maintenant donner des précisions sur l'aspect social des conséquences néfastes de la désorganisation de fermes due à l'expropriation.

10- Contrairement à l'opinion qui prévaut en certains milieux, l'U.C.C. ne base pas le plaidoyer de ses revendications sur quelques cas d'exception seulement. Cette assertion devrait être appuyée d'une liste d'une douzaine de noms et adresses de cultivateurs, recueillis dans toutes les régions, où il se fait des expropriations, qui ont eu à subir des préjudices graves. Pourquoi ne l'est-elle pas ? C'est qu'une enquête nous a révélé que devant l'échec lamentable du système en usage, les expropriés sont devenus très prudents, voire même réticents. En effet, à cause de contrariétés, des difficultés, des vexations, des injustices et des misères de toutes sortes qu'ils ont eu à subir avant, pendant et après les expropriations, ils ont acquis la certitude qu'il serait extrêmement dangereux pour eux de livrer volontairement leurs noms et leurs cas à une enquête publique.

11- Ce malaise social très grave prouve, hors de tout doute, le bien fondé des réclamations de l'U.C.C. en faveur de sérieuses et profondes réformes dans le domaine de l'expropriation.

12- Nous voudrions également, monsieur le Président et messieurs les membres du Comité, attirer votre attention sur l'urgence de l'adoption de normes de base en évaluation agricole.

13- Même si chaque expropriation constitue un cas d'espèce qui doit être étudié à son mérite, nous croyons qu'il est urgent d'établir des normes et des critères de base justes et réalistes afin d'en venir à une certaine uniformité dans les méthodes utilisées et moins de disproportion dans les compensations offertes pour des biens de valeur identique.

14- Le Service des Expropriations du Ministère de la Voirie a déjà fait une étude au sujet de l'évaluation rurale. Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter des recommandations parce qu'elles sont obscures, incomplètes, irréalistes, arbitraires et surtout parce que les montants des indemnités sont ridiculement bas. En effet, ils ne correspondent pas aux réalités de notre époque.

15- Ainsi, à cause de la complexité et de la diversité des

PROPOS D'UN AGRONOME

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN



Isidore-Joseph Amédée Marsan, un grand apôtre de l'agriculture

Le mot apôtre fait sourire aujourd'hui toute une série de jeunes aigrefins, ou de gogos. (le mot gogo signifie, naïf, facile à tromper). En ce siècle d'argent, de tapage et de bougeotte, on dirait que l'apôtre, celui qui se voue à la défense d'une doctrine ou d'une noble cause, est déconsidéré et vu comme un être infructueux et peu réaliste. L'on jouit pourtant, à notre époque, du labeur, des sacrifices et de la vision de ces devanciers, sans les connaître, en général. Sait-on combien ils ont peiné et tenu bon pour créer, fonder et établir des entreprises de salut dont nous jouissons inconsciemment aujourd'hui ? Ces hommes ou ces femmes d'avant-garde étaient pourtant "dans le vent", à leur époque.

Le néant ne produit rien. Aucune oeuvre valable n'est le fruit du hasard. Les événements, les doctrines et les oeuvres ne naissent jamais sans cause. Toute création, d'ordre physique, intellectuel ou social, à un point de départ qui est l'homme ou la femme. Le fondateur des caisses populaires, c'est Desjardins. Les créateurs de l'U.C.C. ont pour noms: Ponton, Barri et Létourneau. Quant au pays de Québec, il a pour fondateurs des cultivateurs, colons, curés et autres apôtres de la foi, de la terre et de la civilisation française. Ces créateurs, n'étaient pas, à vrai dire, des hommes d'argent ayant une piastre à la place du coeur. Malgré leur sens pratique, leur sentiment tenait d'un autre ordre. Il avait pour motif, celui de service, de l'honneur et de la prospérité. Il tenait à cette espérance qui survit à toute aspiration légitime et domine tout intérêt égoïste.

On les compte sur les doigts de la main ces hommes, ou ces femmes de vision, qui ont doté le Québec d'entreprises ou d'oeuvres salutaires. Leur vie est liée à l'histoire et attend de nous un peu de gratitude, avec le culte du souvenir. Parmi les pionniers de notre agriculture, il convient de rappeler ici l'oeuvre d'un grand bienfaiteur de la classe agricole: Isidore-Joseph-Amédée Marsan. Cet homme, disparu depuis plus de quarante ans, fut le confrère de classe de Sir Wilfrid Laurier et reçu avocat comme lui. Malgré son goût pour la science légale, il préféra, par attrait et apostolat, suivre un cours d'agriculture à l'Ecole de La Pocatière, en vue de devenir agronome. Par la suite, il cultiva, enseigna et parvint à fonder une école d'agriculture à l'Assomption, en 1867 et abolit après trente années de bons services. C'est dans cette ville que les agronomes, ses élèves, lui ont érigé un monument sur les lieux de son oeuvre, près du Collège. Plus tard, il devint directeur des études à l'Institut agricole d'Oka. Pendant vingt-cinq ans il fut l'âme dirigeante du Concours provincial du Mérite agricole, dont il devint grand officier et commandeur. Premier docteur en sciences agricoles, au pays, il est décédé en avril 1924, à l'âge de 80 ans.

Cet agronome, le premier au Québec, je crois, avait connu intimement le curé Labelle et l'abbé François Pilote dont il reçut les conseils avisés. Chez les cultivateurs, rencontrant ce grand vieillard à barbe blanche, de noble figure, si avenant et compétent, on le considérait comme un guide infailible, un maître autorisé et un parfait gentilhomme. Il connaissait tous les terroirs du Québec et leurs possibilités. Une mémoire phénoménale et une psychologie profonde de l'homme des champs aidaient beaucoup à son enseignement. Aussi capable en science théorique qu'en pratique agricole, je le considère comme l'un des meilleurs professeurs, dont mes confrères et moi, avons bénéficié, lors de nos études à l'Institut agricole d'Oka.

L'enseignement de M. Marsan portait toujours sur les faits, les maux et les remèdes connexes à la culture du sol. Son enseignement simple et lucide, imagé et chargé d'exemples, tenait les élèves sous le charme de sa parole toujours facile, juste et vraie. A part les cultivateurs bénéficiaires de ses conseils, plus de deux cents élèves d'Oka lui doivent leur savoir et surtout l'exemple d'une vie de service et d'honneur, de science et de Foi. Durant sa vie, il a bien honoré sa devise: "Par droits chemins".

fermes de la province et devant l'urgence de la situation, l'U.C.C. demande, en insistant d'une manière particulièrement pressante, que des normes et critères de base en expropriation agricole soient établis au plus tôt et par des spécialistes connaissant parfaitement l'agriculture du Québec.

16- Alertés par les retards incompréhensibles, les tergiversations sans nombre, les tentatives d'étouffement et les tactiques de diversion qu'ont subi leurs réclamations en matière d'expropriation depuis 5 ans, les cultivateurs du Québec ne pourront attendre indéfiniment et

passivement des changements qui ne viennent jamais. Quoi qu'il en soit, ils placent leur dernier espoir dans les résultats du travail du Comité d'Etude sur l'Expropriation et ils attendent, pour très bientôt, l'amorce de réformes vraies et satisfaisantes.

17- Enfin, monsieur le Président et messieurs les membres du Comité, nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ce mémoire.

Respectueusement vôtre,

Le Comité Exécutif
de l'UNION CATHOLIQUE
DES CULTIVATEURS

EN ÉTUDIANT CHEZ VOUS OBTENEZ LE DIPLÔME DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



COURS PAR CORRESPONDANCE
4364, rue St-Denis, Montréal, P.Q.
Tél. 842-1791

S.V.P., envoyez-moi, sans obligation de ma part, vos prospectus pour les cours que j'ai indiqués.

Nom Tél.

Adresse Ville Prov.

TCN-2-11-66

- | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|--|--|
| SCIENTIFIQUE | GÉNÉRAL | COMMERCIAL | ☐ Cours de conversation anglaise. |
| ☐ 8e et 9e | ☐ 8e et 9e | ☐ 10e et 11e | ☐ Cours préparatoires aux études secondaires. |
| ☐ 10e année | ☐ 10e | ☐ 12e année spéc. | ☐ Cours de l'Ecole Universelle de Paris. |
| ☐ 11e année | ☐ 11e | ☐ 12e année rég. | |



rédaCTRICE
Huguette CHAGNON



Jeunes, Citoyens Responsables

Tel est le slogan pour la Semaine Nationale des Jeunes Ruraux du 6 au 13 novembre. Lors de cette semaine : "Les jeunes ruraux, des citoyens responsables" sera le thème développé. Ils verront concrètement, comment ils peuvent, dans leur vie de tous les jours, devenir des citoyens responsables.

Il ne faut pas regarder loin pour s'apercevoir qu'il y a des manques de ce côté-là :

- le jeune qui prend son foyer comme une maison de pension;
- le jeune qui dit : "Quand je travaille à l'heure, je perds mon temps, quand je travaille à job, je "brouche";

- le jeune qui se fatigue au-dessus de ses forces en pratiquant des sports;
- le jeune qui ne se soucie pas de remplir un de ces devoirs de citoyen par le vote en se donnant comme excuse "Un vote de plus, un vote de moins, ça ne changera rien"

C'est ensemble que les jeunes s'apercevront qu'ils ne sont pas toujours des citoyens responsables, et c'est ensemble aussi qu'ils élaboreront des suites susceptibles de les aider à remplir leur rôle de citoyen à 100%.

Pour être des citoyens responsables, ils prendront conscience, qu'ils doivent dialoguer.

Par ce dialogue, ils seront mis en contact avec des faits, qui les obligeront à être honnêtes, leur demanderont d'être solidaires avec les autres de leur coin ou de leur province et même au-delà des frontières canadiennes. S'ils veulent être honnêtes envers eux-mêmes, ils

(Suite à la page 15)

Billet

Madame Colette Bonheur

Dernièrement, nous apprenions la mort soudaine de cette artiste de chez-nous. Elle a connu des succès comme chanteuse à la radio d'abord et ensuite, la T.V. en a fait une de ses vedettes choisies.

Le monde artistique est l'objet d'une publicité peu enviable quant à sa vie privée. Les enragés de nouvelles sensationnelles savent le tour de s'infiltrer partout, de chercher et de découvrir les moindres faits et gestes de ceux qu'ils appellent "leurs préférés". Les cibles v.s. de ces "tortionnaires de l'interview" atteignent ceux qui savent peu se défendre contre l'indiscrétion ou qui recherchent une publicité quel que soit.

Le foyer de Mme Colette Bonheur n'a pu être choisi, il était sans histoire. C'est le cas des gens heureux. Leur bonheur, ils le protègent. Cette femme aimait sa carrière qui était des plus prometteuses mais entre son foyer et sa carrière, elle a choisi son foyer. Je me souviens lorsqu'elle est partie pour suivre son mari, combien son "au revoir" en disait long. Elle avait choisi, mais elle laissait du coup les siens et sa carrière prometteuse. Ce choix est à son honneur. Mari et enfants garderont d'elle, le souvenir d'une épouse fidèle d'une mère aimante. Comme tant d'autres, elle aurait pu préférer demeurer vedette populaire plutôt qu'épouse prévenante et mère accomplie. Elle a opté pour le vrai rôle, celui qui est l'essentiel de la vocation féminine.

Le témoignage du Père Ambroise dans son petit mot du matin ne laissait aucun doute sur la bonne intention des actes posés par cette femme. L'attitude de Mme Bonheur prouve que la femme "1966" selon ses possibilités, ses talents peut, pour un temps, mener deux carrières, mais elle fait preuve de jugement, de sagesse lorsqu'elle sait accorder la priorité aux vraies valeurs, celles qui constituent la base de la société : sa famille. De tels exemples servent à démontrer que des convictions profondes ne font pas rater nos vies, mais les valorisent. . .

Marie Dupuis



Howick de Montréal présente ces solopettes taillées dans un velours côtelé de coton. Une martingale posée de chaque côté est retenue par des boutons blancs et des boutons pression fixés le long des jambes facilite l'habillage. Remarquez la mine espiègle du gendarme! Pour le bambin, cette tenue de jeux lui assure une grande liberté de mouvements et pour la maman, elle simplifie le lavage et le repassage.

PLONGÉE SUR LE RÉEL



Les cultivateurs, des hommes avertis

Ayant assisté à la dernière journée du congrès général de l'U.C.C. j'ai eu le loisir d'observer des points très intéressants.

Trois cents délégués représentaient 56,576 cultivateurs membres de l'U.C.C. Une première étude des résolutions faite dans les fédérations leur a permis de noter les points importants, ce qui n'est pas clair, de déterminer qui expliquera le point de vue de la région, etc. Et c'est ainsi que les spécialistes de la mise en marche, de la politique laitière et forestière, les responsables de l'organisation de la profession et de l'éducation ont eu à fournir des renseignements très intéressants dans chacun de ces domaines. Un esprit de sérieux, le souci de s'informer le plus possible, le désir de voter des résolutions qui aideront le cultivateur à vivre et non à voter caractérisaient les quatre jours réservés aux résolutions. Et je suis fier d'ajouter que ces hommes s'exprimaient dans un langage aussi clair et correct que bon nombre de "collets blancs".

J'ai également rencontré quelques dames de la région de Québec. "Les chanceuses, dites-vous, elles ont passé quelques jours loin de la routine, elles se sont renseignées, elles ont réalisé la force et le dynamisme de l'U.C.C. et surtout, quel encouragement pour leur mari". Ne vous perdez pas en regrets, chère madame. . . Avez-vous pensé à ce qui est à votre disposition pour vous renseigner? Le document sur les résolutions, le rapport annuel, "La Terre de Chez-Nous", les assemblées du syndicat local. . . Sur ce dernier point, je me demande pourquoi les assemblées ne sont pas plus nombreuses, plus régulières. . . La participation minime, considérant le nombre de membres. . . Peut-être ont-ils besoin d'une aide supplémentaire pour terminer leur travail assez tôt ou d'un coup de pouce pour quitter l'atmosphère reposante du foyer? En lui rappelant la date de la réunion, en jasant de l'ordre du jour, ensemble, vous vous intéresserez davantage à tout ce qui concerne la profession agricole.

A ce congrès, les cultivateurs ont apporté, aux personnalités religieuses et politiques, de même qu'aux journalistes, le témoignage de gens qui aiment leur profession malgré ses difficultés, qui veulent s'organiser sur le plan de leur association afin d'être entendu. . . et par le fait même être capables de vivre dans un Québec en évolution.

Chapeau bas aux dirigeants de l'U.C.C. et aux congressistes!

Huguette,

Vient de paraître chez Fides

La confessionnalité de l'école

par S. Em. le cardinal Maurice ROY

Cette brochure de la collection "L'Eglise aux quatre vents" contient deux causeries prononcées par le Cardinal Roy, le 30 juin et le 28 juillet 1966, sur la confessionnalité de l'école, sujet brûlant d'actualité. Son Eminence répond aux questions : que faut-il penser de la confessionnalité de l'école ? que penser de l'école neutre, de l'école catholique ?

Après avoir établi, selon la déclaration des Evêques du Québec faite en 1963 que "l'école catholique est le milieu normal pour l'éducation des enfants catholiques et que l'on doit s'occuper de la mettre à leur disposition, même au prix de grands sacrifices, chaque fois que la chose est possible", son Eminence place les parents d'abord, en face de leurs responsabilités. Ceux-ci doivent élever leurs enfants car ils demeurent les principaux éducateurs. Le rôle de l'Etat vient ensuite qui "doit garantir aux enfants une éducation scolaire adéquate". Son Eminence conclut : "L'Ecole catholique n'est pas une maison étroite et mal aérée, une sorte de ghetto; c'est au contraire une institution dans laquelle les étudiants pourront trouver l'expression de la foi dans toute sa beauté et toute sa grandeur, pour rencontrer ensuite, avec une âme éclairée et généreuse, le monde d'aujourd'hui dans toutes ses dimensions".

Brochure vendue dans toutes les librairies et à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada \$0.25.

Voici
les pilules
à action
douce...
EX-LAX

Les nouvelles pilules
Ex-Lax sans saveur
soulagent les maux
dus à l'irrégularité.
En douce. Du jour
au lendemain.
Prenez les pilules
Ex-Lax au coucher.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTRÉAL 24.

"Marie-Josée, vous avez manqué une belle chance de rehausser votre prestige..."

Q- En repos dans un camp de pêche, je m'amuse à lire, dans de vieux journaux, les différents courriers au service des lecteurs et lectrices. Un numéro du printemps 66 de la "Terre" contenait une réponse frappante et fort discutable. Une lectrice sous la signature "Eglantine" vous demandait un jugement consilateur dans une discussion. Je ne crois pas que vous ayez voulu apporter une réponse franche et nette. Il semble plutôt que par une tactique de finesse féminine, vous vous soyez plu à sauver les deux partis concernés. Vous vous en êtes bien tirée personnellement.

Au risque de vous déplaire, à mon sens, vous avez manqué une belle occasion de rehausser votre prestige et de servir à vos lectrices des précisions qui s'imposent. Une simple requête à un professeur de l'Université ou à un dentiste-Hygiéniste vous eut donné une réponse plus scientifique sous la protection de l'autorité professionnelle. Je relis une note glanée dans un hebdomadaire Montréalais: "La Grande-Bretagne perd 4 tonnes de dents par année. C'est aussi dans ce pays d'Europe que l'on mange le plus de bonbons." Dans le Québec, les statistiques et suggestions du Ministère de la Santé ont été publiées à trois reprises cette année. Vous pouvez les obtenir du Ministère et c'est édifiant.

Veuillez accepter, mes meilleurs vœux de longue et patiente vie au service de notre société.

DOCTEUR J. S. DENTISTE
DRUMMONDVILLE

R- Ma longue et patiente vie me permet de pouvoir recevoir des réactions tardives à des problèmes anciens. Réactions cependant toujours très bienvenues. Puisque à la fin de la réponse à "Eglantine", je demandais aux mamans, professeurs et même dentistes leur opinion sur la question. On se souvient qu'il s'agissait du problème des récompenses aux enfants en classe. Une institutrice ayant comme habitude donner des suçons aux petits, une maman me demandait mon avis. Je regrette de n'avoir pas répondu en spécialiste. Je me méfie souvent des réactions trop catégoriques. Écoulant, il me fait infiniment plaisir de publier en entier la réponse d'un dentiste à: "Soyez bien sages, vous aurez un suçon". Cette réponse avait été publiée dans le numéro du 30 mars dernier. Voici donc le point de vue de notre dentiste qui opte pour le pseudonyme Hygée:

"Eglantine pose le problème (trop répandu, hélas!) des suçons comme récompenses au niveau scolaire et au foyer. La longue réponse est des plus décevantes. Personne ne devrait ignorer la lutte active de tous les dentistes, en pratique privée et en hygiène publique, contre l'abus des suçeries qui sont la plus grande cause de la carie des dents chez les enfants. Pourquoi alors faire mine de s'en désintéresser? Laissons de côté le point de vue moral, insistons sur le point de vue hygiène dentaire. Les enfants abusent déjà des suçeries et les parents les y encouragent déjà trop, sans que les éducateurs s'en mêlent!

Il est bien prouvé qu'il existe une relation étroite entre l'abus des suçeries et surtout la fréquence de cette consommation et l'incidence de la carie des dents chez les enfants. Pourquoi les maîtres y ajouteraient-ils sous forme de récompense? Si on désire récompenser les jeunes enfants, il y a tant d'autres "babioles" qu'on peut mettre à la disposition des professeurs. S'il faut satisfaire la gourmandise tout en récompensant, pourquoi pas un fruit, une pomme ou une orange?

Peut-être pourriez-vous, par le truchement de votre Courrier, profiter de l'occasion offerte par la lettre d'Eglantine, renseignements pris auprès de votre dentiste, pour donner une bonne leçon d'hygiène dentaire aux professeurs et aux mamans qui vous lisent?" Voilà cher Docteur, votre message est fait. Je vous souris de toutes mes dents, tout en n'en gardant aucune contre vous.

Marie-Josée

SIMONE: J'espère que tu vas prendre le temps de lire le courrier, dans le journal. Etre très timide est assez fréquent pendant l'adolescence. Maintenant, tu dois être à la veille d'acquiescer un peu plus de confiance en toi. Pourquoi serais-tu gênée de vivre à la campagne? Beaucoup y vivent et sont parfaitement normaux et équilibrés. Tu chantes bien disto. Continue de cultiver ta voix. Dis-toi qu'au fond d'eux-mêmes, les autres aussi, se préoccupent de créer une bonne impression. Ne les surestime pas trop. Ils ont eux aussi leurs défauts et leurs défaillances. Sois simple, naturelle, il n'est pas nécessaire de boire trop et de rire très fort pour être "dans le vent". Il est normal que ton amie de 19 ans te délaisse un peu pour fréquenter une jeune garçon. Les amitiés particulières entre filles doivent avoir une fin un jour. Continue de sortir en groupe. Soigne ton extérieur du mieux que tu peux, répète-toi chaque jour, que tu vauds autant que n'importe qui et va ton chemin. Pleurer ne nuit pas parfois. On pleure seule; il n'est jamais recommandé de faire des scènes désagréables aux autres. Courage et bonne chance.

MADELEINE: Ta mère est morte depuis deux ans. Tu tiens maison pour ton père qui dispute sans cesse et pour tes frères qui laissent tout traîner et sont ingrats. Mon Dieu, que les hommes de notre pays

sont donc durs et bêtes parfois. Excuse-moi de parler ainsi de ceux que tu aimes quand même au fond. On considère souvent les femmes, dans nos milieux, comme des servantes sans cœur, auxquelles on peut crier tous les sacres par la tête, sans qu'elles réagissent. Pauvre amie, j'ai beaucoup de sympathie pour toi et tes semblables. Si un jour, tu évalues des garçons, tâche de leur montrer qu'un homme véritable est un être fort, compréhensif et bon. Ceci dit, il y a des petits trucs qui pourraient améliorer ton état. Ton père se plaint de la nourriture. Essaie de glaner autour de toi des recettes nouvelles, dans les journaux, à la T.V. Ta tante qui vient chez toi, pour critiquer à tort et à travers, ne pourrait-elle pas te conseiller la dessus? Pour ce qui est des traheries de tes frères, dis-leur une fois pour toutes que s'ils ne ramassent leurs affaires, tu vas tout laisser là. Quand ils auront marché trois jours sur leurs chemises et leurs culottes, ils vont peut-être se réveiller. As-tu déjà essayé de parler à cœur ouvert à ton père de ta peine et de tes difficultés? Profite d'un moment où il semblera particulièrement de belle humeur, pour essayer de l'amadouer. Il est pénible pour lui de vivre sans femme. Même s'il n'était pas toujours très gentil pour ta mère, elle lui manquait sûrement. Continue de fréquenter ta grande sœur et son mari, ils sont compréhensifs, ils peuvent beaucoup

pour toi. Demande-leur de plaider ta cause auprès de ton père. Bonne chance.

PETITE SOURIS BLANCHE: Je te félicite pour l'allure de ton style, même si tu n'as pas fait de longues études, tu possèdes une belle facilité pour t'exprimer. Je crois que tu agis bien avec les deux garçons qui t'inquiètent. Ne cède pas aux désirs de celui de 18 ans, continue à considérer l'autre comme un bon camarade. Le problème posé par l'inconduite de ton père est plus grave. Tu me sembles très réfléchi et assez équilibré, en dépit de ce triste exemple. On doit se garder de juger ses parents, tant de facteurs peuvent influencer leur conduite. Tu voudrais avec raison, que ta mère cesse de te parler des infidélités de ton père. C'est la dernière chose dont une mère devrait entretenir sa fille. Elle ne sait pas tout le mal qu'elle peut faire en se confiant à un enfant. Je t'en prie, dis-lui bien fermement que tu ne veux plus entendre parler de ces histoires, que tu en souffres déjà assez comme ça. Tes grands frères qui semblent compréhensifs devraient insister aussi auprès de votre mère pour qu'elle domine sa sensibilité. On a tous besoin d'admirer ses parents. Il y a sûrement des domaines où ton père est un as. C'est sur ces points-là, que tu dois te fixer. Il est compréhensible qu'une femme bafouée se tourne vers ses enfants, mais elle devrait quand même chercher un support ailleurs. Après d'adultes qui pourraient mieux la conseiller et la guider. En attendant, essaie de te montrer bonne envers ton père. Il n'attend peut-être que des gestes de tendresse de ses parents pour revenir au bon sens. Dieu ne peut rester sourd indéfiniment à la prière sincère. Continue d'espérer et de vivre heureuse en dépit de tout.

ÉMERAUDE: Vos amis et connaissances trouvent que vous êtes originale parce que vous aimez les nègres. Tant mieux, si par amour les nègres, vous entendez n'entretenir aucun préjugé contre eux et les considérer comme égaux aux Blancs. Tous les gens sensés devraient raisonner ainsi. Quant à dire comme vous "qu'il n'y a rien de plus beau qu'une blanche mariée à un nègre", c'est peut-être une exagération de votre âge. Un couple uni est toujours beau. Qu'il soit blanc des deux côtés, ou d'un seul. Il y a des difficultés pour les époux de races différentes, difficultés qui viennent des préjugés et des façons de voir de l'entourage. On ne peut les nier. Tant mieux si vous pouvez parvenir à assainir votre milieu des préjugés raciaux.

ROSE FANÉE: Belle rose qui a besoin d'un peu d'eau pour se défaner. L'ambition de devenir chanteuse est louable. Tu chantes et compose en t'accompagnant de la guitare. Ta timidité t'empêche de t'exprimer avec les autres. Il va falloir vaincre cela, pour réussir une carrière. Quelle qu'elle soit, même si c'est dans le bureau où tu travailles actuellement. Il est possible qu'un traitement psychiatrique t'aide. Même si je ne crois pas que cela soit bien nécessaire. Tu habites assez près de Montréal, tu n'as qu'à feuilleter l'annuaire téléphonique pour découvrir l'adresse de ces médecins. Tu peux faire beaucoup par toi-même, en te persuadant que tu vauds autant que les autres. Fais semblant d'être à l'aise, assurée et tranquille. Ne serais-ce qu'une heure, la première journée. Soigne ton apparence physique. Pourquoi toujours porter un gilet de laine pour cacher ta transpiration? Tu sais bien que tu l'actives ainsi. Utilise des désodorisants qui assèchent, de la poudre de talc sous tes vêtements. Porte des coussinets sous tes blouses. Tu gagnes en assurance. Tu n'as pas nécessairement les glandes malades pour cela. Certaines personnes transpirent plus que d'autres. L'eau de Cologne, ou l'alcool à friction aident à tenir les mains moins moites. Il y a sûrement quelqu'un dans ta paroisse qui s'y connaît en fait de chant et de musique. Tu devrais te faire entendre d'elle, elle te dira si ton rêve de faire une carrière musicale est basée sur quelque chose de solide. Bonne chance.

BÉGAYEUSE MAIS GOGO: Si tu bégayes c'est que tu es bien nerveuse. C'est la cause de tout cela qu'il faudrait trouver. Malheureusement, je ne crois pas qu'il existe des livres pouvant t'aider à ne plus bégayer. Certaines cliniques de rééducation de la parole existent dans des hôpitaux de la Province de Québec. Je ne connais pas la situation au Nouveau-Brunswick. Tu pourrais peut-être t'informer à l'infirmerie visitieuse de ton école. Beaucoup de jeunes enfants qui sont naturellement gauchers et que l'on force à se servir de leur main droite se mettent à bégayer. La partie du cerveau qui commande la parole est en relation très directe avec celle commandant la main dont un enfant préfère se servir naturellement. Il faut donc éviter de contraindre un enfant gaucher à utiliser la droite. Pour ton cas personnel, il faut donc éviter le plus possible les contraintes et la fatigue nerveuse. Mange bien, dors beaucoup. Détends-toi le plus possible. Que tes parents n'apprécient pas beaucoup le gogo et les cheveux longs t'énervent. Tu n'es pas la seule dans ton cas. Ne recherche pas les occasions de friction inutile. Redemande donc à la personne qui t'a expliqué ce que c'était que l'acte conjugal de renouveler plus clairement ses explications. Je regrette de ne pouvoir donner de descriptions détaillées par la voix du courrier public.

UNE QUI VEUT AVOIR UN MARIAGE RÉUSSI: J'ai l'impression que vous pouvez avoir confiance en ce garçon et continuer de le fréquenter en vue du mariage. Qu'il y ait une partie de



UN PRÉSENT ORIGINAL

7113 - Les petits auront deux fois plus de plaisir avec ces deux poupées. Leur mine endormie les rend des plus charmantes. Économisez en confectionnant vos cadeaux! Utilisez une paire de bas pour homme, grandeur 12½ et des retailles pour le pyjama et la robe de nuit. Prix: \$0.45

7225 - Voici une autre solution rapide et peu coûteuse pour les étreintes des enfants. Ils riront en voyant ces pantoufles-mariottes. Chaque peinture de chiffre pair s'ajuste à la peinture de chiffre impair. Ex. La peinture 4 s'ajuste à "5". Ces pantoufles sont crochétées d'une seule pièce. Grandeurs: 4 à 12 ans. Prix: \$0.45

7438 - Des tulipes épanouies ajouteront une touche éclatante aux pièces de votre maison. Le brillant coloris de ces pièces murales vous ravira. Les points de broderie sont des plus faciles à exécuter. Dimensions: 7¼" x 20". Prix: \$0.45

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Écrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMÉRO du patron et la TAILLE désirée. Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

sa vie passée qui vous échappe n'a pas grande importance. Qu'il ne soit pas tout à fait conforme à l'idée que l'on se fait dans nos paroisses de ce qu'un "bon garçon", n'a pas non plus grande importance. Il est sérieux, travailleur, économe. Pas très instruit, mais il veut améliorer sa situation. Surtout, vous l'aimez et il vous aime. Vous semblez une femme d'esprit capable d'aider un homme à se faire une place dans la société. Votre père redoute que la sécurité ne soit pas suffisante, évidemment qu'il y a une part de risque. Mais le risque c'est la vie. A votre âge, les occasions de trouver un meilleur parti diminuent. Votre ami ne peut-il suivre des cours du soir ou des cours par correspondance pour se trouver un meilleur métier? Je vous souhaite toute la chance que vous méritez.

PARADIS PERDU: Vous retrouverez votre paradis, ma fille, car les maladies vénériennes se guérissent. Évidemment, pourvu que ce garçon ait reçu les soins voulus, en temps voulu. S'il n'a pas trop attendu avant de se faire traiter. Ces maladies, que l'on contracte en ayant des relations sexuelles avec une personne, homme ou femme qui en souffre déjà, se traitent assez facilement aujourd'hui, grâce aux antibiotiques. Certains antibiotiques agissent moins qu'au début, il faut donc ne pas trop se fier qu'on pourra se faire soigner avec bons résultats immédiats. Il y a deux principales maladies vénériennes: la syphilis et la blennorragie. La blennorragie est une infection locale s'attaquant aux organes génitaux et au système urinaire. Elle se guérit assez facilement. La syphilis est beaucoup plus grave, car elle se répand à tout le corps, par la circulation du sang. Elle finit par atteindre le système nerveux. Autrefois beaucoup de paralysies et de maladies mentales lui étaient attribuées. Maintenant, avec l'éducation en ce sens plus répandue et la venue des antibiotiques, on a réussi à circonscrire le mal. Cependant, les autorités médicales canadiennes s'inquiètent d'une recrudescence de ces maladies. Il faut à tout prix qu'une personne qui constate que quelque chose ne va pas dans son organisme se hâte de consulter un médecin. Il n'y a plus de "maladies honteuses", il n'y a que des maladies tout court. Lorsqu'un porteur de germes se marie lorsque sa maladie est active, il peut transmettre le mal à ses enfants. Même si on ne doit pas s'affoler inutilement, il vaut mieux prendre plus de précautions que pas assez. La prudence dans tous les domaines, une vie saine et mesurée, un contrôle de ses sens ont de bons effets aussi bien sur le physique que sur le moral. Soyez donc vigilante chère amie. Si vous décidez d'entreprendre des fréquentations régulières avec ce garçon, exigez de connaître la vérité sur son histoire. Le certificat de santé peut être une police d'assurance pour le bonheur. S'il ne s'agit dans son cas, que de l'égarement d'un moment, payé très cher par une contamination, qu'il s'est fait traiter immédiatement et que son mal est sous contrôle, vous pouvez avoir plus confiance. Je crois vous en avoir assez dit pour que vous exigiez un certificat médical.

ROSE DU MATIN: On a publié, il n'y a pas longtemps, la liste de ce que peut contenir un trousseau de fiancée. On répète, mais tâche de prendre bonne note. Tout dépend évidemment, du budget disponible et de la vie que l'on va mener une fois mariée. Une jeune épouse de cultivateur n'aura pas les mêmes exigences que l'épouse d'un diplomate. La fiancée moyenne verra à organiser sa garde-robe pour au moins un an à l'avance. Elle songe au pratique. Elle prend une teinte de base autour de laquelle elle agence ses toilettes. Par exemple, un bon tailleur dans les tons de beige, accessoires bruns, quelques gilets assortis. Une robe de linéage classique, qui pourra servir de robe d'après-midi avec un joli foulard et de robe plus habillée ornée d'un joli bijou. Quelques petites robes de maison, droites ou d'une certaine ampleur. Pour le voyage de nocces, elle se procurera un bel ensemble de lingerie en baptiste de téréline ou en nylon, quelques robes de nuit plus modestes, des articles de toilette indispensables. Lingerie de maison: 3 paires de draps pour lit double, 3 paires de draps simples, une douzaine de serviettes et débarbouillettes, linges de vaisselle, 6 paires de taies d'oreillers. Évidemment qu'on peut y adjoindre des couvertures de lit plus épaisses, des couvre-pieds, etc. C'est une base indispensable sur laquelle on peut ajouter à l'infini. Il est souvent inutile d'acheter en trop grande quantité avant le mariage, il faut aussi compter sur les cadeaux de nocces. Des nappes. Ça se donne si bien! Beaucoup de bonheur.

FRANCESCA: En écrivant au Service de l'Information, Ministère de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec, vous obtiendrez des renseignements concernant les différentes carrières et débouchés susceptibles de vous convenir. Ces services sont gratuits. La sténodactylo reproduit les textes qu'on lui confie, prend les notes, répond au téléphone. La véritable secrétaire fait tout cela, mais en plus, elle est une collaboratrice utile pour le patron. Elle rédigea des lettres, classa des documents, des secrets, etc. Ses qualités principales: l'efficacité, la discrétion, l'ordre. Évidemment bilingue, une excellente connaissance du français ne nuit jamais. Pour être sympathique aux filles comme aux garçons, il faut demeurer naturelle, simple. Saut d'écouter est un art qui attire beaucoup. Être franc sans devenir brutal assure aussi beaucoup la confiance des autres. La conversation intéressante est le reflet d'un esprit délié et d'un cœur assez riche. Parler aux autres de leur travail, de ce qui les intéresse, savoir s'élever un peu au-dessus des banalités n'est pas toujours facile. Observez un peu autour de vous les gens intéressants, écoutez-les. C'est ainsi qu'on apprend. Beaucoup de gens de nos campagnes, les vieux surtout, sont souvent des exemples de finesse, de bonhomme et d'ad-propos.

UNE QUI VEUT SAVOIR: Pour entreprendre un cours de puériculture, on exige la 11e scientifique. Si vous habitez assez près de Montmagny, vous pouvez suivre le cours à l'Hôtel-Dieu St-Augustin, à Montmagny.

HORIZON SUR...

"Faire plus en moins de temps"

N.D.L.R. — N'ayant reçu aucun texte sur "Les Loisirs", voici l'opinion d'une lectrice sur l'organisation de son travail ménager.

"Faire plus en moins de temps", voilà un slogan très populaire de nos jours. Les femmes qui réussissent le mieux sont celles qui aiment véritablement leur maison, qui s'y dévouent sans arrière-pensée en appréciant ce qu'elles ont. L'espérance remplace avantageusement le regret.

Mesdames, commencez donc le soir à préparer votre journée du lendemain en traçant un programme de travail et en élaborant les menus que vous servirez aux vôtres. La journée terminée, consultez ces notes et voyez où vous en êtes rendue. Cet entraînement a permis à nombre de maîtresses de maison de réaliser plus de travail qu'elles n'avaient jamais fait auparavant.

Que votre lever ne soit pas trop tardif. Ceci s'applique aux gens de toutes catégories, indépendamment de leur profession. Il est certain qu'après une bonne nuit de repos, vous vous sentirez prêtes à reprendre le travail allègrement et toute votre journée s'en ressentira.

Et dans la maison, avez-vous défini une place pour chaque chose? Remettez-vous chaque chose à sa place? Quel bon moyen pour éviter les pertes de temps!

Travaillez-vous dans des positions confortables? Ce n'est pas un caprice que de mettre son corps à l'aise, c'est le traiter avec sagesse pour qu'il remplisse bien son rôle.

Lorsque vous regardez la télévision, pourquoi n'exécutez-vous pas un travail facile? Un tricot, une couture à la main, un reprisage... Point n'est besoin de suivre tous les gestes des acteurs pour comprendre une pièce ou goûter une musique. Je n'ai jamais compris les femmes qui s'assoient devant la T.V. des soirées entières, les mains vides.

"Faire plus en moins de temps" je vous souhaite d'y arriver, mais gentiment, sans cette agitation qui bouscule tout dans la maison, mari, enfants, ménage, etc.

Rosa BONHEUR

Mme Dominique Goudreault représentera les canadiennes françaises et anglaises à l'U.M.O.F.C.

Mme Dominique Goudreault, présidente du Comité des Organisations Féminines Catholiques du Canada et membre du Bureau de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, participera au Conseil général de cet organisme international. Les assises se tiendront à Paris, du 6 au 13 novembre.

Les représentantes de 67 pays étudieront un projet de Règlement Intérieur et le programme du prochain congrès mondial qui aura lieu à Rome, en octobre 1967. Elles aborderont également une question discutée tous les jours: "La liberté de la femme dans le monde d'aujourd'hui". La liberté de la femme dans le mariage, c'est-à-dire, le choix de son conjoint, l'exercice ou non de sa profession et la liberté sur le plan social afin qu'elle puisse être citoyenne à

part entière dans l'organisation et l'administration de sa paroisse, de sa région, de son pays feront l'objet de cette étude.

La participation de Mme Goudreault est très importante puisqu'elle représente les membres des six associations canadiennes françaises affiliées au Comité des Organisations Féminines Catholiques du Canada ainsi que les membres de la "Women's Catholic Ligue". De plus, l'élément français et anglais la propose comme candidate lors des élections du nouveau Bureau. Mme Goudreault prendra part à ce Conseil avec une autre déléguée canadienne, Mme Philippe Laliberté, vice-présidente générale de l'A.F.E.A.S. (Association Féminine d'Education et d'Action Sociale).

H.C.

Jeunes...

(Suite de la page 13)

devront participer et le fait de s'être ouvert les yeux et d'avoir fait quelque chose les rendront plus libres.

Comme nous le voyons, ce thème est vaste, et il demande de l'effort de la part de tous et de chacun pour être vécu.

Le SERVICE de CORRESPONDANCE LA TERRE DE CHEZ NOUS

515 Viger, Montréal 24

Vous offre une amitié par la poste. Vous recevrez une adresse correspondant à vos goûts moyennant ces conditions:

- 1) Fournir les renseignements suivants: nom, adresse complète, âge, état civil, situation, caractère, goûts, loisirs, but de la correspondance, conditions exigées chez le partenaire.
- 2) Joindre \$1 à la demande, (pas de chèque).

Quelques activités qui se dérouleront au cours de la semaine aideront à préciser ce qu'est un jeune citoyen responsable et comment on l'est. Au début de la semaine, il y aura un Rallye-Jeunesse qui groupera tous les jeunes, en vue de réfléchir au rôle que doit remplir le jeune citoyen d'aujourd'hui et comment il doit le jouer.

Aussi cette semaine comprendra une soirée où jeunes et adultes viendront applaudir les talents de la paroisse. Le clou de cette soirée est une pièce de Claude Levac intitulée: "La Brèche".

Pendant cette semaine, il y aura aussi la distribution d'un journal donnant la situation actuelle du milieu rural; comment le jeune vit dans ce milieu; l'aspect professionnel du jeune est aussi développé. Pour souligner cette semaine, une vente de tags sera organisée.

Jeune: citoyen responsable, puisse cette semaine l'aider à devenir un citoyen dans le vrai sens du mot. C'est le souhait que la Jeunesse Rurale Catholique adresse à tous les jeunes ruraux.

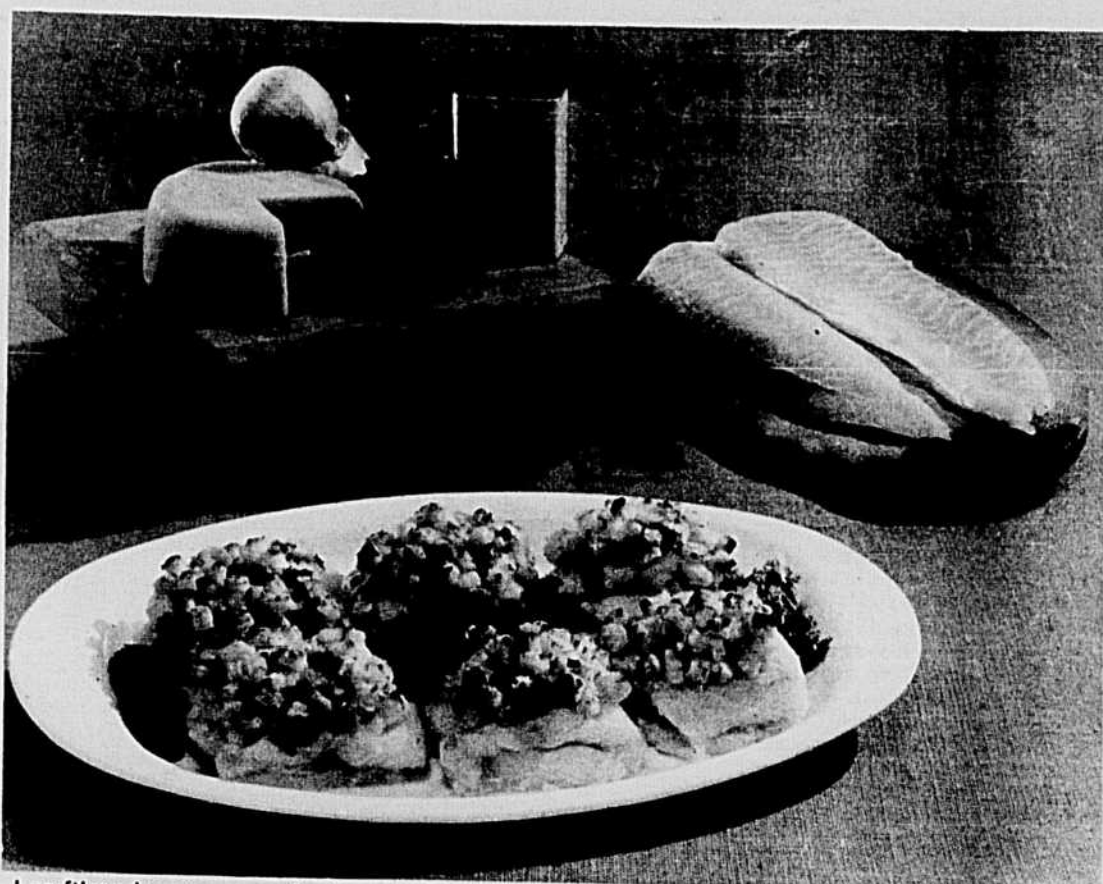
Denise BENJAMIN, dirigeante nationale

FILETS DE SAISON

- 2 livres de filets de poisson frais ou congelés
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 3 tasses de mie de pain en dés
- 6 c. à table de beurre ou autre graisse
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 c. à thé de moutarde en poudre
- 1 tasse de fromage Cheddar râpé
- 1/4 tasse de persil haché

Décongeler les filets s'il y a lieu et les détailler en 6 portions d'égale grosseur. Saler et poivrer. Disposer les portions en une seule couche dans un plat à four graissé, peu profond. Griller légèrement les dés de mie de pain, à four lent. Fondre le beurre, ajouter l'oignon et le faire attendrir en le sautant dans un poêlon sans le faire brunir. Mélanger la moutarde et ensuite les croûtons de pain grillés à l'oignon cuit. Ajouter le fromage et le persil. Bien mélanger. Etaler cet apprêt sur les portions de filets. Cuire à four modéré, 350°F, de 20 à 25 minutes, ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille facilement à la fourchette. Six portions.

Les recettes où une boîte de conserve de saumon est indiquée sont presque innombrables. Le



Les filets de poisson, parfumés au fromage et à l'oignon, et cuit au four sous un apprêt de croûtons, font un délicieux plat d'automne.

(Ministère des Pêcheries du Canada)

Honorons l'industrie de la pêche

Rendons hommage à nos braves pêcheurs qui affrontent le vent et les vagues pour nous approvisionner toute l'année de poissons, de crustacés et de coquillages. On ne saurait donc mieux faire à cette fin que d'inscrire les produits de la pêche à nos menus.

Des usines modernes de traitement transforment les prises ruisselantes en produits bien emballés et faciles à préparer. Grâce à la rapidité du transport moderne de filets et autres morceaux de poissons sont toujours disponibles dans les magasins d'alimentation par tout le pays.

Les filets de poisson se préparent vite et facilement. Une bonne manière de les apprêter est de les cuire au four avec un apprêt savoureux. Un des apprêts délicieux qui conviennent à la saison se compose de croûtons beurrés, de fromage râpé, d'oignon, de moutarde et d'un peu de persil. Voici la recette de ce plat qui a été soumis à l'approbation des consommateurs par les économistes ménagers du ministère des Pêcheries du Canada.

pâté de saumon et de pommes de terre est le plat préféré de plusieurs familles de la province de Québec. Ce pâté copieux, qui est le mets idéal pour un repas

d'automne, se prépare avec du saumon en conserve et de purée de pomme de terre assaisonnée de façon experte.

(Suite à la page 16)

Critique Radio-TV

Nos idoles en couleur

"Voici maintenant une émission en couleur..." On voit alors surgir le papillon ou le coq indicatif. Pour mon malheur, je continue à voir le Curé Labelle en noir et blanc et les tranches de fromage Kraft ont la même allure qu'auparavant. C'est probablement le cas du plus grand nombre. On a bien entrevu les images colorées dans les magasins d'appareils, on reste parfois surpris des résultats. Le procédé-couleur est difficile à mettre au point. Cela prend un peu de temps avant de connaître son appareil et pour que l'image soit convenable, il faut que l'écran soit le plus grand possible. Ces téléviseurs sont encore de prix inabordable pour le commun des mortels. D'ici quelques mois, lorsqu'on fabriquera ces postes au Canada, les prix devront baisser. On peut se demander si on n'aurait pas mieux fait de consacrer tout l'argent que cela coûte pour l'installation de ce procédé, à l'amélioration du contenu des émissions. Mais comme on ne peut arrêter le progrès, surtout le progrès technique, on crie vive la couleur! Vive la couleur, pour les autres!...

Radio-Canada a voulu concurrencer C.F.T.M. en plaçant la version française du célèbre "Batman" en même temps que "Cré Basile", le mardi soir à 8 h. 30, pour la région métropolitaine du moins. Cela vaut en plusieurs endroits de petites querelles domestiques entre les partisans de Basile et ceux de Batman. Les postes de télévision s'en balancent. Ce qu'ils recherchent, c'est la cote d'écoute. Le phénomène de popularité de Batman se répand dans tous les pays où il est visionné, comme une traînée de poudre. Garçons et filles sont également subjugués par ce personnage-miracle qui franchit les distances et les murs avec une égale facilité. On mâche sa gomme, on s'habille comme lui, on échange ses cartes, on joue avec des "batmobiles", on regarde ses émissions en anglais comme en français, même si on ne sait trop

ce que veut dire "yes". Les costumes de Batman se vendent comme des pains chauds. Depuis Davy Crockett et sa casquette à queue de castor, on n'a rien vu de semblable. En Angleterre, deux jeunes garçons se sont pendus à des arbres en voulant imiter le vol de Batman. Pourtant, on insiste auprès des enfants avant la projection des films pour qu'ils ne cherchent pas dangereusement à imiter les prouesses de leur idole.

Il est normal qu'avec la standardisation des moyens de communication de masse à l'échelle mondiale, on assiste surtout chez les très jeunes, à ces engouements collectifs. L'été dernier, l'un des Beattie souleva une tempête de protestation en osant dire tout haut une triste vérité, à savoir qu'ils sont plus populaires à travers le monde que le Christ lui-même. On n'a pas besoin de réfléchir longtemps pour trouver que c'est passablement vrai. Les petites filles qui s'endorment avec l'image de Jésus sous leur oreiller sont sans doute moins nombreuses que celles qui dorment sur la photo de Ringo. On a les idoles qu'on mérite. Quand on ne croit plus aux vérités éternelles, on se cherche des héros à sa portée. L'engouement des petits pour Batman n'a cependant rien de tragique. C'est une mode qui passe. Il faut admirer quelque chose ou quelqu'un. Les aborigènes de Nouvelle-Guinée qui adorent les dents de singe sont véritablement nos frères.

Marie-Stéphane

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERES

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



BON ANNIVERSAIRE RADIO-CANADA

Trente ans, c'est habituellement l'âge de la pleine maturité. Débarrassé des incertitudes et des angoisses de la jeunesse, enfin solidement établi dans son métier comme dans sa vie privée, on a conscience de donner son maximum sans effort. Trente ans, est bien l'âge qu'avoue la Société Radio-Canada. Le 2 novembre 1936, naissait l'industrie nationale de la radio-diffusion. Bien rares, sont ceux qui pourraient déceler chez la jubilaire la sérénité et l'équilibre. Les incertitudes, les angoisses, les prises de conscience y sont plus nombreuses qu'à l'époque de ses quinze ans. Le Rapport Fowler publié au printemps n'a pas fini de semer le désarroi dans les hautes et petites sphères de cette énorme machine administrative qu'est devenue Radio-Canada. Le Président Alphonse Ouimet a enfin compris que sa démission pouvait être salutaire. Des réformes de grande envergure sont souhaitables pour redonner à cet organisme toute la vitalité et le dynamisme des beaux jours. Il n'en reste pas moins que les deux grands réseaux nationaux n'ont pas accumulé que des bourdes ou des bêtises en trente ans. Nous leur sommes redevables d'infiniment de progrès sur le plan culturel, linguistique et ar-

tistique. Que les cotes d'écoutes de la Société soient à la baisse ne signifie pas toujours que ce sont les producteurs d'émission qui ont tort. Lorsque la masse de nos gens pourra afficher une moyenne de scolarité de 12 ans au lieu de 6, elle goûtera davantage et plus facilement des émissions non seulement divertissantes mais aussi intelligentes. Un souhait pour les trente ans de Radio-Canada. Que l'administration se simplifie et que la programmation s'amplifie. Que l'on attache plus d'importance à ceux qui réalisent les programmes qu'à ceux qui pondent les organigrammes. Que l'on sorte plus souvent du petit ghetto culturel autour de la rue Stanley pour aller tâter le pouls des gentils du dehors.

"Marie Tellier, avocat" diffusée tous les jours de la semaine à 11 heures du matin, à C.B.F., retient l'attention de la ménagère aussi bien que du voyageur au volant de sa voiture. Quelle femme que cette Marie ! Intelligente, lucide, perspicace, élégante, elle évolue dans un monde où se côtoient bandits, policiers et hommes de loi avec l'aisance d'un maringouin dans un groupe de pique-niqueurs. Elle pique et se nourrit... Elle nous nourrit

aussi d'une série d'épisodes bien construits, courts, intéressants. L'auteur Maurice Gagnon, ancien marin place souvent ses intrigues au milieu des matelots et des gens gallonnés. On se familiarise ainsi avec les secrets de la navigation. Marie Tellier, c'est Dyne Mouso, sa secrétaire adroite, Andrée Lachapelle. Quinze minutes d'évasion en compagnie d'un avocat, quel prisonnier n'a pas rêvé pareille aubaine.

Marie-Stéphane

L'HOMME ET LE SOL

5 NOVEMBRE 1966

Les classes de lait

Les producteurs de lait nature du Québec reçoivent des prix différents, selon les classes de lait ou selon l'utilisation que la laiterie fait du lait livré par les cultivateurs. Sur le marché de Montréal, par exemple, il y a quatre classes de lait dont les prix aux 100 livres varient de \$5.55 à \$3.12. Certains cultivateurs s'opposent à cette classification du lait selon l'utilisation qu'on en fait, ils ne voudraient qu'une classe et un seul prix. Le dernier congrès général a d'ailleurs adopté une résolution en ce sens. L'émission "L'Homme et le Sol" du 5 novembre prochain, radiodiffusée au réseau français de Radio-Canada, à midi trente, Jean-Guy Roy dirigera une discussion sur ce sujet, entre des cultivateurs et des représentants de l'U.C.C., de l'Office des producteurs de lait de Montréal et de l'Association des laiteries de Montréal.

HONNEUR AU MERITE



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter M. Jean Lachapelle qui s'est classé premier vendeur pour la semaine du 5 octobre. Les bureaux de M. Lachapelle sont situés au 2815 boul. de la Concorde à Duvernay, Ville de Laval.



C'est avec plaisir que Assurances U.C.C. vous présente M. J. André Gingras qui s'est classé premier vendeur pour la semaine se terminant au 19 octobre. Les bureaux de M. Gingras sont situés à St-Nicolas comté de Lévis.

Honorons...

(Suite de la page 15)

PÂTÉ DE SAUMON ET DE POMMES DE TERRE

1 boîte (15 1/2 onces) de saumon
1/2 tasse d'oignon haché
1/4 de tasse de beurre fondu
6 pommes de terre moyennes cuites
1/3 tasse de lait
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé de sarriette

Pâte à tarte suffisante pour une abaisse de 9 pouces.

Mettre le contenu d'une boîte de saumon, y compris le liquide de la conserve, dans un bol.

Ecraser le poisson avec une fourchette et le mêler avec le liquide. Faire attendrir l'oignon sans le brunir en le sautant dans le beurre. Mettre les pommes de terre en purée, ajouter le lait, l'oignon et le beurre dans la poêle, et les assaisonnements. Battre le mélange pour le rendre homogène et léger. Mettre la moitié du mélange de pommes de terre dans une assiette à tarte graissée de 9 pouces ou dans un plat à four peu profond d'une pinte. Etaler le saumon sur le mélange de pommes de terre et mettre le reste du mélange sur le saumon. Couvrir d'une abaisse de pâte, piquée. Badigeonner légèrement de lait. Cuire à four modérément chaud, 400°F, environ trente minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée. Six portions.

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 6 AU 13 NOVEMBRE

MONTREAL

Canal 2 - CBFT

OTTAWA

Canal 9 - CBOFT

LUNDI, 7 NOVEMBRE

1 h. 30 - LE DANUBE ROUGE: E.-U. 1949. Drame de G. Sidney avec Walter Pidgeon et Janet Leigh. - Une danseuse russe tente de se suicider lorsqu'on veut la forcer à retourner en U.R.S.S. - Soigné mais conventionnel. Bons interprètes. - Dénonciation du régime communiste. Notes religieuses. Adultes et adolescents.

MARDI, 8 NOVEMBRE

1 h. 30 - SORTILÈGES: Fr. 1945. Drame de Christian-Jaques avec Fernand Ledoux et Renée Faure. - Un sorcier veut épouser malgré elle la fille d'un simple d'esprit. - Scénario et mise en scène de qualité. Ledoux domine l'interprétation. - Meurtres, désir de vengeance, scènes d'envoûtement. Adultes, des réserves.
11 h. 35 - LES FEUX DANS LA PLAINE: Jap. 1960. Drame de guerre de K. Ichikawa avec Eiji Funakoshi et Osamu Takisawa. - A la fin de la guerre, des survivants japonais, épuisés, tentent de rejoindre leur base. - Images de grande beauté tragique. - Film poignant et douloureux. Condamnation de la guerre. Adultes.

MERCREDI, 9 NOVEMBRE

1 h. 30 - LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES: Fr. 1942. Drame de J. Dréville avec Charles Vanel et Aimé Clarifond. - Les vilénies d'un homme d'affaires taré. - Théâtre mais mené avec vigueur. Scènes pénibles. Adultes.
8 h. 30 - LES FIANÇÉES D'HTLER: All. 1961. Drame de guerre de W. Klinger avec Joachim Hansen et Maria Perschy. - Des nazis réunissent des jeunes gens sélectionnés dans le but de procréer des enfants de pure race aryenne. - Mise en scène convenable. Sujet scabreux traité avec discrétion. Adultes. (62)

JEUDI, 10 NOVEMBRE

1 h. 30 - LA CAVALCADE DES HEURES: Fr. 1943. Film à sketches d'Y. Noé avec Gaby Morlay et Fernandel. - Mme Nora (l'heure) visite des hommes à chacun desquels elle apporte le message impératif du Temps. - Adultes.
12 h. 05 - LA TRIBU PERDUE: E.-U. 1949. Film d'aventures. - Jungle Jim s'attaque à des aventuriers qui veulent piller les trésors d'une tribu. - Mauvais trucages. - Adultes et adolescents.

VENDREDI, 11 NOVEMBRE

1 h. 30 - TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE: It. 1954. Drame de guerre. Un sous-marin italien recueille les naufragés des navires qu'il coule. -

Psychologie assez poussée. - Adultes et adolescents. (60)
8 h. 30 - L'AIGLE SOLITAIRE: E.-U. Western. - Un homme est chargé de négocier la paix avec des Indiens partisans de la guerre. - Violences. Pasteur ridiculisé. Adultes. (56)

SAMEDI, 12 NOVEMBRE

5 h. - LA MAISON DES ÉTRANGERS: E.-U. 1949. Drame psychologique. - Un homme tyrannise sa famille et s'attire la haine de trois de ses fils. - Puissant et bien construit. - Situation irrégulière. Adultes, des réserves.

MONTREAL

Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 6 NOVEMBRE

2 h. 30 - IL Y A DE L'AMOUR DANS L'AIR: E.-U. 1952. Comédie musicale de D. Butler avec Doris Day et Gordon MacRae. - Un jeune homme semble peu pressé de se marier, au désespoir de sa fiancée. - Charme facile. Quiproquo sur la conduite du père. Adultes et adolescents. (65)
7 h. - DEUX NIGAUDS CHEZ VENUS: E.-U. 1953. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott et Lou Costello. - Deux amis mettent involontairement en marche une fusée et échouent sur Venus. Comique lourd. - Tenues osées. Adultes.
11 h. 10 - DU GUESCLIN: Fr. 1948. Drame historique de B. de Latour avec Fernand Gravey et Junny Astor. - Du Guesclin lutte pour débarrasser la France des troupes anglaises. - Scènes brutales. Superfluités. Adultes.

LUNDI, 7 NOVEMBRE

12 h. 30 - L'ASSASSIN PARI MI EUX: E.-U. 1953. Drame policier. - Un agent du F.B.I. mène une enquête sur la mort d'un confrère. - Tension dramatique. - Thème dur. Adultes. (57)
2 h. - L'AUBERGE DE L'ABIME: Fr. 1942. Drame de W. Rozier avec Roger Duchesne et Janine Darcey. - Un officier blessé pris pour un brigand, doit se réfugier dans une grotte. - Attacant. Nalvetés et maladroites. - Dévouement, amour sincère. Adultes et adolescents.
2 h. 30 - SANG VIENNOIS: All. 1940. Drame sentimental. Croyant que son mari la trompe, une femme recourt à la jalousie pour le ramener à elle. - Film fastueux. - Situations équivoques. Adultes.

MARDI, 8 NOVEMBRE

12 h. 30 - POLICE MONDIALE: Fr. 1937. Drame policier de C. Chamborant et M. Bernheim avec Charles Vanel et Jean-Louis Barrault. - Enquête sur des trafiquants de drogue dans les milieux de la haute société. - Confus. - Description réaliste d'un milieu louche. Adultes, des réserves. (57)
2 h. 30 - LE FILS DU PENDU: E.-U. 1948. Drame. - Le fils d'un meurtrier est méprisé et torturé par ses camarades. - Mise en scène pittoresque.

Eclairages soignés. - Luites brutales. Adultes.
11 h. 10 - RETOUR AU PARADIS: E.-U. 1952. Film d'aventures. - Dans une île du Pacifique, un marin entre en conflit avec un pasteur. - Bonne création de Gary Cooper. - Pastor fanatique. Mœurs païennes. Adultes, des réserves. (56)

MERCREDI, 8 NOVEMBRE

12 h. 30 - LA FESSEE: Fr. 1937. Comédie. - Un voisin ayant filmé une scène de querelle conjugale, plusieurs quiproquos s'ensuivent. - Comique grossier. - Éléments de mauvais goût. Adultes, des réserves.
2 h. 30 - EMILE L'AFRICAIN: Fr. 1948. Comédie de R. Vermy avec Fernandel et Noëlle Norman. - Séparé de sa femme, un homme tente de revoir sa fille qui doit se marier. - Humour. - Situations risquées. Adultes.
11 h. 10 - L'AMOUR, C'EST MON METIER: All. 1959. Drame. - Une prostituée cupide est assassinée au moment où elle découvrait le vide de son existence. - Nombreuses scènes d'exhibitionnisme. Déconseillé.

JEUDI, 10 NOVEMBRE

12 h. 30 - BAL CUPIDON: Fr. 1948. Fr. 1948. Comédie policière de M. G. Sauvage avec Pierre Blanchard et Simone Renant. - Un détective amateur fait la conquête de l'avocate qui l'a fait condamner. - Scénario ingénieux. Interprétation pleine d'entrain. - Vertu ridiculisée. Climat amoral. Adultes, des réserves. (57)
2 h. 30 - LES AMANTS MAUDITS: Fr. 1952. Film policier. - Les multiples aventures d'un gangster qui finira par mourir durant une bagarre. - Thème pénible. - Etalage complaisant de crimes et de mœurs ignobles. Déconseillé.
8 h. 30 - LA CROIX DES VIVANTS: Fr. 1960. Drame. - Des villageois accueillent avec hostilité un jeune homme acquitté d'un meurtre. - Faux et prétentieux. Climat de haine. Inconduite. Adultes, des réserves. (63)
11 h. 10 - L'INVARIABLEMENT VERTUEUX: E.-U. 1955. Drame policier de F. Lang avec Dana Andrews et Joan Fontaine. - Un directeur de journal opposé à la peine capitale fit accuser un innocent, se proposant d'intervenir à la dernière minute. - Mise en scène vigoureuse. Libertés. Adultes. (56)

VENDREDI, 11 NOVEMBRE

12 h. 30 - COUP DE FEU AU MATIN: E.-U. 1953. Film d'espionnage de R. Parrish avec Joel McCrea et Evelyn Keyes. - Un capitaine américain aide deux chefs du contre-espionnage à mettre la main sur un espion. - Bon policier. - Adultes et adolescents.
2 h. - L'IMPASSE DES VERTUS: Fr. 1955. Drame policier. - Trop paresseux pour travailler, un homme se joint à une bande de voleurs. - Rythme rapide. - Milieu amoral. Liaison. Adultes, des réserves. (61)
2 h. 30 - LA TERREUR BLONDE:

E.-U. 1953. Western. - Une femme aux allures masculines se transforme en une ravissante jeune fille. - Ensemble soigné. - Adultes et adolescents. (56)
11 h. 10 - HONORE DE MARSEILLE: Fr. 1956. Comédie de M. Régamey avec Fernandel et Andréx. - Un marionnettiste raconte à sa façon l'histoire de sa ville. - Décevant. Scénario décousu. - Conduite légère. Images suggestives. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 12 NOVEMBRE

8 h. 30 - FEMMES EN CAGE: E.-U. 1950. Etude sociale de J. Cromwell avec Eleanor Parker et Agnes Moorehead. - Une jeune femme, emprisonnée pour un vol minime, subit l'influence néfaste du milieu. - Thème humain traité avec vigueur. Excellents interprètes. - Pessimisme. Milieu taré. Adultes, des réserves.
12 h. - LES QUATRE SERGENTS DU FORT CARRE: Fr. 1951. Comédie d'A. Hugon avec François, Patrice et Michel Jourdan. - Les aventures de quatre sergents qui protègent une jeune fille contre les machinations d'un forain. - Optimisme. - Scènes déplaisantes. Adultes.

SHERBROOKE

Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 7 NOVEMBRE

11 h. - TRAQUE DANS CHICAGO: E.U. 1953. Drame policier. - Un policier désabusé revient sur le droit chemin à l'occasion de la mort de son père. - Récit serré. Psychologie juste. Scènes suggestives. Adultes, des réserves. (56)

MARDI, 8 NOVEMBRE

11 h. - PAMELA: Fr. 1945. Drame historique de P. de Hérain avec Fernand Gravey et Renée Saint-Cyr. - Récit d'un complot pour faire évader le jeune Louis XVII de la prison du Temple. - Sujet intéressant. Mœurs libres. Adultes.

MERCREDI, 9 NOVEMBRE

8 h. 30 - LES FIANÇÉES D'HTLER: voir canal 2, mercredi 9 novembre, 8 h. 30.
11 h. - LES CADETS DE LA MER: E.U. 1938. Comédie de S. Wood avec Robert Young et James Stewart. - A l'Ecole Navale d'Annapolis, trois cadets de conditions sociales différentes se lient d'amitié. - Comédie sans prétention, sympathique et amusante. Intérêt documentaire. - Plusieurs éléments positifs. Tous.

JEUDI, 10 NOVEMBRE

11 h. - ACTE DE VIOLENCE: E.U. 1949. Drame psychologique de F. Zinnermann avec Van Heflin et Robert Ryan. - Un ancien officier est poursuivi par un camarade qu'il a trahi pendant la guerre. - Scénario bien construit. Psychologie valable. - Atmosphère pénible. Thème de vengeance. Adultes.

VENDREDI, 11 NOVEMBRE

8 h. 30 - L'AIGLE SOLITAIRE: voir canal 2, vendredi 11 novembre, 8 h. 30.
11 h. - MARINS ET MARRAINES: E.U. 1952. Comédie. Deux marins font envoyer à leur capitaine des colis qu'ils interceptent et revendent. - Lourd et pauvre. Filouteries et men-songes. Scènes de séduction. Adultes.

SAMEDI, 12 NOVEMBRE

12 h. - FLAMENCO: E.U. 1957. Film d'aventures. - En Espagne, un architecte tente de contacter trois hommes pour les convaincre d'agréer ses plans. - Scénario banal. - Éléments délicats. Adultes. (58)
11 h. - TAM-TAM SUR L'AMAZONE: E.U. 1947. Drame sentimental de J.H. Auer avec Georges Brent et Vera Ralston. - Le drame d'une femme qu'un choc violent a empêché de vieillir. - Réalisation sans intérêt. - Adultes.

TROIS-RIVIERES

Canal 13 - CXTM-TV

LUNDI, 7 NOVEMBRE

1 h. 15 - L'OMBRE: Fr. 1948. Drame policier d'A. Berthomieu avec Fernand Ledoux et Renée Faure. - Un jeune homme est soupçonné du meurtre d'une femme. - Conventionnel. - Milieu taré. Adultes.

MARDI, 8 NOVEMBRE

1 h. 15 - PASSION SOUS LES TROPIQUES: E.U. 1953. Film policier. - Poursuivie par un tueur, une jeune fille est aidée par un boxeur. - Thème banal. Tension. - Milieu de gangsters. Danse sensuelle. Adultes, des réserves.
6 h. - DU SANG SUR LA PISTE: E.U. 1947. Western. - Un policier fédéral est appelé dans une petite ville du Kansas pour y faire régner l'ordre. - Banal. - Adultes et adolescents.
11 h. 35 - LES FEUX DANS LA PLAINE: voir canal 2, mardi 8 novembre, 11 h. 35.

MERCREDI, 9 NOVEMBRE

1 h. 15 - S.O.S. 103: R. 1940. Drame de F. De Robertis et R. Rossellini. - La résistance de l'équipage d'un sous-marin coulé à la suite d'une collision. - Ton de vérité. Réalisation sobre et directe. Bonne direction d'interprètes non professionnels. - Courage. Entraîné. Tous.
8 h. 30 - LES FIANÇÉES D'HTLER: voir canal 2, mercredi 9 novembre, 8 h. 30.

JEUDI, 10 NOVEMBRE

1 h. 15 - ACAPULCO: E.U. 1956. Drame. - Une jeune femme tente de sauver son mari accusé d'un double meurtre. - Ensemble attachant et soigné. Thème pour adultes. (57)
11 h. 30 - LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS: E.U. 1946. Drame de T. Garnett avec Lana Turner et John Garfield. - Une femme et son amant décident de supprimer le mari

général. - Immoralité. Cynisme. Déconseillé.

VENDREDI, 11 NOVEMBRE

1 h. 15 - COLLINES BRULANTES: E.U. 1956. Western de S. Heisler avec Tab Hunter et Natalie Wood. - Un fermier se dresse contre un éleveur puissant et sans scrupules. - Western classique. Beaux extérieurs. Interprétation dans la note. - Vengeance. Brutalités. Adultes. (56)
6 h. - LE MOUSQUETIER DE LA VENGEANCE: E.U. 1950. Film d'aventures. - Voulu tuer l'assassin de son père, un aventurier s'infiltre dans un complot. - Légèreté. Adultes.
8 h. 30 - L'AIGLE SOLITAIRE: voir canal 2, vendredi 11 novembre, 8 h. 30.
11 h. 30 - FUSILLADE A TUCSON: E.U. 1958. Western. - Promu sergent, un homme doit emprisonner son frère devenu un hors-la-loi. - Film de série. Vengeance et meurtre. Adultes. (59)

SAMEDI, 12 NOVEMBRE

5 h. - LA MAISON DES OTAGES: voir canal 2, samedi 12 novembre, 5 h.
11 h. 30 - LA CHAIR ET LE DIABLE: Fr. 1954. Drame de J. Jostpovici avec Viviane Romance et Rossano Brazzi. - Un mari jaloux fait accuser de meurtre un homme qui convoitait sa femme. - Mélo mal ficelé. - Caractères vils. Scènes brutales et suggestives. Adultes, des réserves.

ROUYN-NORANDA

Canal 4 - CKRN-TV

LUNDI, 7 NOVEMBRE

1 h. 30 - LE DANUBE ROUGE: voir canal 2, lundi 7 novembre, 1 h. 30.

MARDI, 8 NOVEMBRE

1 h. 30 - SORTILÈGES: voir canal 2, mardi 8 novembre, 1 h. 30.
11 h. 35 - LES FEUX DANS LA PLAINE: voir canal 2, mardi 8 novembre, 11 h. 35.

MERCREDI, 9 NOVEMBRE

1 h. 30 - LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES: voir canal 2, mercredi 9 novembre, 1 h. 30.
8 h. 30 - LES FIANÇÉES D'HTLER: voir canal 2, mercredi 9 novembre, 8 h. 30.

JEUDI, 10 NOVEMBRE

1 h. 30 - LA CAVALCADE DES HEURES: voir canal 2, jeudi 10 novembre, 1 h. 30.
12 h. 05 - TRIBU PERDUE: voir canal 2, jeudi 10 novembre, 12 h. 05.

VENDREDI, 11 NOVEMBRE

1 h. 30 - TONNERRE SOUS L'ATLANTIQUE: voir canal 2, vendredi 11 novembre, 1 h. 30.
8 h. 30 - L'AIGLE SOLITAIRE: voir canal 2, vendredi 11 novembre, 8 h. 30.

SAMEDI, 12 NOVEMBRE

5 h. - LA MAISON DES ÉTRANGERS: voir canal 2, samedi 12 novembre, 5 h.

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. **CASE:** 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. **DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont **STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE**. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

**LES ANNONCES CLASSEES
LA TERRE DE CHEZ NOUS**
515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-4285

AGENTS DEMANDES

BONS revenus, vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, compléments gratuits. Expérience non requise. Ecrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILORS, DEPT T., CASIER 3014, MONTREAL.

REVENU supplémentaire: Vendez nos vêtements sur mesures. Garantis par une maison des plus réputées. Habits gratuits. Instructions faciles. Nécessaire de vente gratis. Ecrivez à: RIDEAU TAILORING, CASIER 128, STATION "N", MONTREAL.

PROFITS 100%. Hommes, femmes. A temps plein ou partiel. 250 items. Pas besoin d'expérience. Succès assuré. Plan d'essai gratis de 30 jours. Sans obligations. Ecrivez à: PRODUITS PAULA, 21 ST-PAUL EST, MONTREAL.

CHERCHER-VOUS travail stable payant? Offrons sécurité et prospérité, excellente commission, spéciaux, concours, période d'essai, etc... FAMILIX, 1600 DE LORIMIER, MONTREAL QUE.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "clippers" pour vaches, moutons, aliguisé sur machine diamantée, coupe plus longtemps - 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermez les non confiez pas vos réparations et aliguisage à tout hasard; mieux - vous des dénonciateurs. Seul Atelier Stewart à Pierreville. Entière satisfaction en adressant à: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRICITE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

FAITES aliguiser vos lames de clipper à vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offre un aliguisage garanti à l'huile, 75c. set. Nous possédons un outillage ultra-moderne pour la réparation de clipper électriques, avec 10% d'escompte; ouvrage garanti. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons, huile 50c. set, garanti tondre votre troupeau. Nous avons un département spécial pour réparation tondeuses, vente de morceaux. Ouvrage garanti. S'adresser: STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

AIGUISAGE, Réparation Stewart, clipper d'animaux, barbières, 75c. set, coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aliguisage défiant toute compétition; personnel expert, ouvrage garanti, service rapide. Attention aux imitateurs, nous avons une seule adresse pour Pierreville et la province. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, DEPT. 104, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "clippers". Aliguisage à l'huile, ouvrage garanti, \$1.00 le set. Anciennement du "Château de Blois". Nouvelle adresse: EMILE BOLDUC, 555 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

CULTIVATEURS, aliguisons lames clipper Stewart, Oster, vaches, moutons. 75c. huile. Réparons, vendons tondeuses défectueuses. Ouvrage garanti, retourné même jour. S'adresser: STATION SUNBEAM, CASE POSTALE 245, SOREL.

SERVICE D'AIGUISAGE et réparation - tondeuses d'animaux, 90c. le set - barbière 75c. plus frais retour - Coûteux - Roulettes - lache-Vlande. Vendons, échangeons tondeuses, neuves - seconde main. Ouvrage garanti. LEO-PHILE LACASSE, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

SERVICE d'aliguisage pour vos lames de clipper. Ouvrage fait à l'huile et garanti. Pour service rapide, adressez: BOLDUC & FILS, 8875 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, Aliguisage à l'huile, 75c. set. Réparons clipper électriques, travail garanti. Prix modique. Bon service. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134 LIMOGES, SOREL.

AIGUISONS lames, clipper d'animaux, 75c. set; procédé exclusif, coupe garantie, supérieure à l'aliguisage diamantée. Etablissement spécialisé en réparation de clipper électriques, un set est aliguisé gratuitement avec chaque clipper réparé. Nos nombreux clients l'apprécient. Ouvrage garanti. Retour rapide. Adresses: SERVICE D'AIGUISAGE STEWART, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, P. QUE.

CONFIEZ-NOUS votre aliguisage, lames, clipper, vaches, moutons. Aliguisage garanti 75c. set d'après le tout nouveau procédé '66 - Première amélioration vraiment marquante dans l'aliguisage. Réparons clipper électriques Stewart avec graissage complet (gratuit). Une seule adresse à Sorel. CENTRE D'AIGUISAGE (REPARATION) STEWART, 134 LIMOGES, SOREL.

REPARATIONS: Vendons, échangeons, lames, clipper électriques d'animaux, barbières. Aliguisage garanti. 50 pièce. Adressez par maille: WILFRID FONTAINE, (aliguiser), 311 LAFAYETTE, LONGUEUIL, QUE.

CONFIEZ-NOUS aliguisage lames, clipper, vaches, moutons, 50c. huile. Ouvrage garanti, retourné même jour. Adressez: FERONNERIE DEPT MORCEAUX CLIPPERS, CASE POSTALE 245, SOREL.

NOUS aliguisons lames, clipper, vaches, moutons, Stewart, Oster, 75c. set. Nous avons cette année la machine pour aliguisage et faire la réparation en 24 heures. Ouvrage garanti. Adressez vos colis: L'USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISONS lames, clipper, vaches, moutons 75c. huile, ouvrage garanti, retourné même jour, garanti tondre votre troupeau. PROPRIETAIRE D'AIGUISAGE SUNBEAM, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISAGE garanti: tondeuses toutes sortes, à l'huile, au carburant. Coupe durable, \$1.00 le set. Ajoutez frais de retour. CIE D'AIGUISAGE ST-OURS, CTE RICHELIEU.

PICARD

ANIMAUX MORTS

Définies toute compétition

Nous achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous détenons un permis du gouvernement. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 50 milles de St-Hyacinthe. A. PICARD ENR., Entrepôt dans le 4ème Rang. STE-ROSALIE, ST-HYACINTHE.

Téléphonex

(charges reversées)

773-2939

Succursale

Ste-Sabine

Tél.: N.D. de

Stanbridge

296-4403

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, LES FERMES DUBOIS, 54 COTE SUD, STE-THERESE DE BLAINVILLE, TEL: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPROUVÉES

VACHES laitières, fraîches, claires de tous tests, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Si désiré, nous avons un plan de finance applicable dans un rayon de 50 milles. S'adresser de préférence le JEUDI à ODILAS et JACQUES GOYER, 69 GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, TEL: 473-7703 ou 473-3475.

TAURES et vaches Holstein, pur-sang ou croisées, venant de l'Ontario, venant octobre et novembre. Certificats de santé fournis. Bonnes conditions. CHOUINARD & FRERES, STE-FLAVIE CTE MATANE, TEL: 775-7018.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, venant en tout temps. S'adresser à: FERME ROLLAND CHARBONNEAU, 251 DES TERRASSES, AUTEUIL, TEL: 622-1225.

MOOSE (T.B.88) qui a 7 ans - 365 - 21,022, 781-3.72%, a donné 95 lb à l'inspecteur ce mois-ci. Nous offrons son fils né en juillet, par Wintermark Milemark (Excellent). GEORGES LEMYRE, MASKINONGE, QUE.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, venant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer. ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRENDE COTE, BERTHER, CTE BERTHER, TEL: 836-4809.

BOEUFs et génisses Hereford enregistrés, de 6 mois à 2 ans. Porcs Tamworth enregistrés, de 2 à 8 mois. Verrats prêts pour le service. AIME LABONTE, ST-GILLES, CTE LOTBINIERE. TEL: 269-3395.

"POLLED" Hereford - 2 taureaux, 4 génisses, 8 à 10 mois, enregistrés, qualifiés pour octroi du gouvernement. ROBINSON & FRERE, AVENUE LA-POINTE, MASCOUCHE.

VACHES et taures Holstein venant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES. TEL: 649-1169.

HOLSTEIN - Jeunes taureaux, 2 à 10 mois. Père "Très Bon", mères hautement qualifiées. S'adresser: GILLES GENDRON, ST-CESAIRE, ROUVILLE. TEL: 536-2615.

HOLSTEIN

Attention Cultivateurs qui avez besoin de bonnes vaches et taures fraîches vélées ou devant veler sous peu. PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS. - 837-7013.

HEREFORD pur-sang enregistrés à vendre ou à échanger pour bouillons. Surplus d'élevage, "polled" et à cornes. Génisses, 8 mois à 3 ans - taureaux, 8 mois à 3 ans; aussi vaches. FERME BELAIR, ST-AUGUSTIN, PORTNEUF. TEL: 179 -W- 1. - André Vallin, propriétaire.

6 JUMENTS poulinières et 3 chevaux d'ouvrage ainsi que 10 taures Holstein devant veler au printemps. FERME DESCHAILLONS, DESCHAILLONS, CTE LOTBINIERE. TEL: 68.

BOEUFs, génisses, enregistrés, Polled Hereford, 6-9 mois, qualifiés octroi gouvernement. CHARLES-AUGUSTE ROY, ST-ISIDORE, CTE DORCHESTER TEL: 646-5520.

JUMENT percheronne ainsi que fumier à vendre. JEAN MATHEU, 8980 BOUL. DES MILLE ILES, ST-FRANCOIS DES SALES. TEL: 666-8988.

CHAROLAIS

Taureaux croisés et pur-sang - femelles saillies à notre taureau importé de France. GERARD TALONDE, LEMIEUX, ONTARIO. TEL: 613-- 524-5283.

HEREFORD - Taureaux, 6 génisses 8-10 mois, enregistrés, avec cornes; qualifiés octroi gouvernement. PAUL-ETIENNE LAPORTE, ST-NORBERT, BERTHER. - 836-3308.

TRUIES importées enregistrées. Verrats Large Black, mères issues du "Champion Verratt" d'Angleterre; nombre limité. Ecrivez pour détails complets. Aussi truies, verrats de tous âges, de races suivantes: Landrace, Yorkshire, English Large White, Lacombe, Tamworth, Hampshire, Large Black, Hydris Tachetés Bleus. Catalogue TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONT.

ABERDEEN-ANGUS - 4 vaches Aberdeen-Angus avec veaux, 1 taureau de 1 an, 1 taureau de 2 ans, 1 taureau de 1 an. Truies Landrace en gestation. MAURICE SYLVESTRE, ST-PIE, CTE BAGOT.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Alons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J. Y. COUTURE ENR., STE-CECILE DE MILTON. TELEPHONEZ: GRANBY, 378-8132 (charges reversées).

A VENDRE DIVERS

B éton
E tanche
A rmé
U nique
D urable
R emarqué
Y ... est un peu là !

Diam. - 14-16-18-20-24

Peinture EPOXY anti-acide.

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cte de Verchères.

514 - 584-2348

ABREUVOIRS Fordham, les plus faciles d'entretien sur le marché, ne craquent pas au froid; gratuite de 5 ans. Prix de vente \$6.95 - Abreuvoirs Self-fill avec nouveau couvercle à nettoyage instantané, pour porcs, \$9.45 - GREEN'S FARM SERVICE, ROTHSAV, ONT.

FOIN pressé à vendre. S'adresser à: JEAN-MARIE PAUL, 1850 CHENAL DU MOINE, STE-ANNE-DE-SOREL. TEL: 743-3016.

INSCRIEZ-VOUS pour échanger meubles, vêtements, matériels tissage, timbres, monnaie. Non commercial. Remboursement 0.25 - COURRIER-ECHANGE C.P. 183, VERCHERES.

RUBANS zébrés utilisés pour donner le poids des bovins. Prix 50 cents. GERMAIN QUELLETTE, AGRONOME, MONT - LAURIER, P. QUE.

MIEL BLANC No 1, chaudière 30 lb \$8.00 - 12 boîtes 4 lb \$13.00 - Gâteaux 50c. - Miel ambré-doré, 30 lb \$6.50 - Caisse, 12 x 4 lb \$10.50. J. B. MONTAMBEAULT, BATISCAN, QUE.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS. PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'16" à \$50.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à \$50.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, PONT-EST-CHARLES, MONTREAL 23, TEL: 933-4289.

COMMERCE A VENDRE

MAGNIFIQUE OCCASION! EPICERIE-BOUCHERIE licenciée, affiliée à groupe très important, clientèle solidement établie depuis 18 ans; située beau quartier populaire Montréal, zone résidentielle, aucune concurrence chafnes dans alentour. Affaires \$630,000.00 - profit net \$40,000.00 année. Ameublement moderne, équipement complet marchandise bien assortie. Beau magasin moderne. Comptant requis \$60,000. Discreté exigée. Personnes sérieuses et solvables seulement. Communiqueront immédiatelement à: CASE 205, 515 VIGER, MONTREAL.

BOULANGERIE avec équipement à vendre louer à même. Très bonnes conditions. Cause: maladie. S'adresser: 157 GRENIER, LAURIERVILLE, CTE MEGANTIC. -365-4548.

ENCANS PUBLICS

ENCAN

Sur la Ferme de M. François-X. Lavioie, Sur la route Normand ou Bonnelly, à 1 mille du village d'Eastman, EASTMAN, QUE.

Samedi le 5 novembre, 1966, à 1 hre p.m. précise.

Tout sera vendu sans réserve.

2 bons chevaux de travail pesant entre 1500 et 1600 lb chacun, avec attelage double. 37 têtes d'animaux Ayshire de choix dont 8 pur-sang enregistrés avec papiers. Ce troupeau comprend 26 bonnes vaches à lait; 3 belles taures devant mettre bas en décembre; 4 taures de 1 an et 4 belles génisses d'élevage. CECI EST UN TRES BON LOT D'ANIMAUX.

MACHINERIE

Tracteur Oliver 550 en parfaite condition, avec hydraulique, chaînes et att. 3 pts; Charrue Oliver à 2 roues, att. 3 pts; Herse à roulettes (naives) sur hydraulique, att. 3 pts; Presse à foin Oliver sur prise de force du tracteur (comme neuve, seulement 2 ans d'usage); Epandeur à fumier sur pneus (seulement 2 ans d'usage); Niveleur, att. 3 pts; Semeuse Massey-Harris combinée pour engrais chimique; Herse à ressorts à 3 sections; Réfrigérateur à lait d'une capacité de 8 bidons avec porte sur le côté; 22 bidons à lait; Trapeuse Surge avec moteur, compresseur, pliage et 3 chaudières; Voiture sur pneus avec montant à foin; Grosse remorque sur pneus: Monte-balles (neuf) avec moteur électrique; Râteau de côté Morrill (presque neuf); Moulin à faucher Oliver de 7 pl. avec att. 3 pts; Tondeuse électrique à animaux; Grande fourche avec câble; Traine-roches; 4,000 balles de foin de première qualité; Sleigh double; Leuse à grain; Meule d'émeri avec moteur électrique de 1/4 de force; Balance; Feu de forge; Moteur de 1/4 de force et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

ATTENTION: Toute cette machinerie est en parfaite condition. CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE. CONDITIONS: COMPTANT OU PRET DE BANQUE. Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur.

JULES COTE, ENCANTEUR BILINGUE LICENCE, 1274 rue Sud, COWANSVILLE, QUE. TEL: 263-0670 - 295-2130.

50 VACHES à lait de toutes races, fraîches vélées ou à la veille de veler, sont offertes chaque vendredi et samedi à l'écurie Paul Bernard dans le village de St-Pie de Bagot. Ces vaches proviennent du Québec et de l'Ontario. Les cultivateurs qui ont besoin de quelques vaches sont les bienvenus à notre établissement. Les cultivateurs et marchands qui ont de bonnes vaches à lait à faire vendre peuvent les emmener chaque vendredi ou samedi, nous pourrions les vendre. Informations: PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT. TEL: 772-2492.

VENTE PAR ENCAN pour M. GERMAIN JOUBERT sur la Ferme appartenant autrefois à M. ONI DESFOSSES située à l'AVENIR, (CTE DRUMMOND) sur la route de Richmond, Jeudi, le 3 novembre 1966, à 1 heure p. m. précise.

Sera vendu: 39 très bonnes vaches Holstein dont 2 pur-sang avec papiers, 8 devant veler à la fin de novembre et 10 en décembre.

Ce troupeau est clair de tous tests. Veuillez noter que ce troupeau a un très bon record 3.7 - 4.01 depuis plusieurs années. Sera aussi vendu: 150 tonnes de bon foin pressé, 15 tonnes de paille pressée, 1 traieuse Surge complète avec pompe "extra robuste" et 3 chaudières. Surge - 1 "Bulk Tank" Aberly en acier inoxydable, capacité de 4,800 gallons, en excellente condition. Cause de l'encan: M. Joubert s'est fracturé une jambe ce qui le rend incapable de continuer la besogne. CONDITIONS: COMPTANT.

ART. BENNETT, ENCANTEUR, SAWYERVILLE, QUE. TEL: 889-2272.

GROS ENCAN DE FERME

Lundi le 7 novembre, 1966, à MIDI précis, à la résidence de M. BERNARD MEILLEUR, 247, ROUTE 8, PETIT BRULE DE ST-AUGUSTIN, COMTE DEUX-MONTAGNES.

Il sera vendu les effets suivants: Un troupeau de vaches à lait Holstein clair de tous tests savoir: 15 vaches à lait dont 3 fraîches vélées et 6 vélant dans le cours des mois de novembre et décembre. Bulk Tank de marque Champion 28 bidons; Bassin à laver; Trayeuse DeLaval 2 chaudières; Chaudières et couloirs; Lieuse-Batteuse Internationale modèle 91, Semeuse de 16 disques sur pneus; Herse à disques doubles à tracteur; Cultivateur; Râteau de côté sur pneus; Monte-Balles de 32 pl.; Presse à foin John-Deere sur pneus; 2 tracteurs; 1 pelle à tracteur; Epandeur à fumier John Deere sur pneus; Rouleau de 14 pl.; Wagon double sur pneus; Tombereau sur pneus; Char à fumier avec rail; 2800 balles de foin; 600 balles de paille; 500 poches d'avoine; Pompe à mouches électrique; 2 filières à tuyaux; Etabl de 14 pl. avec étau; articles de ménage et une qualité d'autres articles trop long à énumérer. Les conditions seront de \$150.00 COMPTANT et 3 mois de crédit seront alloués avec Billet conjoint, à la demande du propriétaire.

Les étrangers sont priés de présenter des références ou des chèques visés et d'avoir un bon endosseur.

L'ENCAN AURA LIEU BEAU OU MAUVAIS TEMPS. ARMAND CHARBONNEAU, ENCANTEUR LICENCE, pour le District de Terrebonne. 29 rue St-Louis St-Eustache, P. Qué. TEL: 473-3537.

Femmes, filles demandées

AIDE domestique. Bonchez-sol. Chambre privée. 4 enfants. 3 d'âge scolaire. Salaire et congés à discuter. MME DENIS LA MARRE, 909 WILDER, MONTREAL 8. TEL: 271-2241.

URGENT, pour deux mois, employée télévision demande personne fiable. 1 garçon 4 ans. Chambre seule. CASE 206, 515 VIGER, MONTREAL.

JEUNE fille demandée, ouvrage général de maison; pas de cuisine. Chambre et TV privées. 4 enfants. \$120.00 par mois. MME SUZANNE GAGNON, 100 ILES PERCEES, BOUCHERVILLE. TEL: 655-5571.

JEUNE fille, aide domestique, pour 2 mois, 3 enfants, 7 à 11 ans. Chambre seule \$20.00 par semaine. MME BERNARD VANASSE, 521 AVENUE PINE, ST-LAMBERT. (banlieue Montréal) TEL: 671-2207.

JEUNE fille, 18 - 25 ans, fiable, dévouée, aimant enfants, 3 de 9, 8, 3 ans. \$25.00 par semaine. Chambre, toilette privées. Congés. MME JEAN LUDUC, 261 ESTEREL, DUVERNAY (MONTREAL). TEL: 669-5823.

BON chez soi pour jeune fille de 18 ans et plus. Famille de 4 enfants dont 3 d'âge scolaire. Chambre et toilette privées. Salaire \$25.00 par semaine. Référence nécessaires. Ecrire à: MME GUY LAURENDEAU, 321 RUE BLEIGNIER, MONTREAL 9, ou téléphoner: 331-7567 (frais renversés).

AIDE domestique, 4 enfants d'âge scolaire. Une fin de semaine sur deux de congé. \$30.00 par semaine. Chambre seule. MME L. TRUDEAU, 11771 RUE FRIGON, MONTREAL 12. Téléphone: 331-5725.

AIDE-MENAGERE expérimentée, charge d'une maison moderne, 3 enfants. Bien nourrie et logée. Conditions raisonnables sur références. Congé 1 1/2 journée par semaine. Ecrire à: MME JEAN ROY, 11,925 GUERTIN, MONTREAL 9. -334-4548.

Fils, tissus coupons

48 paires BAS NYLON, dames à \$2.84 vendus comme rejet de moulin. 12 paires de BAS HOMMES à \$2.88; 12 paires BAS ENFANTS sec. unis ou rayés à \$2.25, reprisés et bien assortis. POLY-ON pour tricot et artisanat, 25 teintes ass. Prix-la lb: 2.50 Echantillons gratuits sur demande. L. THERIER INC., DEPT. T.C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

COUPONS

50% réduction

1/2 vge et plus

appareillés

COTON PERCALE, délicats imprimés ou barrés. Coupons pour tates d'oreillers. Pqt. 2 lb \$3.15.

FLANELLETTE FLEURIE à pyjamas. Coupons 1/2 à 1 vge, Pqt 5 lb (env 23 vgs car) \$6.21 pqt.

TISSU à linge de vaisselle, assorti. Pqt 2 lb (env 15 vgs) pour \$1.40.

Coupons de CELANESE, taffetas, satin, etc. Coupons 1/2 à 2 vgs. Couleurs assorties. Pqt 3 lb (env 12 vgs car) \$3.59 le pqt.

COTON BLANC "Wabasso" 40 po. large. Coupon 1/2 à 1 1/2 vgs. 2 lb (env 9 vgs car) \$2.00.

COUVERTURES EN EDRON. Coupons 1/2 à 2 vgs. Couleurs assorties. Pqt 5 lb pour \$3.50.

COUVERTURES pour bébés, toutes tailles. Légères imperfections. Pqt 2 lb pour \$4.00.

PERCALE non blanchi, pour tates d'oreillers. Coupons 1 à 5 vgs. Pqt 3 lb (env 12 vgs car) \$3.60.

SACS FLEURIS en coton neuf, mal imprimé. 25 sacs pour \$5.00.

RETAILLES en coton fleuri. 3 lb pour \$1.40.

SYNDICAT DES COUPONS

Boite 575, Montréal

LISIÈRES à tisser, au prix du gros, blanc, 20 la lb, pâle, 30 la lb, rose et bleu, 25 la lb, foncé, 45 la lb. Demandez nos échantillons et circulaires gratuits. BERTROY TEXTILES ENR., C. P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

POLYPROPYLENE - LISIERES

Polypropylène, 1 brin et 3 brins. Nouveauté pour tricoter: chandails, vestes, maitaines, robes, etc. Lisières de nylon fin 15 deniers, pour tricoter les pantoufles. Tricoteuse et jersey de coton pour le tissage. Grand choix de couleurs.

Demandez catalogue gratis. Ajoutez 10c. pour échantillons.

FOYER D'ECONOMIE 172 DALHOUSIE, MONTREAL

Nouvelle Succursale, 1494 Ontario Est, MONTREAL, TEL: 522-3332



QU'EN PENSES-TU?

QUI EST RESPONSABLE DE L'ÉDUCATION DES JEUNES?... QUI?...

Voilà une question bien complexe qui ne pourrait se satisfaire d'une réponse trop catégorique. Disons qu'il y a plusieurs agents qui influencent plus ou moins fortement l'éducation des jeunes: le milieu familial, l'école, l'enseignement de l'Eglise, les camarades, les loisirs.

Il me semble que le facteur réagissant davantage sur le jeune c'est le milieu familial. Le jeune se développe selon les principes qu'il a acquis au foyer. C'est donc dire que les rôles des parents, en ce qui concerne le domaine de l'éducation, est infini! L'école, les divers enseignements, les loisirs sont là pour compléter une éducation dont la base repose sur la famille.

Je demandais, un jour, à mes élèves pourquoi ils venaient à la classe. Voici quelques réponses: me trouver une situation plus facilement - m'instruire - me faire instruire - je suis obligé - pour que mes parents puissent être plus libres.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

ON demande crible à grain avec ébardeur, capacité 60 mts heure. FRANÇOIS PROULX, R.R. 1, ST-GREGOIRE NICOLET. Tél: 293-5515.

ECHANGERAIS duplex avec revenus pour maison de campagne avec bâtiments. Conditions à discuter. "Rive-Sud". M. LEROUX, 3115 CODERRE, ST-HUBERT.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: R.I.R. x P.R.B. Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656

RACES populaires de poules à deux fins et poussins de grill. Chapons. Catalogue. TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, FERGUS, ONT.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

TERRES A VENDRE

CULTIVATEURS, si ferme à vendre ou à acheter, s'adresser à: LEON BEAUDRY, 4075 STE-MARGUERITE, TROIS-RIVIERES. Tél: 375-4273.

FERME à vendre, 297 acres, située à Causapscal, Matapédia. S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, RIMOUSKI. Tél: 723-8114.

FERME de 150 arpents à vendre; bien située, avec ou sans roulat. S'adresser: GEORGES PAUL, ST-THEODORE D'ACTON, CTE BAGOT.

FERME à vendre, 142 acres, située à Aulhastan, Cte Huntingdon. S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, VALLEYFIELD. Tél: 371-1772.

TERRE, avec roulat complet, nettoyeur d'étable, réservoir à lait. Lait \$5.68 le cent livres. HARVEY THIBODEAU, CHAMPLAIN, NEW-YORK. Tél: 298-3427.

TERRE, 158 arpents, maison, grange, 125 en culture, 10 Trans-Canada, 10 milles St-Hyacinthe. \$12,500. - 2 emplacements, 1 avec garage, 1 avec grande porcherie, 11/2 mille St-Bernard. FERNAND MAC DUFF, 2810 PRATTE, ST-HYACINTHE. Téléphone: 772-1337.

l'ordinaire à toutes les semaines! Alors, tant mieux!...

Peut-être que certains me trouveront sévère; alors sachez que je suis de la "jeunesse à gogo". Mais le temps des études, temps de formation doit être envisagé sérieusement!...

Les jeunes ont besoin de préparation aux loisirs, préparation qui doit se faire à la maison et à l'école. Voulez-vous un bon moyen pour reconnaître si votre enfant est prêt à faire face à un loisir, comme la danse. Eh bien, demandez aux professeurs de vos enfants, quelle est l'attitude de ces jeunes le lundi matin. S'ils sont trop agités ou trop peu agités... ce n'est pas très bon signe!

Les jeunes doivent prendre conscience que la vie est une lutte, un combat perpétuel; entre le facile qui nous fait descendre, et entre le difficile qui nous fait monter. Et Dieu sait qu'il en faut de "bonnes lunettes" à certains jours pour distinguer ce qui fait descendre et ce qui fait monter...

Parents, vous trouverez que vos enfants ne respectent plus rien. Vous est-il arrivé parfois de critiquer les autres autorités qui ont une mission à remplir auprès de vos enfants: les prêtres et les professeurs, et cela devant vos enfants?... Si oui, ne vous surprenez pas si vos enfants sont devenus impolis et ingrats à votre égard.

Il n'y a rien qui fait autant plaisir à un professeur que de se faire dire par les parents de ses élèves: "Si ça ne vas pas, appelez-nous; on essaiera ensemble de remédier à ce qui fait défaut".

Vous pouvez aussi prouver votre appui en signant les examens de vos enfants, en venant chercher leurs bulletins, en assistant aux réunions de la Commission Scolaire et en essayant de trouver un petit coin silencieux dans la maison où les enfants pourront étudier sans se faire déranger. C'est un devoir pour les parents d'appuyer les professeurs, dans leurs agirs et dans leurs paroles!...

Vous que la moindre erreur dans le domaine de l'éducation peut être très néfaste, nous vous demandons, parents, de nous éclairer sur le milieu de l'enfant. Connaissant mieux le temps dont celle-ci peut disposer pour son étude à la maison, connaissant mieux leur caractère et leur tempérament, il nous sera plus facile de dialoguer avec eux et de leur donner le maximum de nous-mêmes.

Les élèves moins doués ont aussi droit à la compréhension de leurs parents et de leurs professeurs. Jamais un élève ne doit être rejeté parce qu'il a moins de talent que les autres. L'attitude indifférente d'un professeur à l'égard même d'un seul de ses élèves, est la marque d'un manque de pédagogie dans l'enseignement et d'un manque de pédagogie des coeurs!...

Il est vraiment dommage qu'il y ait certains esprits destructeurs qui se plaisent méchamment à détruire la réputation des professeurs et des autres personnes qui ont des charges publiques. Ces "commères" de mauvais goût, qui très souvent n'ont même pas d'enfant à l'école, sont la voix jalouse d'un coeur aride et suffisant!

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les nombreux parents de nos élèves qui nous ont apporté, par le passé, le témoignage sincère de leur solidarité. J'espère qu'un contact encore plus resserré se fera à l'avenir. Tout le bénéfice ira à vos enfants qui trouveront, pour s'appuyer, des mains solides dans lesquelles ils pourront mettre toute leur confiance, pour devenir des "hommes responsables" qui bâtiront une cité meilleure...

Soyez assurés de ma plus vive collaboration en ce qui concerne l'éducation et l'instruction de nos jeunes!

Le Conseil...

(Suite de la page 5)

Henri Laviole, secrétaire général de l'UCC, M. Georges Tremblay de la Fédération de l'UCC de Rimouski, rappelle ceci: "Nous avons rencontré le Ministre Vincent le 20 octobre dernier. Ce dernier nous a répondu qu'il était disposé à aider les cultivateurs en autant que le Fédéral contribue financièrement à tout programme d'aide. Il a dit, continue M. Tremblay, avoir essayé un refus du gouvernement fédéral mais qu'il se proposait de le rencontrer à nouveau..."

"L'UCC de Rimouski, ajoute, M. Tremblay, a rencontré les députés fédéraux de la région le 23 octobre. Ceux-ci ont promis d'intervenir auprès du Ministre Green. Nous attendons le résultat des démarches de l'Hon. Vincent."

C'est l'histoire, à ce jour, du cas des pertes de récoltes par

la sécheresse dans l'Est du Québec et des démarches entreprises pour de l'aide auprès des gouvernements.

Dans le Témiscamingue, c'est la grêle et autres intempéries qui ont dévasté les récoltes. Le Conseil général de l'UCC à la suite du Congrès annuel de l'UCC à Beauport a également manifesté son appui aux demandes d'aide des cultivateurs de cette région.

On peut se rappeler que le discours de l'Hon. J. J. Green au Banquet du 42e Congrès de l'UCC le 19 octobre dernier a fait mention que contre les avaries faites aux récoltes, le meilleur moyen de secours au cultivateur était l'assurance-récolte, et que l'assurance-récolte devait relever du provincial.

Il n'en reste pas moins que de l'aide d'urgence est nécessaire aux cultivateurs de deux régions de la province et que les gouvernements doivent aboutir à quelque chose avant l'hiver. F.C.

Le premier cercle de l'A.F.E.A.S. est fondé

La Fédération de l'A.F.E.A.S. de Mont-Laurier, connue jadis sous le sigle U.C.F.R., fonde le premier cercle depuis le congrès général.

Le 12 octobre, les dirigeantes diocésaines ont rencontré des dames de Val David et une vingtaine donneront leur adhésion. Mmes Ménard, Larose et Gascion sont membres du conseil provisoire.

A cette occasion, Mme Hervé Bélanger, présidente diocésaine, expliqua les structures de l'association, M. l'abbé Bernard Cloutier, aumônier diocésain, commenta le thème de l'étude sociale "Sécurité sociale et Économie familiale" et Mme Romuald Ménard, responsable du comité des arts ménagers, pré-senta le programme technique et une démonstration modèle.

La Clé...

(Suite de la page 3)

besoin si la grève se prolonge, comme c'est probable? Que vous en coûtera-t-il pour récupérer vos marchés desservis ou perdus?

Ces réflexions, qui nous semblent l'expression même du bon sens, nous amènent à une autre question: À quoi pourrait bien aboutir une grève du lait en Ontario, par exemple? Il en a été question, vous le savez.

UN CAS SPÉCIAL

Tout d'abord, une grève du lait aurait-elle l'assentiment de la grande majorité des producteurs intéressés? Non, très probablement. Il se peut même qu'elle se limite à une simple minorité. Durerait-elle quinze jours ou quinze semaines? Il y a grand danger qu'elle se prolonge à des semaines et des

semaines. La plupart des usines ontariennes pourraient-elles s'approvisionner ailleurs, à l'est, à l'ouest, voire au sud? Oui, en partie du moins. Susciterait-elle une baisse de consommation du lait, aidée d'une hausse des prix? Oui. Les consommateurs accorderaient-ils leur appui aux grévistes? C'est fort douteux.

Autre point vital à souligner en terminant: le cas de l'ouvrier n'est pas celui du cultivateur. Le gréviste ouvrier n'est qu'un travailleur. Il ne se soucie guère de la fermeture d'usines qui appartiennent à d'autres, à des patrons souvent pas très "catholiques".

Le cultivateur, lui, est à la fois travailleur et producteur, fréquemment de produits fins et souvent très périssables. Un producteur laitier, par exemple, qui fait la grève doit voir au bon fonctionnement de son ou de ses usines -- elles ne peuvent cesser de tourner. Ses vaches doivent continuer à manger à être traitées deux fois par jour. Les pertes de sa grève: le fruit de son travail, l'intérêt sur un capital considérable et le chemin des égoûts pour son produit. Pendant ce temps, d'où lui viendraient les sommes nécessaires à l'entretien de sa ferme et au bien-être de sa famille?

Autant d'aspects qui rendent les grèves agricoles encore plus funestes et désastreuses que les grèves ouvrières, du moins pour ceux qui y prennent part. Sans parler d'autres incidences que les limites de cette chronique nous obligent à laisser de côté, pour le moment du moins.

L'agriculture...

(Suite de la page 10)

De plus, le ministre Vincent poursuit les pourparlers avec Ottawa et Toronto pour obtenir une législation uniforme bénéficiant aux producteurs de lait puisque cette production s'inscrit parmi les plus importantes et rentables sur la ferme québécoise. De concert avec l'U.C.C., M. Vincent veut l'augmentation normale des prix, tenant compte du coût de production mais il escompte aussi sur des mesures spéciales pour amoindrir ce coût de production. La question des grains de provende et de leur transport au Québec rebondit sur le tapis des négociations. De plus, au Lac St-Jean, au Saguenay et en Gaspésie, des projets de fermes collectives ou coopératives familiales sont en voie de progrès: ce qui semble constituer une heureuse révolution dans le domaine de l'administration des fermes. La création de pâturages communautaires vient encore aider le producteur de lait comme l'éleveur de boeufs de boucherie.

Merci à la direction de la Terre de Chez-Nous qui nous permet de nous exprimer. Longue vie au journal!

Solange GUERTIN, i.d.
St-Antoine-sur-Richelieu

OFFRE SENSATIONNELLE! OBTENEZ CES CADEAUX GRATIS!

OU GAGNEZ \$5.00 OU \$10.00 EN QUELQUES HEURES

NOUS DONNONS: Enregistreuses — tourne-disques — radios transistors — caméras — jumelles — montres — etc. Vous obtenez votre cadeau GRATUITEMENT en vendant 20 stylos "SELECT" à double cartouche. Ces stylos "SELECT" à double cartouche — vous changez le couloir par une simple pression du pouce — Prix: de 9¢ à 99¢ — Avec notre nouveau système de vente, vos clients pourront payer aussi peu que 9¢ chaque stylo — Le prix maximum est de 99¢ et il y en a de tous les prix. — **NE VOYEZ PAS D'ARGENT.** La vente terminée, retournez-nous l'argent et nous vous enverrons le cadeau de votre choix.

Les AGENCES LE VICOMTE Enr.
C.P. 592, Place d'Armes, Montréal

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

MARDI, LE 2 NOVEMBRE 1966

La demande pour les oeufs a été bonne et les approvisionnements inadéquats. Des arrivages assez volumineux ont encore été reçus de l'extérieur. Les grossistes ont payé moins cher pour les Extra-Gros, Gros et Moyens. Les prix aux détaillants ont baissé d'une fraction de cent.

Les arrivages de toutes espèces de volailles furent suffisants. Les poulets de grill se sont bien vendus. La demande pour les poulets lourds fut bonne mais les acheteurs ont montré peu d'intérêt pour la poule. Le marché du dindon fut ferme.

Volailles éviscérées

Prix de gros au détail	
POULETS	
(6 livres et plus)	49c.-51c.
(5 et moins de 6 livres)	48c.-50c.
(4 et moins de 5 livres)	43c.-45c.
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
(moins de 4 livres)	35c.-36c.
POULES	
(6 livres et plus)	42c.-43c.
(5 et moins de 6 livres)	40c.-42c.
(4 et moins de 5 livres)	39c.-41c.
(moins de 4 livres)	31c.-32c.
DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 10 lb.	40c.-42c.
10 et moins de 16 lb.	46c.-47c.

Oeufs

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)	
Extra-gros	69.6c.
A-Gros	67.1c.
A-Moyens	64.1c.
A-Petits	49.7c.
Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)	
Extra-Gros	77c.-81c.
A-Gros	73c.-77c.
A-Moyens	71c.-75c.
A-Petits	57c.-59c.

Beurre, lait en poudre, fromage

SEMAINE SE TERMINANT LE 29 OCTOBRE 1966

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, No 1 pasteurisé, admissible 92, 58c., 93 59c. Prix de l'Office de la stabilisation des prix agricoles, en 56 lb, 61c.

f.a.b. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv., Canada 1ère cat., sacs, 18 c. à 19c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, 15 1/2c. à 16 1/2c. Aliments du bétail, sacs, 12 1/2c. à 14c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 12c. à 12 1/2c.

Poudre de petit lait, 04c. à 04 1/2c.

Caséine 30 mailles, 43c. Lait évaporé, caisse 48/16, 7.35

Crème douce, la lb matière grasse (en bidon), 94c.

Du 19 au 25 octobre inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 42 1/2c., coloré 42 3/4c. (lait cru).

Fruits et légumes

LE 31 OCTOBRE 1966

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au marché central métropolitain jusqu'à 9 heures du matin.

POMMES: de fantaisie, Wolf River 2.25, Fameuses 2.00, McIntosh 3.00 - 3.25, Russet 4.50 - 4.75, Cortland 2.25 - 2.50, Délicieuses 4.00 la boîte à verger.

BETTERAVES: 50c.-60c. la doz de paquets, en sacs de 50 lb, no 1, 1.25 - 1.50, petites 2.00. BROCOLI: 2.75 - 3.00 la doz. CAROTTES: 50c.-60c. la doz de paquets, 1.00 - 1.10 le sac de 50 lb.

CHICOREE ET ESCAROLE: 1.00 - 1.25 la doz.

CHOUX: verts 1.00 - 1.25 / 50lb, rouges ou Savoie 2.00 le cagiot.

CHOUX CHINOIS: 1.00 - 1.25 la doz.

CHOUX DE BRUXELLES: 3.00 - les 16 pintes.

CHOUX-FLEURS: 2.50 - 3.00 la doz.

CITROUILLES: 1.50-2.00 la doz.

COURGES: marrow 1.00 - 1.25, Hubbard 2.50 / 12, Pepper 1.00 - 1.50 le boisseau.

EPINARDS: 1.50 - 2.00 le boisseau.

LAITUE: Boston ou Romaine 1.50 / 175 / 24, Iceberg 1.00 - 2.00 / 18.

NAVETS: en sacs de 50 lb, 2.00 - 2.25, en boisseau 2.25-2.50.

OIGNONS: échalotes ou gros oignons 75c.-90c. la doz de paquets, en sacs de 50 lb, jaunes 2.25 - 2.50, rouges 2.50 - 2.75, en sacs de 10 lb, jaunes 40c. rouges 45c.

PANAI: 2.50 - 3.00 le boisseau, 2.00 / 12 cellos de 24 oz.

PERSIL: 90c.-1.00 la doz de paquets.

POIREAUX: 80c.-1.00 la doz.

RADIS: 60c.-75c. la doz de paquets. 2.00 - 2.25 / 30 cellos de 8 oz.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus 27 1/2c.

6 livres et moins de 7 livres 24c.

5 livres et moins de 6 livres 22 1/2c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 livres 21 1/2c.

POULES

7 livres et plus 21c.-21 1/2c.

6 lb et moins de 7 19c.

5 lb et moins de 6 16c.

Moins de 5 lb 11c.-12c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 12 lb 25c.-25 1/2c.

12 lb et moins de 20 lb 29c.

20 lb et plus 25 1/2c.

Pommes de terre

Lundi, le 31 octobre 1966, sur le marché de Montréal.

Québec,	
sacs	50 lb 0.90-1.00
I.P.-E.	75 lb 1.95-2.00
I.P.-E.	50 lb 1.35-1.50
I.P.-E.	10 lb 0.33-0.36
N.-B.	50 lb 1.10-1.15
N.-B.	10 lb 0.30-0.32
Idaho, sucrées	
le minot	4.50-4.75

PORCS ABATTUS

Ce qui suit est le différentiel pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base

Prix payés, lundi, le 31 octobre 1966

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base		32.00	33.45-34.90
B		31.00	32.45-33.90
C		29.00	30.45-31.90
D		25.00	26.45-27.90
Légers	Prix non établis	28.50	29.95-31.40
Lourds		28.75	30.20-31.65
Extra-Lourds		22.00	23.80-23.85
Semi-castrats		25.00	26.45-27.90
Truies		22.00	23.80-23.85

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de Vérification.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC - TORONTO

(Semaine se terminant le 28 octobre 1966)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$33.80	\$33.61	\$34.01	\$34.59	\$34.76	\$33.99

(Courtoisie de l'Office des Producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 24, 25 et 26 octobre 1966

MARCHÉ DE L'OUEST

Les prix des porcs sont demeurés stables et ceux des truies étaient 50c. plus élevés comparativement à la semaine précédente.

Catégorie A	98 à \$32.00
	69 à \$32.50
Truies	\$24.00

MARCHÉ DE L'EST

Les prix des porcs et des truies étaient stables à ceux de la semaine précédente.

Catégorie A	80 à \$32.00
	47 à \$33.00
	55 à \$32.00 plus 85c. ch.
Truies:	la plupart... \$23.00



ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 31 octobre 1966.

Les réceptions: 616 bovins, 732 veaux, 17 porcs, 54 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins, à l'ouverture du marché, sont à peu près les mêmes que ceux de lundi dernier et se composent de 104 bouvillons, 474 taures et vaches et 38 taureaux. Avec une bonne demande, le marché était actif. Considérant la qualité, les prix payés pour les bouvillons sont stables à l'exception de ceux des sujets communs qui ont baissé de \$0.50. Les taures et taureaux sont stables à fermes. Les prix des vaches communes ont baissé de \$0.50 tandis que ceux des autres catégories sont stables comparés à lundi dernier.

Hier, les arrivages de veaux étaient plus nombreux et en grande partie composés de veaux lourds. Les prix obtenus pour cette catégorie ont été stables à fermes comparés à lundi dernier. Les autres catégories de veaux ont rapporté des prix stables comparés à lundi dernier.

Prix des porcs et des truies non établis.

Les agneaux, hier, ont rapporté des prix irréguliers. Un lot de bons moutons s'est vendu à \$10.00 les cent livres.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 31 octobre 1966.

Les réceptions: 505 bovins, 617 veaux, 54 porcs, 3 agneaux et moutons.

Hier, à l'ouverture du marché, les réceptions de bovins étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se formaient en majeure partie de vaches de qualités diverses. Toutes les classes étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les bouvillons et les taures étaient stables comparés à ceux de l'ouverture lundi dernier tandis que ceux payés pour les vaches et les taureaux étaient \$0.50 moins cher.

Les arrivages de veaux, hier, étaient plus nombreux que ceux de l'ouverture, la semaine dernière, et se composaient de sujets de diverses qualités. A la suite d'une bonne demande, toutes les classes s'échangeaient facilement. Les prix des veaux de bonne et moyenne qualités étaient stables comparés à ceux enregistrés lundi dernier tandis que les veaux de qualité commune se vendaient \$1.00 moins cher.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$32.00 et le prix des truies a baissé de \$1.00, soit \$22.00 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	25.00-26.00
Bons	23.85-24.75
Moyens	22.50-23.60
Communs	17.50-21.50

VACHES

Bonnes (types à boucherie)	aucun
Bonnes, locales	18.00-19.50
Moyennes	17.00-17.75
Communes	15.25-16.75
Très communes	12.25-15.00

TAUREAUX

Bons	21.50-23.00
Ventes jusqu'à	24.50
Moyens et communs	16.50-20.50

TAURES

Bonnes	22.25-22.50
Moyennes	19.50-21.75
Communes	17.00-19.25

VEAUX DE LAIT

Bons	34.50-41.50
Les meilleurs	42.50
Moyens	30.00-33.50
Communs	19.75-29.50

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons	aucun
Lots mélangés	23.00
Pour l'abattage rituel	25.00-26.50
Communs	aucun
Moutons:	
Bons	10.00
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	25.75-26.25
Bons	24.00-25.50
Moyens	23.50-23.75
Communs	aucun

VACHES

Bonnes (types à boucherie)	21.50-21.75
Bonnes, locales	18.25-19.50
Moyennes	17.25-18.00
Communes	15.75-17.00
Très communes	10.00-15.50

TAUREAUX

Bons	21.75-22.50
Ventes jusqu'à	aucun
Moyens et communs	17.75-20.00

TAURES

Bonnes	aucun
Moyennes	20.50-21.00
Communes	18.25-19.00

VEAUX DE LAIT

Bons	34.50-41.50
Les meilleurs	42.00-43.00
Moyens	27.50-33.00
Communs	15.00-26.00

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:	
Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	27.00
Communs	aucun
Moutons:	
Bons	9.00
Communs	aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, surveillant régional, 400 Carré Youville, Chambre 701, Montréal - Tél. 879-5669

La GALLIMYCINE®

FORMULE AMÉLIORÉE



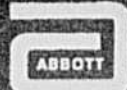
POUR LES POULETS ET LES DINDONS

MALADIES RESPIRATOIRES: M.R.C. (maladie chronique respiratoire), air sacculite, sinusite infectieuse et coryza infectieux.

SYNDROMES DE COMPLEXES INFECTIEUX: comme aide dans le traitement des syndromes de complexes infectieux tel que la monocytose aviaire, la synovite (causée par PPLO ou staphylocoques).

"STRESS": (changement de conditions du milieu.) comme aide dans le traitement de troubles respiratoires et des syndromes résultant de la vaccination, débéquage et transport des oiseaux.

Chaque enveloppe de 100 grammes vous donne 11.56 grammes d'érythromycine provenant de 13 grammes de phosphate d'érythromycine hydrosoluble.



LES LABORATOIRES ABBOTT LTÉE - MONTRÉAL, QUÉBEC

TUE
LES P.P.L.O (C.R.D.)

GUÉRIT
la synusite
le coryza
la synovite
la pneumonie

GALLIMYCINE INJECTABLE 100 MG
DOUBLE CONCENTRATION (DOUBLE FORCE)

donne les meilleurs résultats dans
les cas de mammite aigue,
la fièvre du transport (pasteurellose),
la colibacillose et la métrite.

*Ces produits sont maintenant disponibles chez votre VÉTÉRINAIRE
et votre fabricant de moulée*

DISTRIBUTEUR

P.V.U. Inc. 75, boulevard GAMACHE
VICTORIAVILLE, QUÉBEC
PHARMACIE VÉTÉRINAIRE UNIVERSELLE INC.

FABRIQUÉ AU CANADA PAR LES LABORATOIRES ABBOTT LTÉE - MONTRÉAL-QUÉBEC